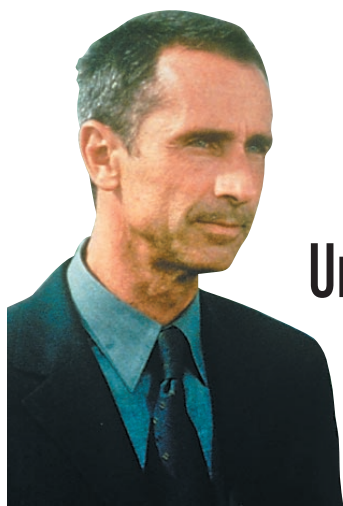


À 2H DEMAIN, ON PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ!

LE GOÛT DE RÉNOVER : PIÈCES RECONVERTIES

Quatrième fascicule d'une série de six, à conserver



Thierry Lhermitte
Un **comédien** mais
pas un comique

Cahier Cinéma
page C1

La Presse

cyberpresse.ca



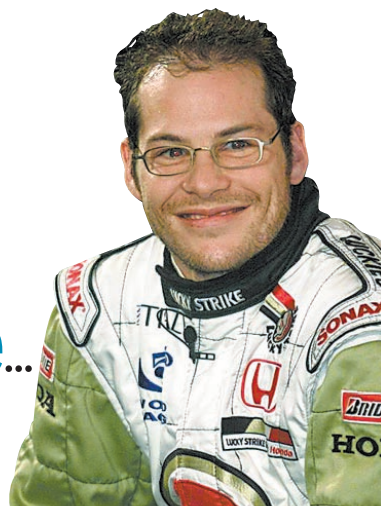
La **supergrille** spéciale

page B9

Jacques Villeneuve

Aux essais, le
pilote **bougonne**...

Cahier Sports
page G3



MONTRÉAL | SAMEDI 31 MARS 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 159 > 228 PAGES > 14 CAHIERS

2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$ | FLORIDE 2,60 \$ U.S.

POUR JUGER LES HELLS

Québec érigera un tribunal sur mesure

Le «palais de Bordeaux» coûtera 10 millions

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après un coup de filet d'une ampleur inégalée, des assises sans précédents: Québec construira un édifice uniquement pour que se déroulent, sans risques, les procès des 122 membres des Hells Angels arrêtés cette semaine.

Et la facture sera acquittée par les motards. Démarche totalement inusitée, Québec a autorisé un investissement de 10 millions de dollars pour construire un bâtiment juste à côté de l'aile B de la prison de Bordeaux, en dehors de l'enceinte de la prison, uniquement pour y tenir les procès des motards arrêtés mercredi au cours de l'opération Printemps 2001.

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, a révélé hier l'intention de Québec, jalousement gardée secrète jusqu'ici. La commande, déjà passée à la Société immobilière du Québec, se devait d'être d'une confidentialité absolue pour s'assurer que personne ne soit prévenu du gigantesque coup de filet de mercredi, a expliqué hier le ministre Bégin.

Près de 2000 policiers avaient été mobilisés pour cette rafle sans précédent au Canada: dans 75 municipalités, 122 personnes associées aux Hells ont été arrêtées à la suite de l'enquête portant sur 13 assassinats.

Selon le ministre, le palais de justice de Montréal n'aurait pas permis la tenue de ces procès en assurant la sécurité absolue des magistrats, des procureurs et des jurés. Cette décision «témoigne de notre préoccupation pour la sécurité de toutes les personnes qui seront appelées à intervenir lors des procès qui suivront», a dit le ministre.

Voir TRIBUNAL en A2

POUR OUBLIER L'HIVER!



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Il y avait foule hier lors de l'ouverture du Salon fleurs, plantes, jardins à la place Bonaventure, un indice que la fièvre du printemps est dans l'air même si cette année, l'hiver n'en finit plus de finir. Paysagistes et producteurs horticoles se sont donné la main pour recréer une atmosphère qui plonge les visiteurs au coeur de l'été. L'événement est jumelé au Salon vacances et loisirs d'été. Les portes sont ouvertes jusqu'à 18 h demain. À lire en page A20

La police yougoslave prend d'assaut la villa de Slobodan Milosevic

d'après AP et AFP

BELGRADE — Les unités d'élite de la police yougoslave ont lancé l'assaut de la villa de Slobodan Milosevic tôt ce matin (hier soir, heure de Montréal), pour tenter d'arrêter l'ancien président yougoslave.

Des tirs d'armes automatiques ont été tirés depuis la villa et deux personnes ont été blessées, a-t-on appris.

Environ deux heures plus tôt, Milosevic avait fait une apparition

devant son domicile pour saluer ses partisans et leur montrer qu'il était toujours libre.

Les commandos de la police ont pu progresser vers la maison de Slobodan Milosevic grâce à des jets de grenades paralysantes. La police yougoslave a dû faire face à une rude résistance. «Nous ne les laisserons pas à rentrer. Nous ne les laisserons pas l'arrêter», a déclaré à l'Associated Press un aide de Milosevic, Zivorad Igic, depuis son téléphone portable. «Milosevic est

dans la résidence et nous sommes avec lui.»

Des négociations improvisées auraient débuté entre les policiers et des soldats fidèles à Milosevic. M. Igic y prendrait part.

Un véhicule militaire blindé s'est par ailleurs arrêté devant la porte de la villa de M. Milosevic, et la BMW qu'il utilisait sous sa présidence est arrivée dans la cour de son domicile, avec une personne à bord.

Voir MILOSEVIC en A2



ANDRÉ DUCHESNE

L'ÉTAT DU RÉSEAU

SAM | 1 > Un réseau en déclin

Chevrette dit oui au béton

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, et ses fonctionnaires sont en train de préparer un vaste programme de reconstruction du réseau routier québécois auquel seront appelés à collaborer l'ensemble des organismes et associations préoccupés par sa dégradation. Les grandes lignes de ce plan pourraient être connues d'ici la fin de l'année.

«En raison de ses 30 ans de vie, le réseau est rendu au stade de la reconstruction. Nous sommes très conscients de cela, a indiqué le ministre au cours d'une entrevue à La Presse hier. J'ai reçu le mandat du premier ministre de préparer un mémoire sur sa reconstruction qui comprendra également des scénarios de financement.»

S'il n'a pas avancé de chiffres quant aux coûts liés à ce projet, il a par contre précisé qu'il s'échelonnera sur six, sept, voire 10 ans.

M. Chevrette a aussi indiqué qu'il est sur le point de rendre publique une nouvelle politique quant à l'utilisation du béton ou de l'asphalte pour la construction ou la reconstruction de routes en fonction de critères précis. «Nous avons fait travailler ensemble les représentants de l'industrie de l'asphalte et du béton. J'ai maintenant suffisamment lu sur le sujet pour rendre une décision», a-t-il déclaré.

On peut s'attendre à ce que les routes ou tronçons de routes où le flot de circulation, et surtout le nombre de poids lourds, est plus dense, soient désormais construits en béton, un matériau tout désigné pour ces endroits.

Voir CHEVRETTE en A2

Le réseau en déclin: à lire en page A8

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles cahiers C et D	Monde Mon toit	A22-A29 cahier J
- horaires-spectacles D17	Mots croisés	
- télé-horaire D2		B9, H12, H20
Actualités A21	Mot mystère H20	
Avis C11	Ni bête ni méchant H21	
Bridge H21	Petites annonces E1	
Carrières cahier I	- immobilier E1-E6	
- formation I21, I22	- marchandises E6, E7	
Décès B10, B11	- emplois E7, G9	
Échecs H21	- automobile G10, G11	
Économie F1 à F11	- affaires F4	
Éditorial A18	Philatélie H21	
Encans C10	Plus B1-B8	
Étés-vous	Politique A9-A15	
observateur? H22	Restaurants D18	
Feuilleton H20	Vacances-voyage	cahier H
Forum A19		D19
Horoscope H20	Vin	cahier G
Jardiner J19	Sports	
Loteries		

MÉTÉO

Plutôt nuageux
Maximum 3 > minimum -5



L'«homme malade» de l'hémisphère Sud

QUITO — L'Équateur est l'«homme malade» de l'hémisphère Sud de l'Amérique. Ici, le malheur frappe avec une régularité assommante, choquante. Après les frasques meurtrières d'El Niño et le séisme de 1998, l'Équateur a connu la chute des prix du pétrole, la dévaluation vertigineuse de sa monnaie, l'effondrement de son système bancaire et l'exode massif de sa main-d'oeuvre qualifiée et semi-qualifiée. Jusqu'à la crevette qui a attrapé la maladie de la tache blanche, faisant chuter dramatiquement les exportations. Tout cela sans compter les coups d'État, les soulèvements indiens et la corruption généralisée qui gangrène l'économie.

La litanie des maux qui affligent le pays se décline comme un chapelet d'horreurs et font de l'Équateur, avec la Bolivie, le pays d'Amérique du Sud le moins apte à tirer son épingle du jeu dans un contexte de libre-échange entre les Amériques.

«Le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), ça ne part pas de la réalité de pays



MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

EN ÉQUATEUR

SAM | 1 > Le pays n'est pas prêt

comme l'Équateur. Un pays pauvre. Fragile. Extrêmement vulnérable. Ça part de la réalité des pays riches», analyse Fernando Larrea, anthropologue de formation et directeur de la Fondation Heifer, une ONG (organisation non gouvernementale) américaine, présente dans une trentaine de pays, qui travaille en Équateur avec les petits paysans, les associations d'Indiens et autres ONG locales dans le cadre d'un programme de développement durable de l'agriculture.

«Ça va avoir l'effet d'une grosse bombe. Ça va générer des conflits partout. Ça va être un désastre», prédit Daniel Roy, un Témiscami-

nois installé depuis sept ans à Quito où il tient un petit restaurant, Le grain de café. Lui aussi anthropologue de formation, il a servi d'interprète au journal Le Soleil pendant toute la durée de son séjour en Équateur.

Le peuple équatorien ignore tout du libre-échange. C'est ce qui ressort de la kyrielle d'entrevues menées en Équateur avec des ONG, des paysans, des éleveurs, des économistes et des gens d'affaires.

Voir HÉMISPHERE en A2

NOS CHRONIQUEURS

>PIERRE FOGLIA



Banalisons!
PAGE A5

>LYSIANE GAGNON



Le bout de papier
PAGE A19

>CLAUDE PICHER



Les baisses d'impôts de 20%
PAGE F3

>RÉJEAN TREMBLAY



Le match du «cinquième Grand Chelem»
PAGE G4

Pour tous vos besoins de voyage, nos professionnels sont à votre disposition.

esoindevacances.com

ROYAL Essayez la classe ROYAL Plus

Sejour plage en Italie 1749\$ Pension complète 16 jours

Escapade en Algarve 1649\$ Avion, auto, hôtel 18 jours

Sandals Jamaïque TOUT INCLUS 1499\$

multi-voyages Tél.: (514) 858-0011 1 888 302-6221

DEMAIN DANS LA PRESSE

Se sentir utile

En cette année internationale du bénévolat, certains voient l'entraide communautaire comme une façon de se rendre utile ou de se réaliser, qui constitue leur police d'assurance de santé mentale. Si plusieurs se tournent vers l'activité créatrice ou le bénévolat à la fin d'une carrière active, pour d'autres, allier travail-famille-hobbies et entraide communautaire, c'est une façon de vivre et de se réaliser dans des activités qu'on choisit uniquement par goût.



À lire demain dans le cahier Santé.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **8-4-7** > À quatre chiffres : **1-7-5-7**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

TRIBUNAL

Suite de la page A1

Les travaux coûteront environ 10 millions, a précisé M. Bégin, mais comme les sommes trouvées lors des perquisitions de cette semaine (plus de 12 millions) sont susceptibles de se retrouver dans les coffres du gouvernement comme « produits de la criminalité », « cela pourrait se faire à coût nul »,

a dit le ministre Bégin.

Les travaux débiteront très bientôt et on s'attend à ce que l'édifice soit prêt pour entreprendre simultanément, en septembre, deux mégaprojets qui regrouperont, chacun, une soixantaine d'accusés.

Les accusations contre les prévenus vont du gangstérisme au meur-

tre en passant par le trafic de stupéfiants. Dans ces cas, « c'est sur l'accusé que repose le fardeau de la preuve de démontrer que sa mise en liberté provisoire n'est pas susceptible de mettre la société en danger », a précisé M. Bégin.

Pour Québec, la construction de ce nouvel édifice était absolument

nécessaire pour éviter des problèmes sérieux de sécurité. « Il ne serait pas sage de déplacer 50, 60, 100 accusés à la fois », a expliqué le ministre de la Justice. Avec les gardiens nécessaires pour l'occasion, l'obligation de souvent fermer des rues pour permettre les déplacements, « ce n'est pas très sécuri-

taire et ce n'est pas très fonctionnel... on est dans une situation absolument incontrôlable », a-t-il soutenu.

L'édifice pourra servir par la suite pour d'autres procès, mais le ministre Bégin est resté vague quant à sa vocation future.

CHEVRETTE

Suite de la page A1

Reste à savoir si ces deux annonces rassureront tous ceux qui dénoncent avec vigueur l'état lamentable dans lequel se trouve actuellement l'ensemble du réseau routier qui compte 185 000 kilomètres dont 29 000 à la charge du ministère des Transports.

Car la dégradation s'accélère d'autant plus vite que le réseau vieillit. Et les investissements du ministère des Transports (865 millions cette année) dans la réfection des infrastructures demeurent nettement insuffisants.

Plus on attend pour agir et plus la réfection de chaque kilomètre coûte cher. « En 25 ans, l'âge moyen du réseau est passé de 10 à 23 ans », affirme Pierre Delangis, président de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

Or, précise ce dernier, le coût d'entretien d'une route durant les huit premières années de son existence est de 1000 \$ par km. De huit à 15 ans, ce coût grimpe progressivement jusqu'à 80 000 \$ par km. Et dans les années subséquentes, il atteint 250 000 \$.

Élus municipaux, associations de professionnels, camionneurs, entrepreneurs et usagers, tous réclament un virage majeur dans le domaine en insistant sur le fait que le réseau constitue un élément clé du développement économique.

De l'avis général, les routes de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ontario, deux régions dont le climat est pourtant semblable, sont dans un bien meilleur état que celles du

Québec. Ingénieur et professeur à l'Université Laval, Guy Doré nuance cette croyance. « Les routes québécoises partent de Montréal et vont vers le nord. En Ontario, l'essentiel du réseau se trouve plus au sud, où les conditions de gel sont moins importantes. Et aux États-Unis, le poids démographique, donc la capacité de payer, est plus important. »

N'empêche. En Scandinavie, le climat est semblable à celui du Québec, la population est peu élevée et les routes sont belles, remarque l'ingénieur.

Dans une courte série de deux jours qui s'amorce aujourd'hui et qui coïncide avec le congrès de l'Association québécoise du transport et des routes qui débute demain, à

Laval, La Presse s'est intéressée à cet épineux problème.

Les nombreux experts, constructeurs et usagers à qui nous avons parlé en arrivent tous à la même conclusion. Ce ne sont pas les bonnes techniques qui manquent, mais l'argent et des interventions plus efficaces et mieux ciblées. Au diable le rapiécage qui est toujours à recommencer, il faut des travaux plus durables.

Le ministre Chevrette se dit confiant de redresser la barre. « Nous sommes en train de faire l'inventaire, pont par pont, tronçon par tronçon, en vue de notre programme », dit-il en ajoutant qu'il ne ferme pas la porte à la réalisation de certains projets en partenariat avec le secteur privé.

MILOSEVIC

Suite de la page A1

De nombreux photographes et cameramans étaient présents sur place. Un photographe a été blessé à la main, selon l'agence *Tanjung*. Un policier a également été touché, selon des journalistes sur place.

Ce raid de la police yougoslave intervient à la date limite du 31 mars fixée par les États-Unis, qui ont menacé de suspendre l'aide de 100 millions de dollars d'aide économique apportée par les institu-

tions financières internationales au nouveau gouvernement yougoslave, s'il ne coopérerait pas davantage avec La Haye.

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a notamment réclamé l'extradition de l'ancien président yougoslave, inculpé pour les atrocités perpétrées au Kosovo.

Inculpé de crimes de guerre et contre l'humanité par le TPI, Slo-

bodan Milosevic est également sous le coup chez lui d'une enquête pour corruption.

En fin de soirée hier, la télévision publique serbe avait annoncé l'arrestation de Slobodan Milosevic, tandis que l'ancien président yougoslave faisait une apparition devant son domicile, en toute liberté.

Ajoutant à la confusion, des diplomates yougoslaves en poste à

Washington ont affirmé au gouvernement Bush que Milosevic avait été arrêté, selon un responsable américain qui avait précisé que la Maison-Blanche préparait un communiqué.

Un peu plus tard, Washington a fait savoir que la Maison-Blanche avait renoncé à publier une déclaration, compte tenu de l'incertitude régnant à ce sujet.

Comme la télévision publique,

la radio indépendante B-92 avait elle aussi annoncé hier soir l'arrestation de Milosevic, ajoutant qu'il avait été emmené au palais de justice.

La radio privée BK TV avait déclaré, sur la foi de sources gouvernementales, qu'un mandat d'arrêt avait été lancé à l'encontre de Milosevic, mais que la police hésitait à l'appliquer par crainte de provoquer un bain de sang.

HÉMISPHERE

Suite de la page A1

Il faut savoir que le pays vient de traverser trois années de chaos. Trois années de crise politique et économique grave, ponctuées par la faillite des banques, la révolte des autochtones et l'abandon de la monnaie nationale au profit du dollar US. Trois années d'enfer. La population, qui a vu le salaire minimum glisser jusqu'à 40 \$ US par mois, est tombée en mode survie, préoccupée au premier chef par des questions de pain et de beurre.

Dans ce contexte de misère, l'accord de commerce continental demeure pour la très vaste majorité de la population quelque chose de flou. De vague. D'un peu théorique. Sans compter que le gouvernement équatorien est réputé n'avoir rien fait pour préparer les gens au changement. Les paysans et les petits commerçants n'auraient pas la moindre idée de ce qui leur pend au bout du nez.

« Dans un pays qui pratique l'autosuffisance, le premier défi est de produire un minimum pour nourrir la famille, souligne Fernando Larrea. Les gens se battent depuis des années pour améliorer leurs conditions de vie. Le Plan colombien de lutte contre la drogue préoccupe bien davantage que la mondialisation. On craint les débordements des narcotrafiquants en territoire équatorien et la

fuite des paysans qui vivent à la frontière. Cela suffit à expliquer l'absence d'intérêt pour le libre-échange. Même si ces accords risquent de bouleverser la vie du pays. »

Écarts abyssaux

L'Équateur ne serait pas a priori contre l'intégration continentale. On s'accorde en général pour trouver le principe louable, valable. « Le problème, c'est que ce n'est pas un accord d'intégration comme tel, dénonce le directeur de la Fondation Heifer, Fernando Larrea. C'est un accord commercial. Et la différence entre les deux est énorme. »

Les écarts « abyssaux » de développement entre les 35 pays des Amériques ne cessent d'inquiéter. D'aucuns estiment que les disparités sont telles qu'elles rendent quasi impossible la création d'une zone de libre-échange entre partenaires égaux.

Prenant l'exemple de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) auquel participe le Canada, M. Larrea soutient que cet accord-là a provoqué une grave crise chez les petits fermiers mexicains, doublement pénalisés par l'importation de graines et de céréales en provenance du Canada et des États-Unis et la mort du programme d'aide gouvernementale aux petits agriculteurs. A

ses yeux, des situations semblables vont inévitablement se produire en Équateur avec la ZLEA, le pays étant nettement incapable de soutenir la concurrence.

En faillite

En août 1998, après l'anomalie climatique El Niño, le tremblement de terre de 7,1 sur l'échelle de Richter qui ravagea la côte équatorienne et la chute des prix du baril de pétrole, le pays est considéré techniquement en faillite. Il ne vit plus que de bananes, qui comptent pour 40 % de ses revenus, et de fleurs, une industrie en expansion. Le sucre, la monnaie nationale, plonge. L'Équateur est littéralement une « république de bananes ». Sa situation est considérée extrêmement vulnérable par rapport aux autres pays de l'hémisphère comme le Brésil, l'Argentine et le Chili qui ont réussi une plus grande diversification de leur économie.

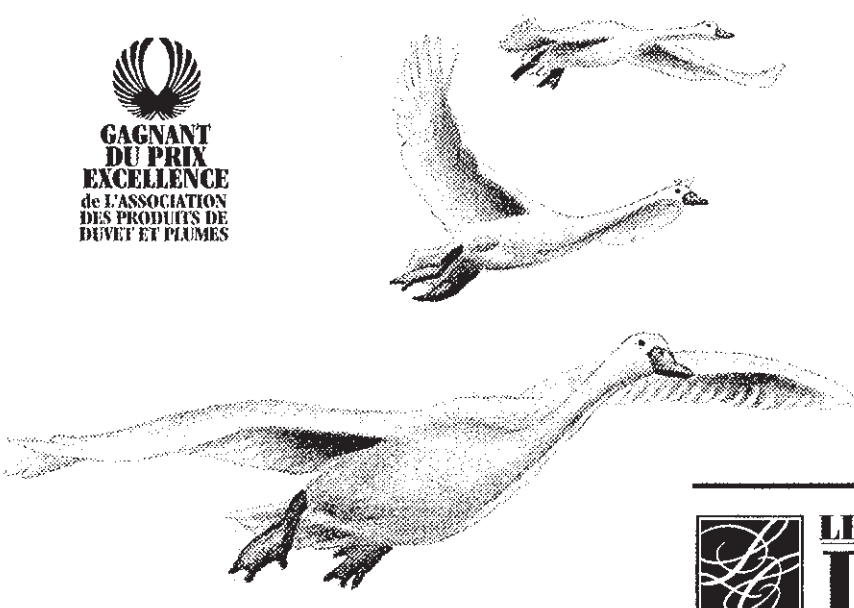
La Colombie, avec son trafic de drogue générateur de problèmes sociaux mais aussi de richesse, occupe une place à part. Son économie est de loin plus forte que celle de l'Équateur et le poids de sa dette de beaucoup inférieur.

Colombie exceptée, la situation de l'Équateur se compare à celle des autres pays du

bloc andin, la Bolivie et le Pérou. Ce sont trois pays qui ont beaucoup en commun. Des économies similaires et d'importantes populations indigènes. Mais nulle part le sort ne s'est acharné avec autant de férocité que sur l'Équateur, au surplus déserté par sa main-d'oeuvre. Nulle part la situation n'a atteint un degré de détérioration aussi tragique.

Le miracle continental dans des conditions aussi inégales apparaît impensable. « Quand les deux tiers de la population sont sans emploi ou sous-employés dans l'économie informelle, quand la main-d'oeuvre est peu ou pas préparée, on ne peut envisager sans beaucoup d'appréhensions l'entrée dans un nouveau marché, dit M. Larrea. Le pays a besoin de temps. »

Toutes les personnes interrogées par *Le Soleil* en Équateur ont exprimé la même crainte qu'une zone de libre-échange à l'échelle du continent ne rende les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres. Les grands perdants sur la ligne de départ sont indéniablement l'Amérique centrale, Costa Rica excepté, la Bolivie et l'Équateur. Mais le processus est solidement enclenché et personne ne croit pouvoir arrêter le train de la mondialisation. Un train sans marche arrière.



Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires

aux plus bas prix garantis!

Édredons de duvet blanche

Construction en cloisons 12 po

Simple	89⁹⁵
Double	109⁹⁵
Grand	119⁹⁵
Très grand	149⁹⁵



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland : 341-7810
La Cathédrale (Centre-ville) : 282-9525
Place Portobello Brossard : 671-2202
Les Galeries Laval : 681-9090

2938996

OKA Gestion informatique
OKA ltée
Téléphone : (514) 282-9334
Télécopieur : (514) 282-8060
Courriel : oka@oka-info.com
www.oka-info.com
Conseillers en informatique

ACTUALITÉS

| ACCUSÉ DE NÉGLIGENCE CRIMINELLE |

Le chauffard Bertrand Gagné écope de neuf ans de prison

Presse Canadienne

THETFORD MINES – Devant des familles déchirées par l'émotion, le juge Jean-François Dionne a condamné hier le chauffard Bertrand Gagné, 51 ans, à une peine de neuf ans d'emprisonnement pour avoir causé, par négligence criminelle, la mort de la petite Marie-Pierre Roy, 12 ans, et de son frère Mathieu, 9 ans.

On doit toutefois soustraire de cette sentence la détention préventive déjà purgée par Gagné, ce qui ramène la durée d'emprisonnement à huit ans et deux mois. Le Thetfordois s'est également vu interdire la conduite de tout véhicule pour une période de 15 ans.

Il s'agirait de la deuxième sentence la plus sévère pour ce type d'accusation, après les 10 années imposées à Sylvain Bois pour avoir causé la mort de deux personnes et des blessures à une troisième en 1999.

L'émotion était palpable dans la salle d'audience pendant que le juge rendait sa

sentence. D'un côté, les membres de la famille Thivierge-Roy sanglotaient quand le magistrat faisait mention des deux jeunes disparus, alors que de l'autre, l'une des soeurs de Gagné a éclaté en pleurs en apprenant que son frère passerait neuf ans au pénitencier. Fait rare, même le juge a eu peine à retenir ses larmes : il a dû faire une pause dans la lecture de son jugement, avant de reprendre pour dire des deux victimes qu'elles étaient deux enfants « à l'image de ce que la vie a de plus beau à offrir ».

Le magistrat a cité plusieurs facteurs aggravants pour justifier sa sentence, notamment la personnalité narcissique de Gagné, ses possibilités de réhabilitation absentes pour l'instant et le fait qu'il ait pris — sans permission — la voiture de son ex-femme hospitalisée, alors qu'il ne détenait pas de permis et était dans un état d'intoxication très avancé.

« Cet état est très proche de la préméditation », a-t-il déclaré, ajoutant également que l'emprisonnement était nécessaire pour empêcher ce chauffard récidiviste de recommencer.

Si le procureur de la Couronne, Serge Sévigny, se disait satisfait de la sentence, c'était tout le contraire du côté de l'avocat de Gagné, Jean Couture, qui avait demandé une peine de cinq à six ans de prison. « Ce que j'ai plaidé n'a pas été retenu par le juge. J'analyserai la sentence au cours des prochains jours et j'en discuterai avec mon client. C'est évident qu'on envisage un appel », a déclaré l'avocat.

La pilule était également dure à avaler pour les membres de la famille des victimes, qui étaient aussi insatisfaits de la sentence mais pour des raisons bien différentes. S'adressant pour la première fois aux médias depuis le début de l'affaire, la mère de Marie-Pier et Mathieu, Martine Thivierge, et sa fille Kathia estiment que la sentence est loin d'être exemplaire.

« Il fera trois ans, il sortira, il cuvera son vin et peut-être qu'il tuera d'autres enfants. J'aurais souhaité qu'il écope d'au moins 15 ans », a lancé la mère de famille, ajoutant que Gagné avait gâché la vie de sa famille.

« C'est comme si on lui donnait une petite tape sur la main en espérant qu'il va peut-être s'en sortir. Mais non, il ne s'en sortira pas. Des pourris comme ça ne s'en sortent pas », a-t-elle poursuivi.



Photo Presse Canadienne

Bertrand Gagné

| MEURTRE D'AYLIN OTANO-GARCIA |

Le juge refuse le plaidoyer de culpabilité d'un des accusés

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-JÉRÔME — Coup de théâtre hier en chambre de la jeunesse, au palais de justice de Saint-Jérôme, dans le dossier du meurtre à coups de bâton de baseball d'Aylin Otano-Garcia, 15 ans, survenu, le 12 juin 2000, à Chatham. Le juge Paul Chevalier est revenu sur sa décision et a refusé le plaidoyer de culpabilité d'un des deux adolescents accusés dans cette affaire. Il a expliqué que la preuve ne supportait pas les très graves accusations de complot pour meurtre et de meurtre prémédité.

Le juge de la Cour du Québec a fait cette annonce devant les deux avocats et les parents de l'accusé et de la victime. Les avocats n'étaient au courant de rien et ils s'apprêtaient à faire part au juge d'une suggestion commune quant à la sentence à être imposée à l'adolescent aujourd'hui âgé de 16 ans. Ils proposaient que l'accusé, incarcéré depuis 10 mois, passe quatre ans et demi en garde fermée, mais ils n'ont pas eu l'occasion d'en faire part au magistrat. L'autre adolescent, qui aurait tramé cet assassinat et frappé la victime, doit commencer à subir son procès le 28 mai.

Le 19 février, le jeune avait reconnu sa culpabilité et le procureur de la Couronne, Pierre-Luc Rolland, avait résumé en cour la déclaration que le premier accusé avait faite aux policiers peu de temps après la découverte du corps dans une sablière de Chatham, près de Lachute.

Il avait dit aux policiers qu'il avait conduit son amie Aylin Otano-Garcia à son complice, lequel n'aimait pas l'adolescente et était raciste. Il avait ajouté que le crime était planifié depuis longtemps, qu'il n'avait pas participé au meurtre, mais avait aidé à dissimuler le corps.

L'avocat de la défense, Anthony Francischiello, avait reconnu comme étant exacts les faits rapportés par son collègue. Et avant de prendre congé du juge Chevalier jusqu'à hier, les deux avocats l'avaient invité à prendre connaissance de différents rapports déposés, dont celui du 2 février 2001 du psychiatre Louis Morissette, qui décrit l'état mental de l'accusé le soir du meurtre.

Dans sa décision d'hier, le juge Chevalier explique qu'il a pris connaissance de ces rapports et de plusieurs jugements rendus en Cour supérieure et en Cour suprême.

L'un de ces rapports indique que bien que l'accusé reconnaisse qu'il y ait eu quelques discussions afin de se « débarrasser » de la victime, jamais l'accusé n'a pris ces discussions au sérieux. Dans un autre rapport,



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Un des deux présumés agresseurs de Aylin Otano-Garcia, en juin dernier.

l'adolescent reconnaît avoir entendu son complice dire qu'il était fâché contre la victime, qu'il allait finir par la « poigner et même la tuer ». Pour ce qui est du 12 juin, ce même rapport explique que l'accusé était un ami de la victime et qu'il aurait voulu qu'elle et son complice se parlent et règlent leur conflit. Il affirme aussi que lorsqu'il l'a conduit à la sablière, il ne savait pas ce qui allait se passer. À un psychologue, cet adolescent a souvent répété : « Je n'ai jamais pensé qu'il serait assez fou pour la tuer. »

Le juge souligne n'avoir pas pris connaissance de la déclaration de l'accusé donnée aux policiers parce qu'elle n'a pas été déposée.

« À la lumière de principes énoncés dans des arrêts, indique le juge Chevalier, il est clair que le tribunal ne peut accepter le plaidoyer de culpabilité enregistré sous l'accusation de complot de meurtre, car la preuve ne supporte pas une telle accusation. »

Quant au plaidoyer de culpabilité à une accusation de meurtre au premier degré, le juge en vient à la conclusion que dans tous les rapports produits, il est démontré que l'accusé n'avait aucune intention de tuer la victime et qu'il ne pensait pas que l'auteur de ce meurtre passerait à l'acte. « Cela ne veut pas dire que l'accusé n'encourt aucune responsabilité pénale », précise le juge.

M^{es} Rolland et Francischiello ont été pris au dépourvu par la décision du juge. M^e Rolland ne l'accepte pas et il a demandé une remise. Il va profiter de la semaine prochaine pour consulter ses supérieurs et il se pourrait fort bien que le ministère public décide d'entreprendre le procès avec des accusations de complot et de meurtre prémédité devant un autre juge.

il y a des gens qui
se distinguent

Nuisette

49⁹⁵

Jones New York.
Peignoir coordonné,
89,95 \$.

T-shirt

25⁹⁵

Guess
Offert au Mail Champlain et
à Place Ste-Foy

Chemise sport

55\$

Collection West Coast

Chemisier

39⁹⁵

Collection Les Ailes

19⁹⁵

Précidio
Ensemble
plateau et
6 verres



CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-À-PORTER



CARTE LES AILES
MASTERCARD



AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com
Grande ouverture : Centre Bayshore - Ottawa - Août 2001



Un chien qui a sûrement hâte de s'en donner à coeur joie ailleurs que dans la neige lourde d'une fin d'hiver.

Il faudra peut-être attendre à Pâques pour voir la neige disparaître...

RAYMOND GERVAIS

ÇA FAIT 30 ANS qu'il n'y a pas eu autant de neige au sol, à Montréal, un 31 mars. Il faut en effet remonter à 1971, soit l'année de la fameuse tempête du siècle, pour en retrouver autant.

Les 3 et 4 mars 1971, rien de moins que 47 cm de neige étaient tombés sur la grande région métropolitaine, paralysant le transport en commun de surface ainsi que la circulation sur les autoroutes et dans les rues de la ville. De nombreuses compagnies avaient dû fermer leurs portes durant quelques jours faute d'employés et d'approvisionnement. Cette neige avait été balayée par de fortes bourrasques de vent qui avaient rendu la visibilité complètement nulle, d'où le qualificatif de « tempête du siècle ».

« Il faut faire la nuance entre une tempête de neige et une chute de neige très importante comme les 22, 23 et 24 mars derniers, alors

que 50,2 cm de neige sont tombés. Cette chute de neige se situe au troisième rang dans l'histoire récente des statistiques de la météo, mais non au chapitre des tempêtes », a précisé Marc Gélinas, d'Environnement Canada.

En météo, le mot tempête n'est pas nécessairement synonyme d'accumulation importante.

En 1969, une chute de neige importante, survenue du 26 au 28 décembre, avait laissé 59 cm de neige au sol. Pour cette chute de neige, les météorologues parlent de « tempête de neige », mais pas de tempête du siècle, même si dans les faits, il est tombé 12 cm de neige de plus qu'en 1971. Pourquoi? Simplement à cause de l'intensité de la tempête et de la vélocité des vents.

En 1955, une autre tempête avait laissé 55 cm de neige sur Montréal.

Pour revenir à l'hiver 2001, M. Gélinas estime que si la situation

ne s'améliore pas, il faudra attendre à Pâques, soit au 15 avril, pour voir la neige disparaître complètement du paysage montréalais. Et encore là, tout dépend de la température des prochains jours.

En avril, il n'est pas exceptionnel d'avoir des chutes de neige à Montréal, mais habituellement, il n'y a plus de neige au sol le 1^{er} avril. La neige qui tombe en avril fond rapidement, mais cette année, c'est différent et avec le froid que la neige au sol dégage présentement, il n'est pas impossible que la nouvelle neige qui nous tombera dessus puisse rester avec nous quelques jours.

Pour le présent week-end, Environnement Canada en prévoit pour tous les goûts. Neige, pluie et percées de soleil. La région de Montréal pourrait recevoir de 5 à 10 cm de nouvelle neige, tandis que dans les Cantons-de-l'Est, de 10 à 15 cm sont attendus aujourd'hui. Quant au mercure, il ne devrait pas dépasser les cinq degrés.

Les pistes du mont Saint-Sauveur pourraient rester ouvertes jusqu'en juin

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

ON POURRA presque user son bikini sur les pentes de ski cette année.

Au mont Saint-Sauveur, dans les Laurentides, les pistes pourraient rester ouvertes jusqu'en juin. Comme en 1997, les skieurs risquent donc de devoir disputer les places de stationnement aux adeptes des glissades d'eau.

« On restera ouvert très tard, au moins jusqu'à la fin de mai. On a 15 à 20 pieds de neige accumulée. Notre réserve n'a pas du tout fondu », se réjouit Louis Dufour, président de cinq stations de la Vallée de Saint-Sauveur, qui ont connu une saison record avec une hausse de l'achalandage se situant entre 25 % et 30 %. « Même au village, il y a une ambiance hivernale, de la neige sur tous les toits de maison. »

Dans les Cantons-de-l'Est, on célèbre aussi la météo. À Orford, qui a connu bien des saisons difficiles, on accueillera les skieurs jusqu'au lundi de Pâques, et peut-être jusqu'à la fin avril. « Toutes nos pistes sont ouvertes, même les sous-bois ! Je n'ai jamais vu d'aussi belles conditions aussi tard », s'exclame la directrice du marketing, Louise Gadbois. « On se croirait en janvier. Aujourd'hui, il neige à plein ciel, c'est presque décourageant ! »

Excédés par tant de blancheur, certains sportifs commencent en tout cas à rêver à l'été. « À ce temps-ci de l'année, les gens veulent du soleil, observe Mme Gadbois. S'il fait beau, on peut avoir 6000 personnes; s'il fait gris, seulement 100 ». L'achalandage dépend aussi des conditions en ville,

poursuit-elle : « Quand tout est fondu à Montréal et que les gens ont sorti leur bicyclette, ils ne pensent plus au ski. »

Pour l'instant, tout va bien, assure toutefois M. Dufour. « Quelques semaines avant Pâques, les gens commencent à penser à d'autres sports. Mais ils sont rassurés en voyant toute la neige chez eux, à Laval et à Montréal. »

On rapporte aussi des hausses de fréquentation « remarquables » à Sutton de même qu'au mont Saint-Bruno (de 15 % à 20 %), situé sur la Rive-Sud de Montréal.

Du côté de Québec, les monts Sainte-Anne et Stoneham ont annoncé cette semaine qu'ils repousseraient leurs dates de fermeture (au 6 mai et au 8 ou 16 avril).

« C'est pour satisfaire leurs abonnés, explique Martine Lizotte, porte-parole de l'Association des stations de ski du Québec. Le ski de printemps, c'est le ski le plus agréable. Vous avez les barbecues, les terrasses... Plusieurs stations vont même allonger leur journée d'une heure parce que les gens ne veulent plus partir. »

Le ski de soirée, par contre, se terminera bientôt ou est même déjà terminé à plusieurs endroits. Et toutes les stations ne rêvent pas de rester ouvertes jusqu'aux premiers bourgeons. « Certains centres vont fermer même s'il reste de la neige, prévient Mme Lizotte. Ça coûte très cher d'opérer en fin de saison. Quand les gens en ont assez du ski, ils viennent en moins grand nombre. »

Pour savoir quelles stations sont ouvertes parmi les 65 stations membres de l'Association, on peut consulter le site Internet : www.quebecskisurf.com.



CÉLÉBREZ AVEC NOUS LES 50 ANS DE NOTRE VOL MONTRÉAL – PARIS!
Vous pourriez gagner 2 des 50 billets d'avion en service Super Affaires pour Paris cet été.

50 ans à destination de la Ville lumière, ça se fête! Si vous êtes membre Aéroplan[™], vous pourriez gagner 2 des 50 billets d'avion en service Super Affaires[™] pour Paris cet été*. Pour participer, réservez en classe Affaires ou en service Super Affaires et voyagez entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2001 avec Air Canada ou Air Canada Régional¹ et ce, quelle que soit votre destination. Si vous n'êtes pas membre Aéroplan, vous n'avez qu'à téléphoner au 1 800 361-5373 ou à visiter notre site Internet pour vous inscrire. De plus, à partir du 15 juin, nous vous offrons un second vol quotidien sans escale au départ de Montréal pour Paris, avec tout le confort de notre service Super Affaires. Des cadeaux comme ça, c'est extra! Certaines conditions s'appliquent.

www.aircanada.ca/aeroplan

* S'adresse aux résidents canadiens membres Aéroplan[™] qui ont atteint l'âge légal de la majorité dans leur province de résidence. Au total, 25 paires de billets (50 billets) seront décernées au hasard le 5 juin 2001. Les chances de gagner dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles reçues. La valeur approximative totale de chaque prix est de 7660 \$ CAN. Pour être déclaré gagnant, un participant dont le nom aura été tiré au hasard devra répondre correctement à une question réglementaire d'arithmétique. Les gagnants ont jusqu'au 15 juin 2001 pour réclamer leur prix. Le voyage doit être effectué entre le 15 juin et le 3 septembre 2001. Les billets doivent être réservés en classe C et celle-ci doit être disponible au moment de la réservation. Les gagnants s'embarqueront de l'aéroport desservi par Air Canada ou Air Canada Régional inc. le plus près de leur résidence canadienne pour Montréal où ils feront correspondance avec un vol sans escale entre Montréal et Paris. Pour obtenir le règlement complet du tirage, faites parvenir une enveloppe pré-adressée et suffisamment affranchie à l'adresse suivante: Voyez Paris en double, 1250, boul. René-Lévesque O., bureau 3650, Montréal (Québec) H3B 4W8.

¹ Faisant affaire sous la raison sociale d'Air BC, d'Air Nova, d'Air Ontario et de Canadien Régional. ² Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. ³ Super Affaires est une marque de commerce d'Air Canada.



Vente^e PrintEmps

Meubles de TECK et de Rotin

INFLUENCE

Directement du grossiste
• Réservez dès maintenant vos meubles de jardin à des prix très réduits

ROTIN ET ACCESSOIRES

8493, boul. Décarie, Ville Mont-Royal | 3919, boul. Taschereau, Saint-Hubert
tél. : (514) 734-2801 (sortie Jean-Talon) | tél. : (450) 445-8678 (Centre de liquidation)

ET RÉCEMMENT 3705, autoroute des Laurentides (15), Laval, (sortie 10) • tél. : (450) 681-8443

Les heures d'ouverture : lun., mardi et merc. 10 h à 18 h, jeudi et ven. 10 h à 19 h, samedi 10 h à 17 h
Dimanche (Laval seulement) : 11 h à 17 h

Programme d'espagnol

Printemps 2001

Apprenez l'espagnol, la langue montante des affaires. Nos cours pratiques sont axés sur des situations réelles de la vie courante. Vous apprendrez vite à vous exprimer en espagnol et à vous sentir à l'aise dans vos rapports professionnels aussi bien que personnels.

Conversation – après-midi :	Du 10 avril au 14 juin Le mardi et le jeudi : 16 h–18 h 10 semaines (40 heures) 190 \$
Conversation – soir :	Du 10 avril au 14 juin Le mardi et le jeudi : 18 h–20 h 10 semaines (40 heures) 190 \$
Conversation – samedi :	Du 14 avril au 16 juin 10 h–14 h 10 semaines (40 heures) 190 \$

Inscription, règlement des frais et test de classement :
Lundi 2 avril de 9 h à 16 h 30
Mardi 3 avril de 9 h à 19 h

LES PLACES SONT LIMITÉES

Frais d'inscription (non remboursables) : 15 \$

Règlement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa, MasterCard ou carte de débit. *Comptant ou chèques personnels non acceptés.*

Renseignements :
1600, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(Métro Guy-Concordia, sortie rue Guy)
Tél. : (514) 848-3600
Télec. : (514) 848-2806
Internet : www.concordia.ca/cont_ed
Courriel : celi@alcor.concordia.ca

UNIVERSITÉ Concordia

Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Banalisons

Vous banalisez, disent-elles, quand on ne montre pas assez de contrition. Vous banalisez, disent-elles, quand on tente d'expliquer comment cela s'est passé. Vous banalisez, ont-elles dit à Claudel Toussaint. Et tout penaud, le candidat du PQ dans Mercier s'est excusé. Il n'aurait pas dû. De toute façon elles ne l'ont pas cru. « Sûrement des excuses de circonstance », a persiflé la coordonnatrice du Regroupement provincial des maisons d'hébergement.

Vous banalisez, accusent-elles si souvent, que le mot est maintenant synonyme d'infamie. Pourtant, quoi de plus banal qu'une chicanes de ménage. Quoi de plus prévisible que le grand déballeage final d'un couple en bout de parcours : reproches, rancœur, menaces, cris, larmes, peur. Et des gestes parfois. Tu me gifles, je te repousse un peu fort, tu tombes, salaud, pute. 911. Il m'a fait un bleu ici, regardez.

Pas banal tout ça ? Tristement, platement banal.

Comme 12 000 personnes dans la ville de Montréal (il est peut-être là le vrai scandale), j'ai vu le rapport des policiers qui se sont rendus à l'appel de M^{me} Toussaint ce soir-là. Je ne vous en ferai pas lecture. Cela ne vous regarde pas plus que cela me regarde, ou que cela regarde M^{me} Françoise David, qui a eu aussi ce rapport en main, je me demande bien à quel titre. Des policiers vous diraient que c'est le plus banal, le plus courant des rapports de chicanes de ménage. Pas de coups échangés. Une vive bousculade dans les escaliers, une très vive discussion...

M^{me} Toussaint a bien fait d'appeler la police. Et la police a bien fait d'embarquer M. Toussaint. Il y a 30 ans la police répugnait à intervenir dans les chicanes de couple. Aujourd'hui, c'est le contraire. Grave

pas grave, vrai pas vrai, ils embarquent systématiquement. C'est plus sûr comme ça. Et c'est pas à eux de tirer la ligne. (C'est à qui au fait ?)

Bref, 15 jours après, M^{me} Toussaint retirait ses accusations. La Couronne aussi. Il est important de préciser qu'il arrive fréquemment à la Couronne de procéder même quand la plaignante retire sa plainte. Ici la Couronne a choisi de ne pas le faire. Il doit bien y avoir une raison. Je suggère que la Couronne n'a pas cru à la gravité des faits. Anyway, le dossier est clos depuis un an. Quand c'est arrivé, M. Toussaint n'était pas candidat dans Mercier et ne se préparait pas à le devenir. Il était attaché politique du ministre Robert Perreault, qui n'avait pas parlé de démissionner. Toussaint était un citoyen ordinaire qui venait de vivre une banale chicanes de ménage.

C'est exactement ce qu'il a dit quand on a révélé l'affaire. « Ma femme a appelé la police dans un moment de panique. Les accusations ont été abandonnées. Le dossier est clos. » Et il y avait dans ses grands yeux étonnés une question muette : Au fait, de quoi vous mêlez-vous ?...

Pauvre lui ! Parler aussi négligemment de violence conjugale ! Sans montrer aucun repentir ! Un Haïtien en plus, avec toutes ces statistiques qui disent que les Haïtiens... enfin ne me faites pas parler. Ça n'a pas été long. BA-NA-LI-SA-TION, scandait madame la présidente debout sur sa barricade. Pardon ? Vous me demandez comment on peut banaliser un crime qu'on n'a pas commis ? Je vous trouve bien impertinent. Je vous répondrai que lorsqu'il est question



de violence conjugale, tous les hommes devraient préventivement mourir de honte. À tout le moins faire leurs dévotions aux concessionnaires exclusives de la lutte contre la violence conjugale, mais surtout de la lutte contre la banalisation de la violence conjugale. Comprenez que la banalité ne fait jamais les grandes causes.

Entendons-nous. Il y a des hommes qui tuent leur femme dans des chicanes de ménage. Il y a des hommes qui battent leur femme à coups de pied et à coups de poing. Il y a des hommes qui terrifient leur femme et leurs enfants pendant des années. Il y en a beaucoup, épouvantablement trop. Un réel problème de société, mais y en a-t-il autant que les statistiques des mouvements féministes le disent ? J'ai un doute. Pas que je les croie menteuses. Mais quand je les vois englober Toussaint dans leurs statistiques, j'ai forcément un doute.

On parlait de l'affaire Toussaint depuis trois jours, on avait appris qu'il avait été accusé de violence conjugale, mais quoi exactement ? Curieusement tout le monde savait, et tout le monde s'en foutait. Comme si le degré de violence importait peu. S'il avait volé, on eût précisé : un livre, la caisse du parti, une banque. Alors que dans la violence conjugale il n'y a pas de gradation, c'est l'horreur totale, tout de suite et de toute façon. Peu importe les circonstances ou la gravité des faits. Deux êtres se déchirent, elle veut s'en aller, il la retient, elle a un bleu sur le bras : violence conjugale. À bout de nerfs,

il lui dit : je vais t'arracher la tête ma maudite, et c'est comme si Polytechnique recommandait. Ah ! Polytechnique ! Cette semaine j'ai eu au bout du fil une étudiante de Hull — je devais être le douzième journaliste qu'elle appelait — qui a été agressée par un autre étudiant pendant un cours. Le type l'a prise au collet, elle s'est dégagee rapidement, ça s'est passé devant toute la classe et devant deux profs qui ont tout vu, et qui n'ont pas jugé bon de sanctionner l'agresseur. J'en déduis que ce n'était certainement pas une tentative de meurtre. Si ni l'université, qui a été saisie d'une plainte, ni les profs, ni les autres élèves n'ont bougé, c'est peut-être que l'incident n'avait pas la gravité que la jeune femme lui prêtait, bref, elle a néanmoins réussi, et c'est ici que je voulais en venir, elle a néanmoins réussi, dans le récit qu'elle m'en a fait, à évoquer trois fois la tuerie de Polytechnique...

Dans le discours des féministes, il n'y a pas de violence banale. C'est Polytechnique tous les jours.

Je ne suis pas d'accord évidemment. Je crois que la plupart des rapports entre les gens sont sous-tendus par une violence éminemment banale. Je suis moi-même très banalement violent. Parfois l'agresseur, et parfois la victime de cette violence-là. C'est comme si la vie te donnait une claque sur la gueule. Ça fait pas si mal que ça.

Pour revenir à Claudel Toussaint, s'il gagne son élection le 9 avril prochain, ce que je souhaite, ce ne sera pas une victoire des péquistes ni une défaite des libéraux, ce sera une manifestation de la sagesse populaire.

Poisson d'avril à l'heure avancée

L'horaire d'été

Dans la nuit de samedi à dimanche nous avancerons nos montres et horloges d'une heure.



Michèle Lecavalier-- (PC)

MISE EN GARDE : si on vous dit que vous êtes en retard d'une heure demain, 1^{er} avril, ne riez pas ! Ce n'est pas un poisson d'avril. C'est que vous aurez oublié d'avancer l'heure, comme la tradition le veut, dès les 12 coups de minuit du premier dimanche d'avril.

Mais il y a bien une petite plaisanterie sous tout ça. C'est l'horloge qui vous jouera un tour en vous subtilisant une heure de sommeil ou une heure en compagnie de vos amis dans un bar en liesse. Coquine ! Vous pourriez toutefois vous venger tout au long de l'été, en profitant du soleil bien plus tard en soirée. Rira bien qui rira le dernier !

C'est d'abord aux Britanniques, reconnus pour leur humour noir, que nous devons cette étrange valse des pendules, qui oscillent entre l'heure normale d'octobre à mars et l'heure avancée à partir d'avril. Cette mesure a été adoptée pendant la Première Guerre mondiale, pour ne jamais être abandonnée par la suite. Si au début, la raison principale derrière ce changement d'heure était l'épargne du pétrole, les motivations qui poussent aujourd'hui les gouvernements de tous les pays occidentaux à imposer ce changement est d'ordre économique. Il est prouvé que plus l'astre du jour brille sur les consommateurs, plus ils dépensent ! Qui a parlé d'un poisson d'avril ?

LA SANTÉ PAR LE TAI CHI

DÉBUT

MONTRÉAL 5271 St-Hubert Siège social régional Plateau	Lun-Mer 17h00-18h00 Mar-Ven 9h00-10h00 Mardi 18h00-20h00 Mercredi 13h30-15h30 Jeudi 18h30-20h30 Vendredi 10h00-12h00 Mardi 20h00-22h00 Mercredi 19h00-21h00 Vendredi 18h00-20h00 Lundi 18h00-20h00 55+ Lun-Mer 10h00-12h00	02/04 03/04 03/04 04/04 05/04 06/04 01/05 02/05 04/05 04/06 02/04
979 Côté, 2^e étage Quartier chinois	Mardi 18h30-20h30 Mercredi 19h00-21h00	03/04 04/04
4455 West Broadway, NDG	Mardi 19h30-21h30	01/05

BELOEIL, 300 Hertel 961 boul. Richelieu	Mercredi 19h00-21h00 Vendredi 13h45-14h45	04/04 06/04
McMASTERVILLE, 3^e Ave.	Lundi 19h00-21h00	09/04
BROSSARD, 2550 Asselin 3300 Bernard	Mercredi 18h30-20h30 Jeudi 19h30-21h30 Samedi 10h00-12h00 55+ Vend 9h30-11h30	04/04 05/04 07/04 06/04
ST-LAMBERT 85 Desaulniers	Jeudi 19h00-21h00	05/04
CHÂTEAUGUAY 35 boul. d'Anjou	Lundi 19h30-21h30	02/04
LAVAL, 108 St-Hubert	Lundi 19h00-21h00	02/04
LONGUEUIL 859 Ste-Foy	Mardi 18h30-20h30 Samedi 10h00-12h00 55+ Merc 10h00-11h30	03/04 07/04 11/04
REPENTIGNY 50 Thoun, Centre à nous	Mardi 19h30-21h30 Jeudi 19h30-21h30 Samedi 13h00-15h00	08/05 10/05 12/05
STE-THÉRÈSE 40 St-Louis, local C-03	Mardi 19h00-21h00	03/04
VAUDREUIL 21 Louise-Josephite	Mardi 19h30-21h30	03/04
VERDUN, 655 Willibrord	Lundi 19h00-21h00	02/04

La pratique régulière du tai chi taoïste procure un exercice complet du corps et un apaisement de l'esprit. Pratiquez cet art accessible, sous supervision compétente, au sein d'un entourage sympathique, en vous joignant à la plus grande école en Occident.

ESSAI GRATUIT
Essayez, sans obligation, une classe pour débutants.
Siège social régional : 5271, rue Saint-Hubert
www.taoist.org
montreal@ttcs.org

NOUVELLES CLASSES À TOUTES LES MOIS
• AUSSI CLASSES SPÉCIALES POUR LES 55 +

Aussi en Estrie, Mauricie, Outaouais, région de Québec, Gaspésie, Abitibi.

Tél. : (514) 272-5271

Royal étend ses ailes

Nous offrons plus de vols domestiques. **Pour moins cher.**

Ottawa à partir de 45\$ 2 VOLS/JOUE	Halifax à partir de 79\$ 2 VOLS/JOUE	Toronto à partir de 89\$ 8 VOLS/JOUE
Winnipeg à partir de 169\$ 5 VOLS/SEMAINE	Calgary à partir de 187\$ 5 VOLS/SEMAINE	
Edmonton à partir de 197\$ 5 VOLS/SEMAINE	Vancouver à partir de 189\$ 5 VOLS/SEMAINE	

ROYAL
Votre partenaire

Maintenant partenaire du programme **Aeroplan**SM

Réservez votre prochain voyage auprès de votre agent de voyages ou communiquez avec nous au **1 888 828-9797 • www.royal.ca**

Les prix indiqués peuvent varier selon les dates de départs, sont des tarifs aller simple et sont soumis à l'attribution des sièges. Taxes, NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Places limitées et nouvelles réservations seulement. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. Les fréquences des vols annoncées sont du lundi au vendredi. SMAeroplan est une marque déposée d'Air Canada. Certaines conditions s'appliquent.

DES SPAS TRÈS TRÈS SYMPAS !

SPAS TRÉVI

pour le plaisir du corps et de l'esprit!

- Diverses stations de massage thérapeutiques
- Sièges ergonomiques
- Jets hydrothérapeutiques
- TRIMASSAGE réglables et puissants
- Système de régénération de l'eau unique à Trévi

à partir de **49\$** par mois*

LIVRAISON INCLUSE PRÊT À UTILISER !

RIEN À PAYER AVANT 2002 !

Trévi
LE N°1 DE LA PISCINE
MEUBLES • SPAS • SOLARIUMS
www.eTrevi.com

BLAINVILLE 11, boul. de la Seigneurie Ouest • BOUCHERVILLE 1235, rue Ampère
BROSSARD 8705, boul. Taschereau • CHÂTEAUGUAY 115, boul. St-Jean-Baptiste
FABREVILLE 515, boul. Curé-Labelle • MASCOUCHE 285, montée Masson
POINTE-AUX-TREMBLES 11800, rue Sherbrooke Est • POINTE-CLAIRE 2315A, aut. Transcanadienne • TROIS-RIVIÈRES-OUEST 4445, boul. Royal
NEPEAN (Ontario) 1872, Merivale Road

*Mensualité calculée à partir de la valeur au détail à un taux de 8,75 %. Amortissement de 120 mois. Prêt remboursable en tout temps avant échéance. Taux en date du 9 mars 2001.

« Je vais te le masser le coeur, moi »

L'ex-policier Gaétan Rivest admet être usurier

CHRISTIANE DESJARDINS

L'ex-caporal de la SQ, Gaétan Rivest, a réglé ses comptes avec la justice, hier, en plaidant coupable à des accusations d'extorsion et de menaces dans deux dossiers différents.

Suivant la suggestion commune de la Couronne et de la défense, le juge Bernard Grenier a condamné l'ex-policier de 51 ans à 10 mois de prison.

Les deux dossiers de Rivest concernent le prêt usuraire qui, a-t-on déjà souligné devant

le tribunal, est devenu son gagne-pain. Le premier incident est survenu en novembre 1999. Un homme qui agissait comme portier dans un club de danseuses de la rue Sainte-Catherine a emprunté de l'argent à un collègue, qui lui a dit que « ça venait de Rivest ». Mais voilà, l'emprunteur a perdu son emploi, si bien qu'il n'a pas été en mesure de rembourser son dû avec les énormes frais d'intérêts qui ne cessaient de courir. Rivest le harcelait au téléphone. « Je vais te le masser le coeur, moi », lui a-t-il dit, après que l'homme eut manqué un rendez-vous parce qu'il avait dû se rendre à l'hôpital. Il a fini par porter plainte à la police, et Rivest a été arrêté et accusé.

Le second incident est survenu en mars

dernier, alors que Rivest purgeait une peine avec sursis dans une affaire de faux documents pour laquelle il avait plaidé coupable. Un homme lui a emprunté 2000 \$, mais les intérêts couraient tellement vite qu'il n'a plus été en mesure de payer. Rivest a menacé de lui faire casser les deux jambes, et un homme qui l'accompagnait, identifié comme étant César Santibanez, a giflé l'emprunteur, qui a porté plainte à la police.

Les policiers ont alors décidé de prendre Rivest sur le fait. On a demandé à la victime de faire croire à Rivest qu'il avait trouvé quelqu'un qui payerait sa dette, un Asiatique qui agissait comme usurier au Casino.

« Dis-y qu'il vienne me rencontrer au coin

de telle rue », a répondu Rivest. Quand la rencontre a eu lieu, l'Asiatique s'est avéré être un policier du SPCUM. Nouvelles accusations. Cette fois, la liberté sous cautionnement lui a été refusée.

Hier, M^e Jacques Dagenais a indiqué au juge qu'il avait accepté de régler le dossier de Rivest pour éviter aux victimes de venir témoigner. On peut comprendre la crainte des deux hommes, quand on songe que Rivest a côtoyé régulièrement des bonzes du crime organisé et amis du chef des Hells Angels, Maurice Boucher, tels que Dédé Desjardins, et Robert Savard, tous deux assassinés l'an dernier.

Soulignons enfin que Gaétan Rivest a déclaré faillite en février dernier.

Gros bras, grands crus

VINCENT MARISSAL

OTTAWA - Établis depuis longtemps dans les cabarets et les bars de danseuses nues, les motards s'intéressent maintenant aux grands vins, au point de jouer des biceps pour quelques précieuses bouteilles.

Les employés et les clients de la succursale Sélection de la Société des alcools (SAQ) de Saint-Jérôme ont constaté de façon bien désagréable, le mois dernier, le nouvel intérêt des motards pour les grands crus italiens.

L'incident, confirmé cette semaine à *La Presse* par différentes sources, s'est produit le 8 février, jour de la vente par la SAQ des grands vins de Toscane du millésime 1997, tels les Sassicaia, Tignanello, Solaia et des grands Chianti. Un groupe de motards membres des Rockers-nord, dont Robert Dubois, accompagnés d'un restaurateur du Plateau Mont-Royal, selon la police de Saint-Jérôme, ont injurié et bousculé des clients qui attendaient dans une longue file l'ouverture de la succursale.

Les motards, arrivés très tôt eux aussi pour acheter quelques rares bouteilles, se seraient endormis dans leur véhicule, perdant ainsi leur place dans la file. C'est quand ils ont essayé de la reprendre, devant des clients qui avaient entre-temps obtenu des numéros des employés de la SAQ, que les choses se sont gâtées.

« Ils voulaient reprendre leur place parce qu'ils disaient qu'ils étaient arrivés avant tout le monde, mais il y a eu une altercation avec une dame qui s'est interposée », explique Richard Lachance, porte-parole de la police de Saint-Jérôme.

Les motards sont finalement entrés, ils ont acheté chacun la limite permise par client, puis sont repartis, en prenant le soin de crever les pneus de l'auto de la dame avec qui ils avaient eu maille à partir.

« Une plainte a été déposée contre les motards, puis retirée, peut-être à cause de la peur des représailles », indique M. Lachance.

Selon le porte-parole de la police de Saint-Jérôme, ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit dans une succursale de la SAQ au moment de la vente des grands vins. « Ça s'est déjà produit avant, dit-il. On sait

qu'ils (les motards ou leurs commanditaires) peuvent revendre ces bouteilles facilement 500 \$. Le crime organisé blanchit l'argent avec du vin maintenant, c'est une manière comme une autre. »

La direction de la SAQ confirme l'incident, mais affirme du même souffle qu'il s'agit d'une première. Incident isolé ou pas, le nouvel engouement des motards pour les grands bouteilles inquiète les dirigeants de la SAQ.

« Cet incident nous rend très inconfortables, admet Jean-Claude Gagnon, premier vice-président à la direction commerciale de la société d'État. Cela met nos employés en danger et nous allons faire tout ce que l'on peut pour qu'une telle chose ne se reproduise pas. »

Dans le milieu du vin québécois, on ne s'étonne guère de l'intérêt des motards pour les grands crus. Certains restaurateurs, importateurs et collectionneurs à la cave bien garnie sont prêts à faire n'importe quoi pour mettre la main sur des vins prestigieux, y compris engager des malabars pour assurer le ravitaillement.

Les motards, affirment des sources au courant du dossier, achètent depuis des années de grands vins écoulés en quantité limitée par la SAQ au profit de restaurateurs reconnus pour la richesse de leur cave.

Vendus entre 80 \$ et 129 \$ par la SAQ, les « super-toscans » 1997 (le millésime du siècle, selon certains experts internationaux) se vendront facilement de six à huit fois le prix dans quelques années.

La SAQ ne disposait cette année que de 4300 caisses de 11 grands toscans (51 600 bouteilles) pour 80 succursales, ce qui veut dire autour de 75 bouteilles de Sassicaia, de Tignanello ou de Solaia.

« La distribution de ces produits, c'est une job chirurgicale, dit M. Gagnon. On ne fournit pas, alors on procédera autrement dès l'an prochain, soit par tirage ou par commande ou autrement. »

« Pour nos membres, c'est la pire journée de l'année », résume Jean Laperrière, le président du syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ.

Tentative d'enlèvement d'un enfant: un complice plaide coupable

CHRISTIANE DESJARDINS

ROBERT DE SANTIS, un homme de 49 ans qui a tenté avec un complice d'enlever un enfant de six ans dans le but de demander un rançon de un million, a plaidé coupable hier à des accusations de complot et de tentative d'enlèvement.

Les faits, que nous ne pouvons révéler en détail pour le moment puisqu'ils font l'objet d'une ordonnance de non-publication et que le cas de l'autre accusé n'est toujours pas réglé devant le tribunal, se sont produits en avril 2000. Pendant près d'un mois, De Santis, leader dans cette affaire aussi sinistre que rocambolesque, et son complice allégué, Bernard Gastin, âgé également de 49 ans, ont planifié et tout mis en oeuvre pour enlever le petit garçon dans la résidence de ses parents, à Laval.

Leur plan a foiré au jour J, le 25 avril, quand leur camionnette a été cernée par des policiers, alors qu'ils s'apprêtaient manifestement à passer à l'acte, et qu'ils étaient presque rendus devant la maison où vivait l'enfant.

Le principal témoin dans cette affaire est un policier de la Communauté urbaine de Montréal, qui a agi comme agent double dans ce complot. Son témoignage, ajouté à l'écoute électronique et à la filature, constitue une preuve écrasante. D'ailleurs, après les arrestations de Gastin et De Santis, la Cour du Québec avait refusé de les remettre en liberté sous cautionnement. De Santis a alors tenté sa chance en Cour supérieure, mais là aussi la liberté sous cautionnement lui a été refusée.

Une troisième personne qui aurait participé au complot reste pour le moment intouchable. Il s'agit d'un policier du SPCUM. Son identité est connue, mais les preuves manquent pour l'accuser. Le Service de police l'a tout de même réaffecté à des tâches administratives. Apparemment, ni De Santis ni Gastin, ne veulent agir comme témoin à charge contre lui.

De Santis reviendra devant le tribunal le 22 mai, pour les plaidoiries sur sa sentence. Bernard Gastin reviendra pour sa part le 15 mai, alors qu'on fixera une date d'enquête préliminaire.



Une valeur de (15,95)

CANIF SUISSE GRATUIT
à l'achat d'une paire de chaussures, de bottes ou de sandales Salomon à prix régulier.

Solde de location

Venez profiter de la liquidation biannuelle de tous les produits du service de location. Vous trouverez des produits usagés tels que : tentes, sacs de couchage, raquettes, ski de randonnée, ski de télémark, sacs à dos, piolets, crampons et bien plus!

Le samedi 7 avril dès 9 h

Une occasion unique de vous équiper à prix réduit. Arrivez tôt!



Promotion en vigueur jusqu'au 8 avril 2001 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

2159, rue Sainte-Catherine Est, Montréal H2K 2H9  **Métro Papineau**

Tél. : (514) 524-1106

VOTRE PRIME VOTRE CHOIX



Du 21 mars au 8 avril 2001, avec tout achat de 26 \$* ou plus de produits Biotherm, choisissez votre prime selon votre type de peau :

- D-STRESS NUIT Fluide ou Gel crème anti-fatigue relaxant-éclat, 15 ml
- D-STRESS Gel ou Gel crème fortifiant éclat anti-fatigue, 15ml
- BIOSOURCE Mousse nettoyante ou Crème moussante adoucissante, 15 ml
- AQUA RELAX Bain relaxant, 30 ml
- AQUA RELAX Lait hydratant, 30 ml

Le tout dans une pochette à cosmétiques transparente.

* Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks.

Nouveau! Age Fitness

Soin rajeunissant visible

Toute la force de vie de l'olivier concentrée dans un pot !

50 ml pour 47 \$



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER



LA CARTE LES AILES MASTERCARD

 CALIFORNIA CLOSETS®

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailes.com
Grande ouverture : Centre Bayshore - Ottawa - Août 2001

Le réseau routier québécois vieillit et sa dégradation s'accélère. À l'occasion du congrès de l'Association québécoise du transport et des routes qui débute demain à Laval, *La Presse* s'est intéressée à la question du réseau routier. Les experts et constructeurs consultés en arrivent tous à la même conclusion : ce ne sont pas les bonnes techniques qui manquent, mais l'argent et des interventions plus efficaces et mieux ciblées. Et au diable le rapiéçage, il faut des travaux plus durables. Voici la première tranche de notre série.

Le tiers du réseau routier est à refaire



ANDRÉ DUCHESNE

L'ÉTAT DU RÉSEAU

SAM | 1 > Un réseau en déclin

DIM | 2 > Le partenariat, la solution?



Photo ANDRÉ FORGET, La Presse ©

La Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec estime que les ordres supérieurs de gouvernement devraient investir 1,5 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour répondre aux besoins des municipalités en réfection de routes.

« Nos routes ont tellement été négligées au cours des dix dernières années que le Québec est à la veille de se comparer à un pays en voie de développement. Pour refaire le réseau, on devrait peut-être songer à demander des subventions à l'ACDI », lance Pierre Delangis, président de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

Colorée et imagée, l'allusion n'en reflète pas moins une opinion largement répandue, tant chez les constructeurs de routes que les associations d'ingénieurs et de professionnels, les élus et bien sûr, les usagers du réseau routier québécois : nos routes sont dans un piteux état.

Un kilomètre de route sur trois est actuellement à refaire au Québec, comparativement à un sur dix en Ontario et aux États-Unis. L'ensemble du réseau routier québécois compte 185 000 kilomètres dont 29 000 à la charge du ministère des Transports (MdT).

Le ministre des Transports Guy Chevrete est bombardé de sollicitations afin de redresser la barre avant que ce ne soit le réseau entier qui soit à refaire. Avec les conséquences budgétaires que l'on peut facilement imaginer.

Ainsi, la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec, un organisme qui regroupe 22 associations avec à sa tête le maire de Laval Gilles Vaillancourt, estime qu'il faudrait 1,5 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour répondre uniquement aux besoins des municipalités pour la réfection des routes. Le programme actuel Canada-Québec sur les infrastructures n'en prévoit que 615 millions de dollars.

Mais le réseau routier est-il en si mauvais état qu'on le prétend ? Les lobbies des constructeurs, des fabricants d'asphalte, de ciment, d'amiante, des firmes d'ingénieurs sonnent-ils le tocsin avec raison ou crient-ils au loup pour mieux vendre leur salade ?

« La situation est grave, mais pas dramatique. Lorsque nous sommes confrontés à une épidémie de nids-de-poule comme celle que nous connaissons, c'est signe que le réseau est en déclin. Il faut être conscient qu'il y a un problème et agir en conséquences », observe Guy Doré, ingénieur et professeur au département de génie civil de l'Université Laval.

Président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, Pierre Sirois est de son côté catégorique : le réseau routier se dégrade rapidement et les interventions du ministère des Transports se traduisent trop souvent par des coups d'épée dans l'eau. Là où on fait des corrections ponctuelles, il faudrait une réfection majeure. Résultat : l'argent est mal investi et tout est à refaire au bout de quelques années.

Pire encore dit-il, en raison des tiraillements entre députés qui veulent chacun un

morceau du gâteau des Transports pour effectuer des travaux de réfection dans leur circonscription, ceux-ci commencent trop tard en saison.

Or, dit M. Sirois, l'asphaltage d'automne a une durée de vie de 1 à 7 ans, comparativement à une durabilité oscillant entre 8 et 15 ans pour des travaux estivaux. « Idéalement, les décisions quant aux travaux futurs devraient se prendre à l'automne ou durant l'hiver, pas après le dépôt du budget et des crédits aux ministères », ajoute-t-il.

« La technologie, on la possède, poursuit-il. Les ingénieurs sont en mesure de bien construire les routes. Le problème, c'est l'entretien. Ce qui signifie aller jusqu'à refaire la surface de roulement lorsque c'est nécessaire, de façon à ce que la base ne s'effondre pas. Lorsqu'on est rendu là, il faut reconstruire. »

Mais l'entretien, justement, a été le parent pauvre du réseau au cours des dernières années. Pierre Delangis affirme qu'en 1993, le ministère des Transports a consacré des crédits pour la pose de 2 864 000 tonnes d'asphalte, tandis qu'en 2000, il n'y avait eu que pour 1 700 000 tonnes.

« Durant les années 1980, poursuit-il, le budget du ministère des Transports représentait 10 % de l'ensemble des dépenses gouvernementales du Québec alors qu'il ne représente plus que 5 % aujourd'hui. »

En raison des compressions imposées dans l'ensemble des dépenses au cours des dernières années, certains choix ont effectivement été déchirants. Plusieurs reconnaissent qu'il était difficile d'investir dans la réfection des routes alors qu'on supprime des crédits dans la santé et l'éducation.

Mais la recette ne pourra pas toujours s'appliquer ainsi parce que le réseau routier est un vecteur important de l'économie québécoise. « Le Québec est une économie de matières premières et de produits à demi transformés qui sont en bonne partie exportés. Le mauvais état des routes coûte cher à l'industrie du transport et au bout du compte, c'est toute la communauté qui paie », plaide Claude Pigeon, vice-président à la direction de l'Association du camionnage du Québec.

Reconstruire fort

Au ministère des Transports, on est conscient que l'endommagement du réseau va en s'accroissant et on préfère parler d'investissements rentables et durables que de dépenses. « Ce que nous allons faire, c'est reconstruire fort », assure Anne-Marie Leclerc, sous-ministre adjointe à la direction générale Infrastructures et Technologies du MdT.

Il faut, dit-elle, que le Québec tienne compte des normes de volumes et de charges des camions lourds des provinces et États américains voisins afin de maintenir le niveau de compétitivité. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé en Europe, note-t-elle, où les pays ont harmonisé leurs normes.

Selon Mme Leclerc, lorsqu'une bonne partie des autoroutes et routes nationales ont été construites il y a 30 ans, elles n'avaient pas été prévues en fonction de l'explosion du taux de déplacements survenus au cours des 15 dernières années. Or, justement, ce taux a grimpé de 100 % et de 300 % dans le cas du trafic lourd.

Claude Pigeon refuse qu'on jette le blâme sur les poids lourds. « On respecte les nor-

mes imposées. S'il y a une petite minorité de délinquants qui ne les respectent pas, qu'on les attrape. »

Chose certaine, les prochaines interventions du MdT devront tenir compte de ce qui va se passer sur nos routes au cours des vingt prochaines années, ce qui n'avait pas nécessairement été planifié au moment de la construction du réseau actuel, il y a une trentaine d'années.

La sous-ministre adjointe reconnaît que les travaux de réfection réalisés à l'automne « demandent plus de soins », mais ajoute qu'il est impossible de planifier tous les projets en même temps. « On doit penser aux citoyens et à l'usager. Dans la région de Montréal par exemple, on se doit d'ordonner les chantiers afin d'assurer une fluidité de la circulation. Je ne peux pas bloquer tous mes accès en même temps ! »

Le MdT consacre annuellement près de 5 millions de dollars à 55 projets d'études sur les techniques, les matériaux et les structures des routes afin de déterminer lesquels sont les meilleurs pour le réseau de la province. Il contribue également à la recherche de deux chaires de l'Université Laval sur l'effet du gel et le béton projeté à raison de 120 000 \$ par an durant cinq ans.

Que répond Mme Leclerc lorsqu'on lui dit que les routes québécoises sont pitoyables face aux infrastructures ontariennes ou américaines ? « Allez faire un tour sur la 417 actuellement et vous m'en reparlerez, réplique-t-elle. Nous avons des séquences d'entretien qui ne sont pas les mêmes que celles de nos voisins, ce qui donne l'impression que leur réseau est extraordinaire. »

Le syndrome du Whippet

ANDRÉ DUCHESNE

La sous-ministre adjointe au ministère des Transports Anne-Marie Leclerc a une jolie expression pour parler du phénomène des nids-de-poule qui, chaque printemps, fait rager les automobilistes : le syndrome du Whippet.

Tout le monde connaît bien entendu ce biscuit fait d'une couche molle entre deux couches plus solides. Rappelez-vous ce bruit incongru (on vous fera grâce de l'onomatopée) qu'il fait lorsqu'on l'écrase subitement. Pour le nid-de-poule, c'est à peu près le même principe.

« Lorsqu'une route dégèle, ça commence par le haut et ça descend, explique Mme Leclerc. Mais lorsque, quelques jours plus tard, on connaît une nouvelle période de froid, la route regèle... en commençant par le haut. »

Si cette nouvelle période de gel ne dure pas longtemps, ce qui est fréquent au mois de mars, une partie de sol dégelé se retrouve coincée entre deux portions gelées. Et en plus, elle est gorgée d'eau. C'est là que la chaussée devient extrêmement vulnérable.

Hiver doux

« Les hivers doux comme celui que nous venons de connaître sont particulièrement durs pour la structure de la chaussée, note Mme Leclerc. La partie supérieure travaille, plie, s'écroule. »

À Montréal cette année, la Ville a consacré 700 000 \$ supplémentaires à son budget annuel de 4,5 millions de dollars pour réparer les nids-de-poule. Cet ajout a permis entre autres de tripler le nombre d'employés affectés à boucher les brèches dans les artères de la ville. Mais il reste encore beaucoup à faire.

« Actuellement, on maintient à peine la qualité de notre réseau de 2400 km, note André Lazure, agent de communication au département des Travaux publics de Montréal. Ça fait des années que nous demandons l'intervention des ordres supérieurs de gouver-



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

La route 104 à la limite des Cantons-de-l'Est et de la Montérégie. Un exemple parmi bien d'autres illustrant le mauvais état du réseau routier québécois.

nement. » Bon an, mal an, la Ville injecte environ 30 millions de dollars pour la réfection de ses rues et trottoirs.

Le problème des nids-de-poule est d'autant plus criant chaque printemps au Québec

qu'une bonne partie du sous-sol est mou. « On doit travailler avec les sols qu'on a, poursuit Mme Leclerc. Dans la plaine du Saint-Laurent, le sol est fait de poches d'argile. »

Le Québec n'est pas tout seul

ANDRÉ DUCHESNE

Le Québec n'est pas la seule province canadienne à avoir plusieurs routes en mauvais état. Dans les Prairies, une partie du réseau routier est aussi à refaire, mais pour une tout autre raison : les cé- réales.

Quel est le rapport ? En 1996, le gouvernement fédéral a mis fin à une très vieille politique appelée le Nid-de-Corbeau visant à subventionner le transport par rail du grain des producteurs agricoles de l'Ouest canadien. Ces derniers ont en partie été compensés, mais les tarifs ont doublé, voire triplé, leur faisant perdre environ 600 millions de dollars par année.

Pour éviter ces augmentations exorbitantes, ils se sont tournés vers le transport routier. En conséquence, le flot de camions chargés de céréales et sillonnant les routes des Prairies a augmenté. Sauf que les routes n'avaient pas été construites pour une telle circulation. Et elles se sont détériorées.

En juin dernier, le gouvernement central apportait de nouvelles modifications au système de transport et de manutention des grains de l'Ouest avec l'adoption du projet de loi C-34. Elles comprenaient le versement d'une contribution de 175 millions de dollars répartie sur cinq ans pour alléger les pressions exercées sur les routes par les camions.

Quelques jours avant, le ministre de l'Agriculture Lyle Vanclef annonçait l'octroi d'une somme de 8,2 millions de dollars pour la réfection des routes provinciales et municipales de la Saskatchewan dans le cadre du Programme canadien d'agro-infrastructure (PCAI).

Uniquement en Saskatchewan, ce programme s'est traduit par l'injection de près de 85 millions en réfection de routes et d'autoroutes en raison de la modification profonde du système de transport du grain.

DEMAIN : Un projet avant-gardiste à Saint-Louis-de-France



Photo: BERNARD BRAULT, La Presse ©
Claudel Toussaint, le candidat confirmé du PQ dans le comté de Mercier.

Toussaint reste

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Même si Claudel Toussaint a été accusé — et acquitté — de voies de fait contre sa femme l'an dernier, le chef du Parti québécois, Bernard Landry, continue de soutenir sa candidature dans Mercier. Selon le chef libéral, Jean Charest, M. Landry manque ainsi «à son devoir de chef de gouvernement et de chef de parti».

«Nous aurions aimé connaître tout cela avant», ont cependant écrit Bernard Landry et la vice-présidente du Parti québécois, Marie Malavoy, à Claudel Toussaint, dans une lettre rendue publique tôt hier matin. Mais même si leur candidat n'a jamais informé le parti de ses déboires, le PQ lui maintient son appui parce qu'il a été acquitté et qu'il a exprimé des regrets.

«Pour le gouvernement, la politique de tolérance zéro (en matière de violence conjugale) est fondamentale. Elle s'est appliquée dans ton cas et nous comprenons que tu y adhéres», écrivent M. Landry et Mme Malavoy. «Le verdict ultime, dans cette affaire, appartient à l'électorat de Mercier», concluent-ils.

Pour le chef libéral, Jean Charest, le premier ministre Landry vient ainsi d'échouer à son premier test. «Ça aurait été une occasion de faire preuve de leadership et il a manqué à ce test, le premier qui lui était présenté comme chef de gouvernement et chef de parti. Il aurait dû dire à M. Toussaint que sa candidature n'était pas acceptable», tranche M. Charest.

«M. Toussaint n'a pas informé ni le public ni son parti des circonstances. Lorsqu'il a été confronté à cette information pour la première fois, il a nié. Il a accepté d'en parler parce que ça avait été rendu public. Et cette déclaration a dû faire l'objet d'une lettre d'excuses. Il me semble que M. Toussaint a épluché sa crédibilité», dit-il.

Mais Claudel Toussaint n'a-t-il pas été acquitté des accusations de voies de fait contre son épouse?

Oui, répond le chef libéral, mais un juge de paix de Longueuil lui a tout de même ordonné de ne pas s'approcher de sa femme et de ses enfants pendant un an, en vertu de l'article 810 du Code criminel. «Cela n'est mis en vigueur que si une personne a des motifs raisonnables de croire qu'elle est menacée par une autre», fait valoir M. Charest.

Du côté du Parti québécois, tous les ministres et députés interrogés se sont rangés derrière la décision de leur chef. «On a eu des détails qui ne sont pas de nature publique qui nous ont amenés à être conciliants», indique le chef du caucus péquiste, François Gendron, qui a cependant refusé de préciser la nature de ces informations.

La ministre de la Culture, Diane Lemieux, qui a longtemps travaillé dans des centres d'aide aux victimes de violence conjugale, estime que le PQ ne peut se substituer au système judiciaire. «On ne peut pas se mettre nous-mêmes à juger des situations. On n'est pas des juges», dit-elle. Si Mme Lemieux était une électrice de Mercier, elle voterait sans hésiter pour Claudel Toussaint.

«Il a été acquitté. La présomption d'innocence existe et doit être respectée», acquiesce la ministre de la Condition féminine, Linda Goupil. «Ce qui est arrivé à M. Toussaint est très malheureux. Il le regrette profondément et il adhère à tous les idéaux du PQ», ajoute le président du Conseil du Trésor, Sylvain Simard.

Un groupe de femmes a également manifesté par lettre son appui à Claudel Toussaint, blâmant la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, pour ses interventions dans cette affaire. «Nous n'avons rien trouvé dans ses propos qui banalisait la violence faite aux femmes. Tous les individus ont, dans différentes occasions, posé des gestes ou émis des propos qu'ils ont plus tard sincèrement regretté», écrivent une centaine de femmes.

Les baby-boomeuses à l'assaut du marché du travail

LAURA-JULIE PERREAULT

Choyés, les baby-boomeuses, ces femmes à l'aube de la cinquantaine ? Elles n'en sont pas si sûres. Car contrairement à leurs pairs masculins, la majorité d'entre elles n'ont pas accès à de généreux régimes de retraite et devront travailler jusqu'à leurs 65 ans... si elles se trouvent un emploi.

« La femme dans la cinquantaine ne ressemble plus à celle d'il y a dix ans. Elle a travaillé jeune, elle s'est mariée, elle a arrêté de travailler pour élever ses enfants, elle a divorcé, elle retourne au travail et passe de boulot en boulot, sans sécurité d'emploi... donc, pas de régime de retraite », illustrait hier Nicole-Anne Cloutier, responsable des communications du premier Colloque sur les femmes et la cinquantaine, qui a pris fin hier à l'hôtel Radisson de Longueuil.

« Toutes les femmes qui étaient ici pour le colloque ont raconté qu'elles avaient perdu leur emploi à un certain moment à cause de leur âge. Les patrons préfèrent remplacer des femmes d'expérience par des plus jeunes, plus malléables », notait-elle.

« Ça devient difficile de se trouver un emploi quand on a passé la

barre de la cinquantaine. Même Emploi-Québec dit à certaines femmes qu'elles sont trop âgées pour recevoir une formation au début de la cinquantaine. Pourtant, il nous reste 15 ans à travailler », complétait celle-ci, résumant en ces mots les inquiétudes de ses consœurs.

Même si elles sont rares, les statistiques sur le sujet donnent raison aux participantes du colloque. Depuis 1975, le nombre de femmes de 50 à 65 ans qui cherchent un emploi a augmenté de 150 %. Le revenu moyen des femmes âgées entre 40 et 64 ans est de 22 254 \$ alors que celui des hommes est de 38 495 \$, si on en croit les chiffres du Conseil du statut de la femme.

Pour contrer la pauvreté grandissante chez les femmes vieillissantes, à cheval entre les années de grande performance et de retraite, celles qui prenaient part au colloque, pour la plupart des professionnelles qui travaillent auprès des 50-64 ans, ont établi une liste de résolutions qu'elles veulent présenter au gouvernement et aux entreprises privées.

Elles veulent aussi combattre l'exclusion dont elles sont souvent victimes.



TROIS PETITS TOURS ET PUIS S'EN VONT !

LE 15 AVRIL IL SERA TROP TARD

Avant de déménager, nous envoyons promener notre stock :
téléviseurs, systèmes de son, haut-parleurs, cinémas-maison, lecteurs de DVD, caméras numériques...
Venez faire un tour avant que les bonnes occasions s'en aillent.

	PRIX SPÉCIAL	PRIX DÉTAIL
SON :		
Ampli Arcam : ALPHA10, ALPHA 10P	2 499,00\$	4 500,00\$
Ampli intégré Arcam Alpha-one (Démo)	399,00\$	799,00\$
Processeur Parasound : PSP-1500	499,00\$	2 000,00\$
Lecteur CD NAD : S500 (Démo)	999,00\$	2 300,00\$
Récepteur NAD : T760	899,00\$	1 500,00\$
Enceintes acoustiques JMLAB : TANTA-507	450,00\$	700,00\$
Enceintes acoustiques arrières JM LAB : CHORUSK2-AUB (Démo)	1 500,00\$	2 700,00\$
Mini-chaîne JVC : MXJ-300	249,00\$	349,00\$
MXJ-500	329,00\$	429,00\$
IMAGE :		
Projecteur Sharp : XVZ99 (Démo)	5 000,00\$	12 000,00\$
XVZ-1 (Démo)	2 500,00\$	6 000,00\$
XVH-37 (Démo)	2 000,00\$	6 300,00\$
TV/Vidéo Intégré 20" Toshiba	499,00\$	599,00\$
TV/Vidéo Intégré 19" Samsung : CXJ1964	415,00\$	499,00\$
TV/Vidéo Intégré 25" Samsung : CXJ2512	509,00\$	599,00\$
TV/Vidéo Intégré 13" Samsung : CXJ1364	319,00\$	399,00\$
Téléviseur 32" Samsung : TSK-3292	1 899,00\$	2 299,00\$
Téléviseur 35" Sony : KV-35S42 (Démo)	1 399,00\$	1 700,00\$
Téléviseur 36" Panasonic : CT-36XF37 (Démo)	1 899,00\$	2 300,00\$
Téléviseur 36" Sony : XBR (Démo)	3 229,00\$	3 999,00\$
Téléviseur 53" Sony	2 600,00\$	3 299,00\$
Téléviseur 43" Toshiba	2 600,00\$	3 000,00\$
Téléviseur 61" Toshiba	3 560,00\$	5 000,00\$
*Caméra video Sony : CCDTR-716 (Démo)	599,00\$	999,00\$
CCDTR-94 (Démo)	399,00\$	1 099,00\$
CCDTR-517 (Démo)	399,00\$	799,00\$
Caméra Mini DV Sony : DCRPC-110	2 750,00\$	3 300,00\$
DCRPC-5 (Démo)	1 950,00\$	2 500,00\$
Caméra Photo Mavica Sony : MVCFD-90 (Démo)	1 150,00\$	1 499,00\$
Lecteur DVD Sony : DVPS-7700	999,00\$	1 499,00\$

*dans certains cas les accessoires ne sont pas compris

2943090A

5730, rue Sherbrooke Est ::: Près du stade Olympique ::: (514) 254-6041
www.fillion.qc.ca ::: Dès le 16 avril, à un coin de rue vers l'ouest

FILLION
ÉLECTRONIQUE

LE BUDGET MAROIS

Si un philosophe avait déposé le budget...

François Blais sort de sa tour d'ivoire pour prôner une transformation radicale de nos programmes sociaux

ANDRÉ PRATTE

Si François Blais avait été ministre des Finances du Québec jeudi, son budget aurait été passablement plus simple que celui qu'a déposé Pauline Marois.

Plutôt que de faire toutes sortes d'ajustements aux taux d'imposition et aux programmes sociaux, M. Blais aurait annoncé l'introduction d'une allocation universelle. Une somme non imposable versée à tous les Québécois, peu importe leur âge ou leur statut. Un revenu de base garanti pour chacun, qu'il travaille ou non, qu'il soit en pleine forme ou handicapé, qu'il soit riche ou pauvre.

« Moi qui ai fait des recherches sur le sujet, je n'ai pourtant aucune idée de ce que le budget va donner pour ma famille, confie l'universitaire en entrevue. La simplicité est une valeur démocratique, parce qu'elle permet à chacun d'entre nous de connaître ses droits. Il est plus difficile de revendiquer ses droits quand c'est quelqu'un qui calcule ça dans les rapports d'impôt. »

François Blais est professeur de philosophie à l'Université Laval. Sans crier gare, il est sorti du monastère de la théorie politique pour militer en faveur du revenu minimum garanti. Au risque de se faire regarder de travers par certains collègues, il vient de publier un livre de vulgarisation sur le sujet (*Un revenu garanti pour tous*, Boréal, 2001).

L'idée d'une allocation universelle n'est pas neuve. On en parle en Europe depuis des années. Des Prix Nobel d'économie ont été séduits par l'idée. Au Canada, il y a 15 ans, la commission Macdonald

avait fait tous les calculs nécessaires. Au Québec, le syndicaliste Michel Chartrand a monté cet autre cheval de bataille. L'homme d'affaires Charles Sirois a appuyé l'idée. Tout comme un autre professeur de philosophie, Pierre Desjardins, du cégep Montmorency.

Une idée mal comprise

Pourtant, le projet ne lève pas. « L'idée a été mal comprise et mal expliquée, selon M. Blais. Bien souvent, ses défenseurs n'ont pas aidé. C'est resté un débat d'ultras-pécialistes, de Prix Nobel d'économie que personne ne lit. Ou encore de militants qui n'en comprennent pas toutes les conséquences. »

L'ouvrage de François Blais a le mérite d'expliquer le concept en termes simples, et d'en proposer une implantation modérée et progressive, qui tient compte des réalités politiques et économiques.

La simplicité n'est pas le principal mérite de l'allocation universelle, insiste le philosophe. Certes, un tel programme remplacerait une kyrielle de mesures sociales comme les prestations pour enfants,

les crédits d'impôt, la sécurité de la vieillesse, éventuellement l'aide sociale, et un jour peut-être, l'assurance-emploi. Les choses seraient donc plus simples. Mais surtout, elles seraient plus justes et plus humaines. Et elles n'auraient pas les effets pervers des programmes actuels.

Plus justes, parce qu'avec la nouvelle allocation, accordée à tous sans conditions, il n'y aurait plus deux classes de citoyens, ceux qui reçoivent (les prestations) et ceux qui paient (les impôts). Plus humaines, parce que les pauvres n'auraient plus à « faire la preuve de leur misère ».

Quant aux effets pervers des politiques actuelles, bien connus, on sait qu'aucune réforme n'est encore parvenue à les éliminer. On pense, par exemple, au fait que les bénéficiaires de l'aide sociale sont découragés de travailler parce que le



Photo DIDIER DEBUSSCHERE, collaboration spéciale

« L'allocation universelle propose des solutions audacieuses à des problèmes négligés et pourtant fondamentaux », affirme François Blais, professeur de philosophie à l'Université Laval.

moins salaire a pour effet de diminuer d'autant leur allocation. Cet effet dissuasif disparaîtrait avec une allocation inconditionnelle parce que celle-ci serait cumulable aux autres revenus.

L'allocation serait également

avantageuse pour les personnes qui ont un emploi peu rémunéré. À l'heure présente, ces gens sont constamment tentés de glisser vers l'aide sociale, si peu évidents étant les avantages pécuniaires de travailler. Avec une allocation universelle versée à tous, au contraire, tous les revenus s'ajouteraient à l'allocation. Tout emploi, si peu payé soit-il, améliorerait donc la situation financière du travailleur.

« Si j'avais été ministre, je n'aurais pas dit, comme M^{me} Marois l'a déclaré hier, que la solution c'est le travail. C'est vrai jusqu'à un certain point. Sauf qu'en réalité, pour beaucoup de gens, le travail ne paie pas assez. Il faut donc trouver des façons de soutenir le travail faiblement rémunéré », constate François Blais.

Nous l'avons dit, l'allocation serait versée à tous, sans tenir compte de revenu. Comment serait-elle financée ? Par une hausse des taux d'imposition. Une hausse qui, pour la plupart des contribuables, serait compensée par le montant de l'allocation non imposable.

Préparer le terrain

Confrontés aux critiques de la droite et de la gauche, les tenants de l'allocation universelle ont raffiné leur projet au cours des ans. Ainsi, François Blais propose de commencer par une modeste allocation, 300 \$ par mois. Ça ne serait pas suffisant pour sortir les pauvres du trou. Mais, en plus d'être plus facilement réalisable techniquement et politiquement, ce premier pas aurait le mérite de préparer le terrain.

Reste à savoir si la pierre qu'apporte le philosophe à l'édifice permettra de relancer une idée qui, pour l'heure, compte autant d'adversaires à gauche qu'à droite. Aux yeux de François Blais, il y va simplement de la survie de l'État-providence : « L'État-providence est à la croisée des chemins. Il faut faire tout en notre possible, dans les inévitables transformations qu'il subira, pour ne pas brader de manière inconsciente et irrécupérable ce que nous avons réussi de mieux jusqu'ici. »

Des retenues face au budget

Le Conseil du statut de la femme doute de l'efficacité de certaines mesures

LAURA-JULIE PERREAULT

SI ELLE se réjouissait de voir une femme présenter un budget à l'Assemblée nationale pour la première fois, la présidente du Conseil du statut de la femme, Diane Lavallée, émet des réserves quant à certaines mesures proposées par Pauline Marois pour contrer la pauvreté, notamment au sujet du programme Action Emploi.

Ce nouveau programme vise à aider la réinsertion des assistés sociaux au milieu du travail en bonifiant leur salaire de 3 \$ la première année, de 2 \$ la deuxième et de 1 \$ la troisième.

« Nous pensons que ça aura pour effet de désolidariser le milieu du travail. Quel intérêt y aura-t-il à garder un emploi, à persévérer, si le salaire diminue d'année en année ? » demandait hier M^{me} Lavallée, lors d'une entrevue avec *La Presse*.

Selon elle, la véritable réponse à la réinsertion est dans la hausse et l'indexation du salaire minimum pour tous, une mesure qui aurait des effets bénéfiques sur le portefeuille d'un nombre important de femmes et qui répondrait à une des demandes majeures de la Marche mondiale des femmes de l'automne dernier. La présidente se disait aussi inquiète de constater que ce seront d'abord les secteurs des mines et des forêts qui recevront des subventions visant à développer l'économie des régions. « Pour que l'exode cesse dans les régions, il faut aussi des emplois aux femmes qui vivent là-bas, il faut leur faire de la place. Nous ne sommes plus dans les années 50, où la femme attend à la maison son mari parti dans les bois », notait-elle.

Même si la porte-parole du Conseil du statut de la femme aurait voulu voir davantage d'argent alloué à la lutte contre la pauvreté, une lutte qui s'est récemment féminisée, elle félicitait Pauline Marois d'avoir injecté des sommes importantes dans l'éducation et les services sociaux.



Diane Lavallée

12,4 millions à l'industrie des courses de chevaux : une mesure qui fait de nombreux insatisfaits

ANDRÉ NOËL

DES GROUPES ont protesté hier contre la décision du gouvernement du Québec de hausser les subventions aux propriétaires de chevaux de course, tout en baissant les redevances aux propriétaires de bars qui ont des appareils de loterie-vidéo (ALV).

Le dernier budget, déposé jeudi par la ministre des Finances Pauline Marois, prévoit une contribution supplémentaire de Loto-Québec à l'industrie des courses de chevaux de 12,4 millions de dollars cette année.

La contribution totale s'élèvera à 18,4 millions, a expliqué un fonctionnaire du ministère. De surcroît, la Société nationale du cheval de course (SONAC) touche de 11 à 12 millions de dollars par année avec les 400 ALV répartis dans ses hippodromes.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de réduire le taux de la commission versée aux détenteurs de licences d'exploitants d'ALV. Ils sont 4141, essentiellement des tenanciers de débit de boissons, à exploiter 15 221 appareils.

Jusqu'à maintenant, ils touchaient 30 % des revenus des ALV. Cette commission passera à 26 %, ce qui se traduira par une baisse de revenus d'environ 50 millions par année. Le gouvernement utilisera cette somme pour des programmes de soutien aux joueurs pathologiques (20 millions) et aux personnes âgées en perte d'autonomie (30 millions).

Ces mesures font bien des insatisfaits, mais pas pour les mêmes raisons. La Corporation des propriétaires de bars, de brasseries et de tavernes a convoqué une conférence de presse, hier, pour dénoncer la réduction de la commission.



Photothèque BERNARD BRAULT, La Presse ©

Avec une contribution supplémentaire de 12,4 millions de dollars cette année, c'est 18,4 millions qui seront versés à l'industrie des courses de chevaux.

« Les tenanciers québécois ont des revenus inférieurs de 52 % à leurs confrères canadiens, a déclaré Renaud Poulin, président de l'organisme. Ce n'est certainement pas en continuant de les appauvrir que l'État va créer un environnement de jeux sain et sécuritaire pour les joueurs compulsifs. »

« Nous respectons les objectifs du gouvernement en matière d'aide aux joueurs, mais nous ne devons pas être les seuls à en assumer les coûts financiers. L'État a aussi sa part de responsabilités. »

Sol Boxenbaum, directeur de Viva Consulting, une firme spécialisée dans l'aide aux

joueurs pathologiques, a dit qu'il doutait fort des intentions du gouvernement.

« L'année dernière, le gouvernement devait fournir une aide de six millions de dollars, a-t-il dit. Mais les groupes ont eu toutes les difficultés à recevoir cette aide. Je suis loin d'être sûr que le gouvernement a bien dépensé cet argent. »

Alain Vézina, porte-parole du ministère de la Santé, a pour sa part assuré que cinq des six millions avaient bel et bien été dépensés. Une vaste campagne de prévention sera bientôt lancée, a-t-il annoncé.

De son côté, Richard Nicol, conseiller chez Ozanam, un groupe qui organise des bingos pour aider les plus démunis dans le centre-ville de Montréal, s'est dit très déçu par la nouvelle subvention aux propriétaires de courses de chevaux.

« Il y a tellement d'autres besoins, a-t-il dit. Le gouvernement consacrerait seulement 34 millions de dollars à la lutte contre la pauvreté cette année, mais il s'approprie à verser une vingtaine de millions à des propriétaires de chevaux de course, qui sont généralement des gens bien nantis. »

« Le gouvernement décide de les aider avant même d'avoir reçu le rapport des audiences publiques sur la relance de cette industrie. Il ne s'est toujours pas montré opposé à la demande de la SONAC d'installer 1250 machines à sous à l'Hippodrome de Montréal et des centaines d'autres appareils de jeu dans les autres hippodromes. »

Russell William, député libéral de Nelligan, a dit qu'il était urgent d'évaluer les coûts sociaux du jeu au Québec. Selon le bureau du coroner, 31 joueurs compulsifs se sont suicidés au Québec en 1999, soit cinq fois plus qu'en 1998.

Jean Fortier se réjouit du budget

MATHIEU PERREAULT

ALORS QUE le maire Pierre Bourque s'est montré peu enthousiaste pour le budget provincial dévoilé jeudi, le président du comité exécutif de la Ville, Jean Fortier, en est très heureux. « Ceux qui disent que le budget n'est pas bon pour Montréal font une erreur, a-t-il déclaré hier en entrevue. Ils oublient le pacte fiscal (d'octobre), qui apporte des revenus récurrents pour Montréal. »

La lutte contre la pauvreté, les prêts sans intérêts pour financer les départs volontaires, et même l'aide aux régions, sont autant de bonnes nouvelles selon M. Fortier. « Montréal est un point de distribution des marchandises, par le port notamment, et de services. Si les régions vont mieux, Montréal va en bénéficier. Aussi, le renforcement des régions exportatrices pourrait

contrebalancer l'affaiblissement de l'économie du savoir, l'une des forces de Montréal. »

Hier matin au cours d'un point de presse dans le Plateau Mont-Royal, la ministre de la Métropole, Louise Harel, a affirmé que le prêt sans intérêt annoncé dans le budget, pour payer les départs volontaires, serait amplement suffisant pour que Montréal tire son profit de l'abolition de 1200 postes une fois terminée la fusion des villes de l'île. La mesure, qui équivaut à une dépense de neuf millions, était considérée inadéquate par beaucoup d'acteurs municipaux jeudi.

Jean Fortier, lui, est d'accord avec M^{me} Harel « en autant que la période d'amortissement soit plus longue que la période précédant le rendement sur l'investissement ». M. Fortier pense que l'abolition de postes générera des bénéfices financiers en deux ou trois ans ; si l'amortissement est de quatre ans, comme le nombre d'années durant lesquelles Québec paiera les inté-

rêts d'un prêt contracté par Montréal, l'affaire est dans le sac.

M. Fortier a aussi noté que la lutte contre la pauvreté bénéficiera à Montréal, qui abrite beaucoup de poches d'indigence, et que l'élargissement des crédits d'impôt aux centres financiers internationaux est particulièrement intéressant. Il s'est aussi félicité de la création d'un groupe de travail sur le logement abordable sur le territoire du Plateau Mont-Royal, annoncé hier par M^{me} Harel. Le chef de l'opposition au conseil municipal, Michel Prescott, a quant à lui relevé que le problème des loyers et prix de vente élevés ne se pose pas que dans le Plateau.

Quand *La Presse* lui a demandé si l'administration municipale avait changé d'idée à propos du budget, entre jeudi et hier, M. Fortier a déclaré qu'il n'était « pas à côté de M. Bourque jeudi soir... Je n'ai pas pu entendre ses commentaires ».

LE BUDGET MAROIS

250 millions dans le parc scientifique de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

VINGT-CINQ IMMEUBLES totalisant des investissements de 250 millions de dollars seront construits d'ici cinq ans dans le parc scientifique et de haute technologie de Laval.

C'est ce qui résultera de l'annonce dans le budget Marois de la création du Centre de développement des biotechnologies et d'une Cité de la biotechnologie de la santé à Laval et de l'injection de 20 millions à cet effet au cours des trois prochaines années.

Exemptions d'impôt

Cette somme servira à accorder des exemptions d'impôt sur le revenu, de taxe sur le capital et sur les cotisations de l'employeur aux régimes de santé durant cinq ans aux entreprises qui iront s'installer dans l'un ou l'autre de ces 25 bâtiments. Cet engagement financier du gouvernement va aider à convaincre des chercheurs et autres spécialistes à venir travailler à cet endroit.

Pas moins de 1500 emplois seront créés. Quarante-cinq pour cent de ces constructions se feront sur les terrains appartenant à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), connu aussi sous le nom d'Institut Armand-Frappier, et les 55 % autres sur des terrains appartenant à la Ville de Laval. Neuf millions de pieds carrés seront utilisés pour ces réalisations et on prévoit que la moitié des bâtiments projetés seront construits au cours des trois prochaines années.

Essor remarquable

Le maire Gilles Vaillancourt a indiqué hier que ce secteur de recherche scientifique de Laval avait connu un essor remarquable. « Il y a eu un partenariat extraordinaire qui s'est bâti entre Laval Technopole, l'Institut Armand-Frappier, l'Université McGill, l'Université du Québec, le Centre hospitalier universitaire de Montréal et le Centre hospitalier régional de Laval afin de créer une masse critique extraordinaire de recherche. Et je suis très heureux de constater que dans son budget la ministre Pauline Marois donne son aval à un projet unique », a indiqué M. Vaillancourt.

« Il s'agit d'une grosse nouvelle, car avec toutes ces implantations et les arrangements fiscaux fournis par Québec, Laval devient le centre de la recherche sur la santé au Québec », a dit le maire Vaillancourt.

cyberpresse.ca Pour trouver tous les textes publiés et consulter la version intégrale du budget Marois, tapez : www.cyberpresse.ca/budget

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Une noix ici, un bout de pain là. Les écureuils sont actuellement au bout de leurs réserves de l'automne dernier.

Pauline Marois, elle, commence les siennes.

Dans son budget de jeudi, la nouvelle ministre des Finances a annoncé que le Québec allait engranger 950 millions de surplus dans des bas de laine gérés par la Caisse de dépôt et placement. Le gouvernement gardera le contrôle sur l'utilisation de ces fonds destinés aux immobilisations des réseaux de la santé et de l'éducation notamment.

Et le vérificateur général du Québec, Guy Breton, a soupiré de satisfaction.

« Cette année on appelle un chat un chat. C'est au niveau du vocabulaire pour l'instant, mais c'est beaucoup plus transparent que par le passé. On appelle cela des réserves », expliquait hier M. Breton dans un entretien avec *La Presse*.

Alors titulaire des Finances, Bernard Landry avait camouflé l'année dernière 730 millions de surplus dans sept organismes sans but lucratif (OSBL) gérés par des conseils d'administration qui n'ont pas de comptes à rendre aux élus. L'existence de ce stratagème était loin d'être évidente à la simple lecture du budget, se souvient M. Breton. Lorraine Pagé, alors présidente de la CEQ, avait constaté, ironi-

que : M. Landry se faisait « des cachettes d'écureuil ».

Le vérificateur, lui, n'avait pas le goût de blaguer. Le mandataire de l'Assemblée nationale n'avait guère de moyen de vérifier la bonne utilisation de ces millions, et l'a dit haut et fort dans son rapport annuel, l'automne dernier.

Mais M. Landry a toujours maintenu qu'il n'avait pas d'autre recours s'il voulait éviter que ces surplus soient versés automatiquement au paiement de la dette. Selon lui, la loi antidéficit ne permettait pas de transférer les surplus au 31 mars aux budgets de l'année suivante.

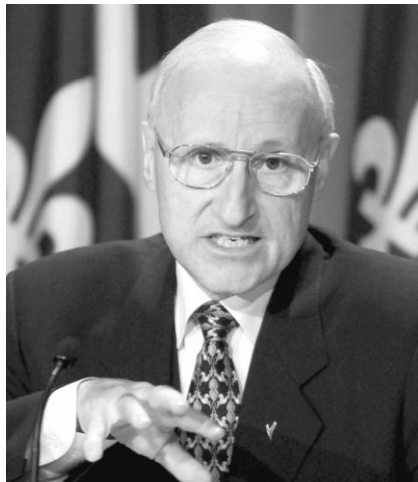
Guy Breton n'était pas d'accord et il croit toujours que Québec aurait pu faire autrement. Ce que semble confirmer Pauline Marois avec son budget.

L'automne dernier, après que le vérificateur eut critiqué cette opération, le premier ministre Bouchard « avait dit qu'on ne recommencerait plus, que cet argent avait été parqué entre les mains de tiers, que le gouvernement n'avait plus de contrôle dessus », se souvient M. Breton.

Jeudi, Pauline Marois soutenait que la loi antidéficit serait amendée s'il le faut pour permettre à Québec de conserver ses surplus. Guy Breton estime toujours que ces aménagements ne sont pas nécessaires, qu'en demandant de « rembourser la dette » la loi utilise un terme suffisamment général pour permettre au gouvernement de faire, dans les faits, ce qu'il veut de ses surplus.

Le gouvernement pourrait payer son découvert bancaire — sa marge

L'écureuil démasqué : Guy Breton est satisfait



Photothèque PC

Guy Breton, vérificateur général du Québec.

de crédit — ou carrément rembourser des obligations ; des opérations très différentes, qui pourraient toutes être assimilées au remboursement de la dette, sert-il en exemple.

Appelée à défendre le passé, M^{me} Marois a eu une explication plutôt étrange : « On n'était pas habitués aux surplus. » Fallait-il pour autant mettre l'utilisation de ces fonds à l'abri des observations du vérificateur ? Celui-ci a le droit de constater que ces OSBL font des chèques, mais n'a pas à juger de leur pertinence.

Un an après la mise en place des OSBL, seulement une dizaine de millions sur 730 ont été effectivement dépensés — 250 millions sont « engagés », c'est-à-dire réservés à

des projets identifiés, insistait hier la ministre Marois.

En attendant, l'attribution de 730 millions de fonds publics échappe à la responsabilité des élus. Ces derniers n'ont même plus à espérer de visibilité quand des subventions seront accordées. C'est ce qui avait fait rager le député péquiste de Bellechasse, Claude Lachance, qui avait taxé de « patentes à gosses » ces nouveaux organismes.

Pour le chef libéral Jean Charest, il faudrait plutôt parler de « FBL » pour parler de ces OSBL, des « fonds Bernard Landry ».

Le chef libéral promettait d'ailleurs hier matin que s'il était porté au pouvoir, le processus budgétaire serait plus transparent. Chaque automne, le ministre des Finances comparaitrait devant une commission parlementaire. Un mécanisme de consultation serait mis en place pour entendre les groupes de pression, au parlement comme en région.

Probablement qu'au Conseil du Trésor, on applaudirait à ces suggestions.

Les fonctionnaires qui ont passé un an à serrer des vis dans les ministères pour que les dépenses ne croissent pas plus que de 3 %, conformément au plan de match du gouvernement Bouchard, ont eu la surprise de voir M^{me} Marois faire pleuvoir les millions en dépenses.

En mars, au cours des trois dernières semaines précédant le budget, les Finances ont fait apparaître subitement un milliard de recettes supplémentaires.

Chaque écureuil fait ses propres cachettes...



2946179

PAIEMENT COMPTANT

NOUS ACHETONS LES BIJOUX, DIAMANTS, MONTRES ET TABLEAUX DE QUALITÉ.

La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé possible et de payer sur-le-champ. Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

Bijoux	Victoriens, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels, Or, monnaie et platine sous toutes les formes.
Diamants	Toutes les formes et toutes les tailles.
Montres	Rolux, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.
Tableaux	Oeuvres européennes et canadiennes des 19 ^e et 20 ^e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis Icart.

ARTGOLD

Membre du Bureau d'Éthique Commerciale

4937, rue Sherbrooke Ouest 484-3515

Faculté des arts et des sciences

Nouveaux programmes

En plus de ses multiples programmes de certificat, de mineur, de majeur, de baccalauréat spécialisé, de baccalauréat bidisciplinaire, de modules en langue et culture, de modules en informatique et de cours de langues, la Faculté des arts et des sciences annonce trois nouveaux programmes pour septembre 2001.

- Le Baccalauréat spécialisé en bioinformatique**
 Constitue le seul programme au Canada en biosciences et en informatique à l'intention des candidats désireux d'intégrer des connaissances issues de ces deux disciplines et soucieux de répondre aux besoins des secteurs pharmaceutiques, biotechnologiques et académiques.
Pour information : 514 343-6111 poste 5193
- Le certificat en gestion de l'information numérique**
 Unique en son genre, permet de développer des compétences de base en gestion de l'information numérique, c'est-à-dire la création, l'organisation, la préservation, la recherche et la diffusion de cette information.
Pour information : 514 343-6044
- Le mineur en études européennes**
 Porte sur les spécificités historiques et contemporaines de l'Europe comme aire géographique, culturelle, sociale, économique et politique.
Pour information : 514 343-6763

Vous voulez en savoir plus sur la Faculté des arts et des sciences et sur tous ses programmes ? Visitez notre site www.umontreal.ca

www.umontreal.ca

Université de Montréal

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

Toutes les meilleures marques des manufacturiers de France et d'Europe.

Ouvert au public

Dernière chance!

AVRIL
DIMANCHE
1^{er}
9h à 17h
VENTE FINALE

jusqu'à
75%
de rabais



Crystals, verreries, vaisselle, porcelaine de limoges, acier inoxydable, argenteries, coutelleries, étain.
Tout pour une belle table et des cadeaux.

Directement de l'importateur au public. Bienvenue Restaurants et Hôtels.



2941217A
I.C.M. GROUP

LE BUDGET MAROIS

Les régions satisfaites, mais...

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA — Congé fiscal de 10 ans pour 1500 entreprises manufacturières régionales, 800 millions de dollars sur trois ans pour stimuler d'abord les PME, et un fonds de diversification pour développer des créneaux d'excellence.

On est généralement satisfait dans les régions-ressources, voire agréablement surpris, de l'importance des incitatifs au développement dévoilés jeudi dans le premier budget de la ministre des Finances, Pauline Marois.

Mais des bémols se font tout de même entendre. « Il y a des mesures comme le congé fiscal de 10 ans qui vont faire la différence », constate Sylvie Ratté, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Un regret pourtant, ajoute-t-elle, on annonce aucune réduction de la taxe sur le capital, « ce qui affecte particulièrement des régions comme l'Abitibi ».

C'est d'abord par l'astuce sous-jacente au budget que Pierre-André Julien, titulaire de la chaire universitaire Bombardier sur les PME, s'avoue impressionné. On respecte le principe du développement des régions par elles-mêmes, constate-t-il : « Mais on leur donne des outils pour faire le travail. Il y a énormément de potentiel et maintenant l'initiative va devoir venir de chez vous. La balle est dans le camp des régions. »

Huit cents millions de dollars, c'est bien, constate de son côté Jacques Proulx, président de Solidarité rurale, et particulièrement les 142 millions de dollars dévolus à la diversification industrielle et au développement de créneaux d'excellence (produits innovateurs de qualité comme par exemple des fromages fins), « une mesure qu'on réclamait depuis longtemps », dit-il.

M. Proulx s'inquiète toutefois de l'impact des fonds annoncés, 165 millions de dollars pour l'industrie minière en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ, et 150 millions de dollars de capital de risque de concert avec Desjardins pour stimuler les coopératives. « Ça fait trente ans qu'on investit des dizaines et des centaines de millions dans les régions en difficulté pour bien peu de résultats ! » Les fonds à capital de risque fonctionnent mal, croit-il, à cause de leurs critères de sélection, valables peut-être en milieu urbain, mais qui ne collent pas aux réalités régionales. « Bien peu d'entreprises peuvent y satisfaire. »

André Belzile, président de la Fédération québécoise des municipalités (1025 petites municipalités et municipalités rurales) dénonce, pour sa part, l'escamotage de la politique des régions, une orientation promise pourtant par Québec depuis des années. Le projet de politique des régions qu'on nous faisait miroiter, explique-t-il, avançait des mesures plus ambitieuses et généreuses que la stratégie de développement des régions qui accompagne le budget de M^{me} Marois. « On néglige les problèmes sociaux, de santé, de transports, etc. auxquels sont confrontées 600 petites municipalités rurales. » Comme si Québec avait fait le pari, songe M. Belzile, qu'une relance des régions ne peut que se répercuter dans les milieux ruraux, ce qui est tout, sauf assuré.

Un budget satisfaisant dans l'ensemble, constate enfin de son côté Aline Sauvageau, présidente du Conseil de développement d'Abitibi-Témiscamingue. Pour déplorer toutefois des oublis : « On avait des attentes au niveau des transferts technologiques et au niveau de la recherche ! »

Satisfactions et déceptions mêlées donc, mais Québec n'a peut-être pas tort de claironner qu'un vent nouveau se lève sur les régions.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

LE SOMMET DES AMÉRIQUES

Manifestation cycliste contre la ZLEA

Une quinzaine de cyclistes appelés les Bikesheviks Vélorutionnaires, vont partir de Montréal et pédaler jusqu'à Québec durant les quatre jours précédant le Sommet des Amériques, donc du 16 au 19 avril. Ils vont prendre la 138 et parler de la ZLEA le long de leur chemin en encourageant les gens à voter «pour ou pour» la ZLEA dans une urne électorale bouchée. Le tout, évidemment, pour symboliser le processus de la ZLEA qu'ils qualifient d'antidémocratique. Ces Bikesheviks font partie de groupes de dizaines de cyclistes qui se rencontrent le dernier vendredi de chaque mois pour prendre massivement leurs places et imposer le vélo dans les rues de Montréal, Vancouver et Toronto, un mouvement populaire pro-vélo appelé Masse Critique.

Le Canada ferme ses portes à José Bové

Le militant agricole devait diriger la manif au Sommet des Amériques

ANDRÉ NOËL

LE MINISTÈRE canadien de l'Immigration a envoyé un « avis de guet » à tous les douaniers pour qu'ils empêchent le militant paysan français bien connu José Bové d'entrer au pays et de manifester au Sommet des Amériques, le samedi 21 avril à Québec.

« C'est une honte », a déclaré hier Maude Barlow, présidente du Conseil des Canadiens, un organisme opposé au libre-échange, lorsque *La Presse* lui a appris la nouvelle.

« José Bové est un héros du mouvement antimontréalisation. Il est le symbole de la résistance aux monopoles de l'agroalimentaire. Il est un des représentants les mieux connus des petits paysans. »

Immigration et Citoyenneté Canada a décidé de bloquer M. Bové aux frontières parce qu'il a un dossier criminel, a indiqué hier Richard Saint-Louis, porte-parole du ministère.

« C'est la loi, a-t-il ajouté. Lorsque nous savons qu'une personne a l'intention de venir au pays, nous envoyons un avis de guet à tous les douaniers. Un tel avis a été émis concernant M. Bové. »

José Bové, un éleveur de moutons âgé de 47 ans, est devenu célèbre en août 1999 lorsque, avec neuf autres paysans, il a utilisé des machines agricoles pour démonter un restaurant McDonald's en construction à Millau, au pied des montagnes du Massif central.

Le groupe de militants protestait contre une surtaxe imposée par les États-Unis sur certains produits européens, dont le fromage roquefort fabriqué dans la région de Millau. Cette surtaxe, approuvée par l'Organisation mondiale du commerce, était elle-même une mesure de représailles contre le bannissement du boeuf aux hormones américain en Europe.

En juin de la même année, M. Bové et ses compagnons avaient arraché plus d'un millier de plants de riz transgéniques dans une serre du Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement, à Montpellier, dans le sud de la France.

La semaine dernière, la Cour d'appel de Montpellier a condamné le militant à trois mois de prison ferme pour le démontage du McDonald's. Plus tôt, le tribunal correctionnel de la même ville l'a condamné à 10 mois de prison avec sursis pour l'arrachage des plants de riz. M. Bové s'étant pourvu en cassation, il ne sera pas emprisonné avant longtemps.

Il avait déjà été condamné en première instance l'année dernière, ce qui ne l'avait pas empêché de venir au Canada. Il a fait une tournée du Québec en novembre pour faire la promotion de son livre *Le monde n'est pas une marchandise* et pour fendre l'agriculture industrielle.

Le mois dernier, alors qu'il participait au Forum social mondial à Porto Alegre, au Brésil, il a déclaré que les incidents qui se sont produits lors de la rencontre de l'OMC à Seattle sembleraient mineurs, en comparaison de ceux qui se produiraient à Québec.

« Nous allons amener des gens du monde entier à Québec pour dire non à la nouvelle zone de libre-échange », a alors déclaré M. Bové. Le militant devait marcher à l'avant de la grande manifestation prévue le 21 avril.

Ce jour-là, environ 20 000 personnes sont attendues aux portes de la vieille ville de Québec, où se réuniront les chefs d'État et les délégations des 34 pays des trois Amériques (tous les pays sauf Cuba). Une clôture haute de trois mètres et longue de 3,8 kilomètres entourera les remparts, gardés par 6000 policiers.

M. Saint-Louis, d'Immigration Canada, a dit que les douaniers laisseront passer les protestataires aux frontières, mais qu'ils refouleront tous ceux qui ont des dossiers criminels. Comment font-ils pour savoir si un voyageur a un dossier ?

« L'examen se fait au poste de douane, explique-t-il. Lorsque nous savons qu'une personne qui a un dossier risque de se présenter, nous envoyons un avis de guet. Dans un cas aussi public que M. Bové, ce n'est pas bien difficile. Les douaniers savent alors que le visiteur est indésirable en scannant le passeport. »

Un étranger peut toutefois faire une demande spéciale de permis de visite au ministre de l'Immigration en s'adressant à l'ambassade du Canada dans son pays, précise-t-il. Cette autorisation lui permet de visiter le Canada pour un temps bien précis. « Aucun permis de ce genre n'a été émis pour M. Bové », a dit M. Saint-Louis.

Joint hier à Paris, un porte-parole de la Confédération paysanne (cofondée par M. Bové) a dit que la rumeur d'une interdiction de séjour au Canada s'était rendue en France. « Avec la mondialisation, même les rumeurs deviennent mondiales », a dit Jean-Marc Defilhes. Mais il ne s'agit plus d'une rumeur.

5c
10c
25c
1\$

Local
Long Distance
International
Overseas
Carphone

911
0
611
411

Volume
Français
English

Problème de jeu?

Misez votre 25¢ dans cet appareil.

Vous n'avez rien à perdre.

JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE 1 800 461-0140

Le jeu doit rester un jeu.

loto-québec

2045908

SOMMET DES AMÉRIQUES

Le commerce international a des effets néfastes sur les peuples autochtones

Le fédéral engage 13 millions dans un programme de partenariat entre peuples autochtones

MARIE-CLAUDE GIRARD

OTTAWA — Avant même qu'il ne soit question de libre-échange à l'échelle des Amériques, la mondialisation de l'économie a déjà des effets néfastes sur le territoire, l'environnement, les ressources et les conditions de vie des peuples autochtones, ont dénoncé hier des militants sud-américains et canadiens, en marge du Sommet des peuples autochtones des Amériques qui se termine aujourd'hui à Ottawa.

Rassemblés par le Conseil des Canadiens, Sara Imilmoqui, porte-

parole des Indiens mapuches du Chili, Francisco Cali, président du International Indian Treaty Council, la militante guatémaltèque Rigoberta Menchu et le chef du conseil de bande Shuswap Arthur Manuel, de Colombie-Britannique, ont affirmé leur opposition à un accord de libre-échange panaméricain qui ne prendrait pas en considération les droits de autochtones.

Par le financement à l'exportation d'équipements canadiens servant à la réalisation de barrages hydroélectriques sur le fleuve Bio Bio, au Chili, le Canada participe à la destruction d'habitats qui aura pour conséquence de chasser des Indiens mapuches de leur territoire, a souligné Mme Imilmoqui, allant jusqu'à comparer l'engloutissement des terres à un génocide : « Savez-vous que l'argent de vos impôts, par la Société pour l'expansion des exportations, sert à finan-

cer le génocide du peuple Mapuche à Alto de Rio ? »

La ministre de la Coopération internationale, Maria Minna, a eu du mal à expliquer la situation aux journalistes, alors qu'elle venait d'annoncer au Sommet des peuples autochtones que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) versera 13 millions au cours des quatre prochaines années à un programme de partenariat entre les peuples autochtones du Canada et du reste de l'Amérique. Dans le cadre de ses projets, l'ACDI cherche à s'assurer que les impacts sociaux et environnementaux soient étudiés avec la participation de la société civile, a souligné la ministre. « Nous ne donnons pas d'argent pour construire des barrages. »

Trois de ces 13 millions seront

remis au conseil de Meadow Lake, en Saskatchewan, qui aidera un groupe autochtone, les Misquitos du Prinzapolka, au Nicaragua, à améliorer les services sanitaires, l'accès à l'eau potable, l'éducation et l'économie. Isolée et extrêmement pauvre, cette région a également été dévastée par l'ouragan Mitch il y a quelques années, a fait valoir Mme Minna. Le programme coordonnera les activités de l'ACDI concernant les peuples autochtones. Il servira également à financer des recherches et des échanges entre groupes autochtones.

Par ailleurs, le chef de l'Assemblée des premières nations, Matthew Coon Come, a indiqué qu'il avait été invité à assister à la cérémonie d'ouverture du Sommet des Amériques, à Québec, mais qu'il ne savait pas encore quelle forme prendra sa participation. L'APN fait

pression pour que le leader autochtone puisse avoir un rôle actif.

En préparation d'une déclaration commune qui sera portée à Québec par le premier ministre Jean Chrétien, les délégués ont discuté hier des différents outils internationaux pouvant protéger les droits autochtones, y compris le droit de préserver la culture et le savoir traditionnels : projets de déclarations sur les droits autochtones des Nations unies et de l'Organisation des États américains, forum permanent de l'ONU sur les peuples autochtones, traités internationaux.

Des dizaines de participants au Sommet des peuples autochtones, dont 45 Sud-Américains, partiront demain pour Washington où ils se joindront au groupe de travail sur la rédaction d'une déclaration des droits des peuples autochtones de l'Organisation des États américains.

Peu de transparence au cours des négociations sur la Zone de libre-échange

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Les exigences canadiennes en matière de transparence pendant les négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) risquent de se heurter à un mur.

Et cette prédiction n'est pas faite par des militants antimondialisation, mais par les fonctionnaires canadiens eux-mêmes. Lors d'une séance d'information offerte, mardi, un haut responsable du ministère des Affaires étrangères a révélé qu'aucun des 33 autres pays des Amériques n'approuve la proposition canadienne de rendre publics les documents de négociation.

« Personne n'a indiqué jusqu'à maintenant qu'il était d'accord avec notre position », a-t-on expliqué. Quelques pays ont dit qu'ils y songeaient sérieusement, mais ils ne se sont pas engagés.

Préparatoire au Sommet de Québec, la réunion des ministres du Commerce des Amériques, prévue la semaine prochaine à Buenos Aires, devrait confirmer ce refus général, a précisé le haut fonctionnaire. Pour dévoiler les documents communs de négociation, il faudrait que tous soient d'accord.

Afin de calmer les demandes pressantes de plusieurs groupes canadiens, le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, avait promis de tenter d'obtenir la publication des documents pendant la rencontre de Buenos Aires — qui se déroulera à huis clos.

NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT !



IMPRIMANTE 952C

- Imprimante à jet d'encre compatible avec PC/MAC
- 600 ppp en noir, 2400 x 1200 ppp photo couleur
- Imprime jusqu'à 11 pages/min en noir; 8,5 pages/min en couleurs
- Porte-papier supplémentaire de 4 po x 60 po
- Technologie PhotoRet III

429198 Commande spéciale dans certains magasins

299⁹³



IMPRIMANTE DESKJET 960C

- 2400 x 1200 ppp • Jusqu'à 15 pages/min
- Branchement USB et parallèle
- Capteur optique de papier
- Technologie PhotoRet III

451931

449²³

APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE COOL-I-CAM GRATUIT À L'ACHAT DE L'UNE DE CES IMPRIMANTES VALEUR : 79\$ 444296



IMPRIMANTE 990CSE

- Rapide - jusqu'à 17 pages/minute
- 2400 x 1200 ppp
- Impression recto verso
- Capteur optique de papier
- Technologie PhotoRet III

442698

598⁹³



IMPRIMANTE LASERJET 4550

- 600 x 600 ppp • Jusqu'à 16 pages/min
- Garantie de 1 an

449661

Commande spéciale dans certains magasins

3199⁹⁶

MONTREAL 770, rue Notre-Dame Ouest • 1035, rue du Marché-Central
HEURES D'OUVERTURE Lun. au vend. : 8 h à 21 h. Sam. : 9 h à 17 h. Dim. : 10 h à 17 h
Brossard 6555, boul. Taschereau **Cavendish** 5800, boul. Cavendish
Dorval 3165, boul. des Sources
Kirkland 3330, rue Jean Yves **Lachenaie** 590, montée des Pionniers
Lasalle 7097, boul. Newman **Greenfield Park** 3344, boul. Taschereau
Laval 1600, boul. le Corbusier • 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
Pointe-Claire 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) **Rosemère** 315, Curé Labelle
St-Bruno 1465, boul. St-Bruno **St-Laurent** 3660, boul. Côte-Vertu
St-Jean-Sur-Richelieu 1000, boul. du Séminaire
St-Léonard 4625 ou 6800, rue Jean-Talon est
St-Hyacinthe 3700, boul. Maréchal Ouellet
St-Jérôme 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest
Longueuil 2790, chemin Chamblay
Ville Mont-Royal 4205, boul. Jean-Talon Ouest
Mascouche 145, montée Masson

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

2944673A

Brancher les familles sur Internet

En vigueur jusqu'au 3 avril jusqu'à épuisement des stocks. Les articles ne sont pas tous offerts par livraison ou en ligne. Les articles peuvent différer des illustrations.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

www.bureauengros.com

SOLARIUMS Zytco

VASTE SÉLECTION DE MODÈLES DE SOLARIUMS TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS

CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, VICTORIAN ALUMINIUM OU CÈDRE

VERRE SUPER-ISO-BLOCK À HAUTE PERFORMANCE

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

WWW.ZYTCO.COM

514-335-2050

ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

NOUVEAUX MODÈLES 2001

ARÊTES OU RECOUBÉS

2947180

Psoriasis Hommes/Femmes Entre 18 et 65 ans

Recherchons personnes volontaires pour étude de recherche sur un nouveau traitement expérimental.

Conditions requises :

- Psoriasis modéré à sévère
- Administration intraveineuse
- Tests sanguins requis
- Durée : 6 mois

Communiquez avec Mme Nicole Roy au (514) 521-3851

2941180

2947241

Cycle de conférences dans le cadre de l'Année internationale des bénévoles

Nouveaux résultats de recherches dans le secteur à but non lucratif du Canada

PAUL REED
professeur aux départements de Sociologie/Anthropologie et de Droit
Directeur adjoint, Centre de recherche sociale appliquée à l'Université Carleton
Spécialiste supérieur des sciences sociales à Statistique Canada

Vendredi 6 avril 2001

8 h 15 • Café croissants
8 h 45 - 10 h • Conférence suivie d'un échange

Salon du Cercle des professeurs, H-767
Pavillon Hall, 7^e étage, Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
Renseignements : (514) 848-2766
diadsa@vax2.concordia.ca

École de gestion John-Molson Université Concordia

Diplôme de 2^e cycle en administration
Diplôme de 2^e cycle en administration des sports

2947608A

| MOISSURES AU ROYAL VICTORIA |

Rémy Trudel demande à la régie de rendre des comptes

L'Hôpital général juif est aux prises avec le même champignon

ALEXANDRE SIROIS

La régie régionale de la santé de Montréal-Centre devra rendre des comptes au nouveau ministre de la Santé, Rémy Trudel, à la suite de nouvelles allégations dans le dossier des moisissures découvertes à l'hôpital Royal Victoria.

Le cabinet du ministre a indiqué hier que M. Trudel avait demandé à la régie de lui faire parvenir, au début de la semaine prochaine, un rapport exhaustif au sujet des problèmes de moisissures dans les établissements hospitaliers de la région métropolitaine.

« C'est évident que les allégations qui ont été soulevées sont très inquiétantes et très préoccupantes. Il faut se pencher sérieusement là-dessus », a déclaré Éric Gamache, porte-parole du ministre. Il faisait notamment référence au rapport de Santé Canada qui indique qu'entre 1988 et 1993, on a découvert à l'hôpital Royal Victoria des moisissures similaires à celles qui l'obligent à fermer son principal bloc opératoire depuis la fin du mois de février. Ces moisissures (le champignon *aspergillus*) auraient provoqué, à l'époque, des infections chez 36 patients, dont 17 sont morts.

M. Gamache a indiqué que la

découverte de traces d'amiante dans le système de ventilation du Royal Victoria, à la mi-mars, lors du nettoyage des conduits, était aussi à la source de la réaction de M. Trudel. « À la suite de ces nouvelles allégations, le ministre a demandé à la régie régionale un rapport complet de la situation, pour le Royal Victoria et pour l'ensemble des établissements de l'île de Montréal », a-t-il précisé.

Déclaration obligatoire

La porte-parole de la régie, Laureanne Collin, a confirmé que la requête de Québec avait bel et bien été reçue. « Il faut préparer un dossier complet sur la situation qui prévaut dans les établissements hospitaliers sur notre territoire, et faire part des mesures déjà prises et des mesures à venir », a-t-elle expliqué.

Parmi les mesures envisagées, la régie compte rédiger un guide pour aider les hôpitaux à contrôler la présence d'*aspergillus* lors des travaux de rénovation. Elle réunira ensuite les responsables de tous les hôpitaux montréalais pour leur transmettre ses recommandations. Elle veillera aussi à ce que l'infection à l'*aspergillus* devienne une maladie à déclaration obligatoire, ce qui permettra au personnel de la régie d'être mis au courant des cas dénombrés dans les hôpitaux montréalais.

Par ailleurs, à l'hôpital Royal Victoria, on affirmait hier qu'il n'avait aucun lien entre les cas d'*aspergillose* déclarés chez des pa-

tients atteints de leucémie, de 1988 à 1993, et les problèmes de moisissures du bloc opératoire principal de l'établissement.

« Il y a 10 ans, la situation n'était pas en relation avec les salles d'opération. Elle était directement liée à des travaux de construction, et c'était chez des patients atteints de leucémie », dont le système immunitaire était déficient, a affirmé le docteur Hugh Scott, directeur général du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

M. Scott a ajouté qu'il était impossible d'affirmer que les patients étaient morts, il y a une dizaine d'années, à cause du champignon. « Il n'y a rien dans le rapport qui suggère que ces patients sont morts de l'*aspergillose* », a-t-il dit.

L'Hôpital général juif aussi touché

Hier, l'Hôpital général juif a lui aussi fait savoir qu'il était aux prises avec un problème lié à l'*aspergillus*. Le champignon a été détecté samedi dernier, après le début de rénovations mineures de salles de bains, dans l'air d'une unité de soin du septième étage. Des patients en hématologie et en oncologie s'y trouvaient.

« Les responsables du contrôle des infections de l'hôpital, qui savaient que la rénovation avait lieu, ont pris des échantillons d'air. Ils ont constaté qu'il y avait une forte concentration de spores du champignon dans l'air, même si nous avions pris les précautions pour ne pas que cela se produise », a indiqué le directeur des services profes-



Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Le directeur général du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), Hugh Scott, a déclaré qu'il était impossible d'affirmer si des patients étaient morts, il y a une dizaine d'années, à cause du champignon. « Il n'y a rien dans le rapport qui suggère que ces patients sont morts de l'aspergillose », a-t-il dit.

sionnels de l'établissement, Joseph Portnoy.

Entre 18 et 25 patients ont été déplacés et l'hôpital a administré un médicament à 18 d'entre eux pour minimiser le risque d'infections à l'*aspergillus*. L'unité a été complètement nettoyée et déjà,

hier, des patients dont le système immunitaire fonctionne bien, avaient pu la réintégrer. « Personne dans l'hôpital n'a été malade, personne n'a été infecté et nous n'avons certainement pas eu de décès à la suite de cette situation », a précisé M. Portnoy.

| PÉNURIE DE MÉDECINS EN RÉGION |

Le ministre souhaite « un pacte » avec le corps médical

KATIA GAGNON



Photo Presse Canadienne

La pénurie de médecins, Rémy Trudel connaît. « Ça fait 30 ans que je vis ça en Abitibi-Témiscamingue. Avec trois enfants, qui sont venus au monde, traités, soignés en Abitibi. »

QUÉBEC — En arrivant à la Santé, le nouveau ministre, Rémy Trudel, veut s'attaquer à un des maux les plus lancinants du réseau québécois : la pénurie de médecins en région. M. Trudel veut conclure un « pacte » avec les médecins, qui les obligerait à assurer les services dans toutes les régions du Québec. Les citoyens en verront les résultats d'ici l'été, promet-il.

M. Trudel vit depuis longtemps en Abitibi. La pénurie de médecins, il connaît. « Ça fait 30 ans que je vis ça en Abitibi-Témiscamingue. Avec trois enfants, qui sont venus au monde, traités, soignés en Abitibi. Ça fait au moins 20 ans que je prêche cette approche-là et j'ai la chance maintenant de l'appliquer », a-t-il expliqué lors d'un entretien avec *La Presse* hier.

L'approche, c'est la conclusion d'un pacte avec le corps médical, qui, faisant appel à l'éthique médicale, obligerait les médecins à assurer les services dans l'ensemble des régions. Le pacte sera-t-il coercitif? Non, répond Rémy Trudel. « Ce n'est pas vrai que seulement avec des méthodes coercitives, on va avoir des résultats. La preuve : la Colombie-Britannique. Ils ont essayé, ça a donné des résultats pervers pires. Tout ça doit se faire à l'intérieur d'un consensus avec les médecins ».

Qui dit consensus, dit donc négociation. Même si Rémy Trudel refuse d'employer le terme, c'est bien une grande négociation qu'il lance avec les deux fédérations de médecins. Les praticiens de

la santé y gagneront-ils davantage d'argent? Pas question, dit le ministre : « L'argent, c'est la plus mauvaise façon d'aborder le problème. »

Car l'objectif du ministre est ambitieux : il veut commencer à régler « d'ici l'été » le problème de pénurie de médecins. « Les résultats, il ne faudra pas que ça soit dans cinq ans parce que la population ne l'acceptera pas. D'ici quatre, cinq mois, il faut qu'ils voient ça. À l'été, il faut que ça soit apparu. Sinon, les médecins et moi on va avoir de la difficulté à être crus », dit-il. « J'ai eu déjà de longues conversations fructueuses avec les groupes de médecins. Ça progresse rapidement », ajoute-t-il.

Pourquoi les citoyens des régions, qui entendent depuis 20 ans les ministres de la Santé leur promettre l'un après l'autre une solution, devraient-ils le croire? « Ils n'ont pas d'affaire à me croire. Il faut qu'ils voient les résultats. Il va falloir réussir. Ça ne sera pas des vœux pieux ou du jovialisme », répond-il.

Car le ministre doit d'abord s'assurer d'une répartition juste des médecins québécois sur le territoire avant de commencer à penser à mettre en place des groupes de médecine familiale, sa priorité numéro un. « La grande priorité, c'est une porte d'entrée médicale et sociale jour et nuit dans toutes les régions du Québec. Là-dedans, il y a un bail pour deux ans parce qu'il y a une politique quasiment dans chaque mot de cette phrase-là », dit-il.

Premier outil à mettre en place pour ces groupes : la carte-soleil à puce, qui sera lancée par l'adoption d'un projet de loi

d'ici la fin de la session parlementaire, en juin. Encore là, le ministre vise haut. La carte à puce sera déployée sur tout le territoire d'ici un an, prévoit Rémy Trudel. « Il faut avoir ça le plus tôt possible. Ça va être la bataille rangée, le déploiement général, parce que c'est un instrument de travail essentiel », dit-il.

Munis de cette nouvelle carte, les premiers groupes de médecine familiale devraient voir le jour d'ici quatre mois, estime M. Trudel, qui voit dans le budget de sa collègue Pauline Marois une « bouffée d'oxygène » pour commencer à mettre sur pied « une réelle première ligne » au Québec.

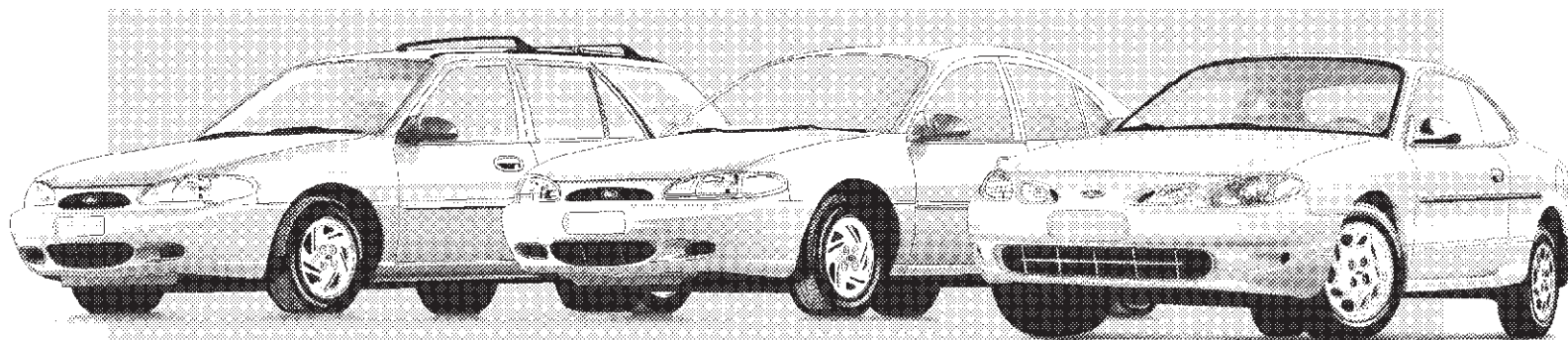
Quant aux hôpitaux québécois, ils peuvent s'attendre, dans les prochains mois, à l'établissement d'un système qui récompensera financièrement les plus performants d'entre eux et pénalisera ceux qui le sont moins. Le rapport de Denis Bédard, qui, à l'aide d'instruments précis de mesure, a établi que la moitié des hôpitaux se situaient sous les normes de performance, a grandement intéressé Rémy Trudel.

« On a une lecture très précise de la situation. On va travailler avec ce nouvel instrument. Est-ce que cela va nous amener à punir un certain nombre d'établissements hospitaliers? Moi, je prends ça de l'autre sens. Oui, ça va nous amener à récompenser les hôpitaux qui ont de meilleures performances », dit le ministre. Mais pourrait-il augmenter les budgets des hôpitaux performants tout en évitant de diminuer ceux des autres? « On ne peut pas faire une chose sans l'autre », conclut-il.

la clé du bonheur



www.ford.ca/qc



Profitez de la vie sans vous faire de soucis ! Car vous trouverez la Ford Escort d'occasion qui vous convient parmi les véhicules d'occasion Ford Qualité Certifiée offerts à bon prix. Tous nos véhicules ont été inspectés en 100 points. De plus, vous obtenez une garantie de remboursement après 3 jours d'essai/500 km, la garantie limitée « Qualité Certifiée » et une assistance routière 24 h sur 24*.



* L'assistance routière est offerte pour la durée de la garantie du constructeur et de la garantie limitée.



Obtenez 500 \$ de rabais à l'achat ou à la location d'un véhicule d'occasion Ford Qualité Certifiée si vous êtes admissible au Programme de rabais pour les diplômés 2001. Détails chez votre concessionnaire.

L'opposition unie contre Chrétien

Rare déclaration commune des trois chefs de partis l'accusant d'avoir manqué à son devoir

GILLES TOUPIN

OTTAWA - Trois chefs des partis d'opposition ont rendu publique hier une rare déclaration commune accusant le premier ministre Jean Chrétien d'avoir « manqué à son devoir envers tous les citoyens » et l'exhortant à « agir maintenant pour rétablir la transparence et l'intégrité requises par sa haute fonction ».

MM. Stockwell Day (Alliance canadienne), Gilles Duceppe (Bloc québécois) et Joe Clark (Parti progressiste-conservateur) demandent qu'une enquête publique judiciaire indépendante examine au plus vite les transactions d'affaires du premier ministre entourant la vente de ses actions dans le golf de Grand-Mère. Ils rejettent dans leur déclara-

tion les accusations du premier ministre qui leur reproche depuis plusieurs jours de ne plus s'occuper des affaires importantes de l'État et de mettre toutes leurs énergies dans une tentative de salissage de son image.

« Loin de nous distancer de dossiers plus importants, rétorquent les trois chefs, les normes éthiques et l'honnêteté du gouvernement et du premier ministre constituent peut-être « le » sujet le plus important dont nous devons traiter. En effet, pour croire en la capacité de notre système démocratique de résoudre les autres questions d'intérêt public en toute bonne foi, il faut avoir confiance en l'intégrité même de ce système. »

Cette déclaration vient en quelque sorte couronner une semaine extrêmement mouvementée aux Communes autour de l'affaire Grand-Mère. Après deux ans de tergiversations, le premier ministre a accepté de rendre publics mardi



Photo TOM HANSON, Presse Canadienne
L'allianciste Jason Kenny dans le feu de l'action hier.

certain documents relatifs à la vente de ses actions du club de golf. « (...), les documents rendus publics cette semaine, écrivent les chefs de partis, soulèvent plus de questions qu'ils ne donnent de réponses et, loin d'exonérer le premier ministre, ils donnent à toute l'affaire un aspect encore plus louche. »

« Nous avons cru que la publication de l'acte de vente réglerait la question, mais l'existence d'autres documents le contredisant nous ra-

mènent à la case départ », ajoutent-ils

La longue missive reprend une à une toutes « les anomalies » constatées par l'opposition dans les documents livrés par le premier ministre et réaffirme que ce dernier était en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il a fait pression en 1996 et 1997 auprès de la Banque de développement du Canada pour dégager un prêt de 615 000 \$ en faveur de l'Auberge Grand-Mère, adjacente au terrain de golf, alors que le dossier de ses actions dans le golf n'était pas encore réglé dans sa totalité.

Mais c'est surtout sur le terrain de l'éthique que les trois chefs ont entraîné le débat hier. « Le premier ministre n'exerce pas n'importe quelle fonction administrative, écrivent-ils. Les citoyens demandent à leur premier ministre d'élever le discours public et de promouvoir les normes éthiques les plus élevées en ayant une conduite au-dessus de tout soupçon. Comme l'a dit Jean Chrétien lui-même en 1994: « Il ne peut y avoir de substitut pour la responsabilité au sommet. Le premier ministre fixe

les normes éthiques du gouvernement et c'est lui qui tranche en dernier ressort lorsque des questions de confiance et d'intégrité sont soulevées ». »

Le triumvirat rappelle que les « railleries et les insultes » qu'il reçoivent des libéraux en guise de réponses à leurs questions ont poussé l'opposition à voter contre le gouvernement jeudi, « dans une motion symbolique de protestation, une motion pour laquelle 76 députés libéraux n'ont même pas pris la peine de faire acte de présence ». Les libéraux ont perdu ce vote par 98 à 95. Il rappelle également que « sous la direction du premier ministre, les députés libéraux votent maintenant contre les idéaux éthiques auxquels ils adhéraient avant de former le gouvernement, y compris une motion tirée directement du livre rouge visant la nomination d'un commissaire à l'éthique vraiment indépendant ».

« Leur chef a baissé la barre pour eux, rajoutent les trois chefs, satisfait qu'il est de demeurer en situation apparente de conflit d'intérêts. Le moment est venu pour les Canadiens d'en prendre bonne note. »

Matelas et oreillers suédois

DERNIER JOUR PROMOTION
OREILLER GRATUIT
à l'achat d'un matelas TEMPUR

- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.
- L'un des 16 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine.
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.
- Ideal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux articulaires, douleurs musculaires, etc.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!

8025, boul. Taschereau, Brossard, Qc J4Y 1A4 • 450.445.1216 • 1.877.NAHTAJO

NAHTAJO MEUBLE
ACCESSOIRES

loto-québec

La Mini

NUMÉROS

936366

36366

6366

366

66

LOTS

50 000 \$

5 000 \$

250 \$

25 \$

5 \$

NUMÉROS

93636

9363

936

LOTS

1 000 \$

100 \$

10 \$

Tirage du: 2001-03-30

LOTS BONIS

5 Voyages à Hawaï*
(numéros non décomposables)

149A144 276B304
298A170 482B586
130B686

10 lots de 1 000 \$
(numéros non décomposables)

361A753 369B405
450A853 417B889
461A913 422B948
162B969 425B144
311B490 456B094

*Chaque voyage est échangeable contre un chèque de 5 000 \$

15 lots de 500 \$ (numéros non décomposables)

163A841 412A751 246B957 496B202
168A059 503A376 284B568 567B833
334A021 518A534 343B231 589B611
387A886 102B974 474B989

30 lots de 250 \$ (numéros non décomposables)

118A699 216A966 129B655 419B597
128A554 292A304 141B784 427B003
140A694 306A719 257B696 459B388
161A914 338A287 261B953 537B925
171A753 347A876 281B925 543B207
180A300 377A539 401B353 545B779
197A420 502A240 414B382 545B944
206A502 512A300

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

60 autres lots bonis le vendredi 6 avril

CORPORATION SUNLife DU CANADA EST EN

FAILLITE

Meubles de jardin

40% à 60% de rabais

LA VENTE DÉBUTE AUJOURD'HUI

181 25^{ième} Avenue, Saint-Eustache

Maynards
DEPUIS 1902

www.maynards.com

LIQUIDATEURS • ENCANTEURS • ÉVALUATEURS

Maintenant, c'est votre hypothèque qui vous doit de l'argent!

5%

de remise en argent

Contractez ou transférez un prêt hypothécaire à la Banque Laurentienne, et recevez 5 % du montant de votre emprunt pour un terme de 5 ans! Dépêchez-vous: cette offre est d'une durée limitée.

Pour plus de détails, appelez un conseiller de la Banque Laurentienne.

BANQUE LAURENTIENNE

1 800 BLC-1846

www.banquelaurentienne.com

*Pourcentage de remise applicable au terme fermé de cinq (5) ans. La remise en argent est calculée en fonction du montant du capital emprunté. Par exemple: pour un emprunt de 200 000 \$ la Banque Laurentienne vous remettra 10 000 \$ en argent. Le maximum alloué de remise en argent est de 25 000 \$. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement pour les nouvelles demandes de prêt hypothécaire et peut prendre fin en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et est sujette à l'approbation du crédit par la Banque.

| FIÈVRE APHTEUSE |

Les défenseurs des animaux réclament la vaccination...

VILEM BISCHOF
Agence France-Presse

PARIS — Plusieurs associations françaises de défense des animaux dénoncent le « massacre » des animaux abattus par centaines de milliers et réclament la vaccination du cheptel menacé par l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit en Grande-Bretagne.

La Fondation Brigitte Bardot et la Société protectrice des animaux (SPA) se sont associées pour faire paraître prochainement dans la presse des pages publicitaires demandant l'instauration de la quarantaine et la vaccination.

« En 1991, rappellent-elles, la Communauté européenne abandonne la vaccination contre la fièvre aphteuse pour des raisons économiques, exposant ainsi les pays à une épizootie. Aujourd'hui, nous constatons le désastre : des millions d'animaux sont massacrés honteusement alors que cette maladie, considérée comme bénigne, aurait pu et pourrait être enrayée par la vaccination. »

Les membres de l'UE rechignent devant cette solution en raison du coût des vaccins, qui doivent être renouvelés tous les six à neuf mois, et des conséquences d'une telle pratique sur les exportations, du fait de l'impossibilité de distinguer un animal vacciné d'un animal porteur du virus.

Alors que les associations de défense des animaux réagissent habituellement très vite à tout événement les concernant, on explique à la Fondation Bardot que, cette fois, « face à l'ampleur du problème », ses responsables ont « préféré rester prudents ». « Mais quand nous voyons ce qui se passe, nous ne

pouvons plus nous taire », affirme-t-on chez cet organisme créé par l'ancienne actrice.

La Ligue française des droits de l'animal considère elle aussi l'arrêt des vaccinations comme la « cause initiale » de l'actuelle épizootie et demande « le retour à une prévention mesurée », dont « l'isolement rigoureux des exploitations contaminées et l'abattage des seuls animaux contaminés ».

La Fondation 30 millions d'amis voit dans ces « meurtres en masse qualifiés pudiquement de précautions sanitaires » une conséquence logique de la recherche « du profit et de la rentabilité à tout prix ».

L'organisation Robin des Bois s'inquiète plus particulièrement des conséquences écologiques du recours à des « techniques d'un autre âge » pour détruire les carcasses des animaux abattus. En effet, relève l'association écologiste, l'avenir de tout site où sont enfouis les cadavres « est incertain ». Suivant les règlements en vigueur en France, rappelle-t-elle, l'utilisation de chaux vive dans les sites d'enfouissement interdit tout accès à ces terrains pendant plusieurs mois et toute construction nécessitant des fondations avant un délai d'au moins cinq ans. Si l'enfouissement est impossible, la solution est l'incinération selon une méthode datant des années soixante, ce qui dégage un cocktail de produits chimiques toxiques et polluants.

Hier, quelque 780 foyers infectieux avaient été recensés au Royaume-Uni et ce chiffre pourrait passer à 4000 d'ici le mois de juin, selon des experts. Sur le continent, seuls les Pays-Bas et la France ont été touchés à ce jour, avec respectivement 11 et 2 foyers.

HERVÉ GUILBAUD
Agence France-Presse

LONDRES — Le gouvernement britannique s'interrogeait hier sur le bien-fondé de vaccinations préventives pour endiguer la fièvre aphteuse, tandis que les évêques anglicans appelaient Downing Street à ne pas convoquer d'élections législatives avant l'automne.

Le premier ministre Tony Blair ne prendra pas de décision sur les vaccinations avant le début de la semaine prochaine, a indiqué Downing Street, qui avait pourtant promis jeudi une annonce d'ici samedi.

Un porte-parole de Downing Street a laissé entendre que le retard était dû, au moins en partie, à des indications selon lesquelles la politique d'abattage commence à porter ses fruits. « C'est effectivement un des arguments qui est émis », a indiqué le porte-parole.

Tony Blair a également donné des indications en ce sens, lors d'une visite hier dans le comté écossais de Dumfries et Galloway, un des plus touchés par le virus. « Il serait irresponsable de ne pas examiner chaque option, mais quoiqu'il en soit la vaccination ne pourra pas être un substitut à l'abattage des bêtes dans les endroits infectés », a prévenu M. Blair.

Le week-end s'annonce doublement décisif pour Tony Blair, à qui les médias prêtent l'intention de décider s'il convoque ou non des élections législatives anticipées le 3 mai.

La hiérarchie de l'Église anglicane a pour sa part déjà tranché et demandé au premier ministre de repousser la consultation à l'au-

tomne, par compassion pour les éleveurs.

L'archevêque de York David Hope, deuxième de la hiérarchie anglicane après l'archevêque de Canterbury, s'est dit ému par « le désespoir » des éleveurs de sa région.



Photo AFP

Le premier ministre britannique Tony Blair, vêtu d'un habit protecteur, a visité un élevage hier, près de Lockerbie.

« Au cours des dix derniers jours, j'ai relevé un sentiment général de désespoir et d'incompréhension, a-t-il dit hier au cours d'une conférence de presse. Il me semble que ce n'est pas le meilleur moment pour déclencher des élections ». Cette opinion est partagée par le primat de l'Église anglicane, l'archevêque de Canterbury George Carey, ainsi que par plusieurs évêques.

Autorisée mercredi par Bruxelles, la vaccination préventive de quelque 180 000 bovins dans des fermes situées en périphérie des foyers infectieux, en Cumbria et dans le Devon (sud-ouest de l'Angleterre) principalement, aurait pour objectif de créer un cordon sanitaire empêchant une propagation supplémentaire du virus. Environ 780 foyers infectieux étaient toujours recensés hier au Royaume-Uni — aucun nouveau chiffre n'a été fourni depuis jeudi soir — et près de 500 000 animaux avaient été sacrifiés, sur un total prévu de 800 000.

En Cumbria, dont le cheptel bovin représente 8 % du total britannique, la majorité des éleveurs sont hostiles aux vaccinations.

« C'est un sujet complexe, a souligné jeudi soir Steve Heaton, responsable du syndicat agricole NFU (National Farmers' Union) pour le nord-ouest de l'Angleterre. Ils (les éleveurs) pourraient perdre des marchés et leur gagne-pain. »

Citant le président de la chaîne de distribution Northern Foods, Lord Haskins, le quotidien *The Guardian* n'excluait pas hier que « le gouvernement soit obligé de rationner le lait au cours des prochains mois s'il ne prend pas la décision de vacciner l'ensemble du cheptel bovin » britannique.

Les dirigeants et éleveurs irlandais ont pour leur part poussé un soupir de soulagement en apprenant hier que les tests effectués dans une ferme et un abattoir de la république s'étaient révélés négatifs, écartant le spectre d'un deuxième foyer.

À l'opposé, les Pays-Bas ont découvert avec angoisse hier leur 11^e foyer de fièvre aphteuse.

ÉLECTION PARTIELLE MERCIER LE 9 AVRIL 2001



J'y vois!

Le dimanche 1^{er} avril et le lundi 2 avril, c'est le vote par anticipation dans Mercier

Vous pouvez voter par anticipation le dimanche 1^{er} avril ou le lundi 2 avril 2001, entre 14 h et 21 h, si :

- vous êtes une personne handicapée;
- vous êtes un membre du personnel électoral;
- vous avez des raisons de croire qu'il vous sera difficile de voter le jour du scrutin.

Il suffit de vous présenter au bureau de vote par anticipation et de prêter serment pour pouvoir voter.

De plus, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :



- la carte d'assurance maladie
- le permis de conduire
- ou le passeport canadien.

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote par anticipation, consultez la liste électorale qui vous a été distribuée ou consultez le site Web du Directeur général des élections.

N'hésitez pas à communiquer avec nous sept jours par semaine, en composant :
1 888 ÉLECTION OU 1 888 353-2846

Site Web : www.dgeq.qc.ca
Courriel électronique : dgeq@dgeq.qc.ca

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

Porc canadien: les producteurs attendent une demande japonaise accrue

MARIE-FRANCE LÉGER

L'industrie canadienne du porc s'attend à une augmentation considérable de la demande d'exportation vers le Japon depuis que ce pays a décrété un embargo sur toutes les productions animales en provenance d'Europe.

L'interdit d'importation, résultant de l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit en Europe de l'Ouest, pourrait bénéficier aux producteurs de chez nous. « Si les acheteurs japonais paniquent, il pourrait y avoir une flambée des prix », a indiqué hier Jacques Pomerleau, directeur général de Canada Porc International.

Les producteurs ont fait de bonnes affaires ces derniers mois, les prix du porc ayant augmenté sensiblement depuis décembre, passant de 1,50 \$ le kilo à 2 \$ le kilo. Nul doute que la proportion plus faible que prévue d'abattages aux États-Unis y est pour beaucoup. Et depuis une semaine, le Danemark, principal fournisseur du Japon, est tenu à l'écart. Ce qui risque de provoquer une surenchère.

« Le Japon est le 2^e client du Québec après les États-Unis pour les exportations de porc. Ils vont aller chercher ailleurs qu'en Europe ce dont ils ont besoin, probablement chez nous », a dit hier le président de la Fédération des producteurs de porc du Québec, Clément Pouliot.

Toutefois, il est difficile d'envsager une augmentation de la production à court terme. Ce ne sont pas des réfrigérateurs qu'on produit, a ironisé Jacques Pomerleau. « On ne peut pas tourner davantage le robinet. Ça ne se fait pas en

criant <<lapin>>. On ne peut pas réagir avant six mois, a-t-il précisé. En outre les Canadiens accepteraient-ils qu'on double la production de porcs ? C'est loin d'être évident. »

Somme toute, la situation évolue rapidement et il est difficile de faire des prévisions claires. À la Fédération des producteurs de porcs du Québec, on est heureux dans un sens de la tournure des événements, mais on s'inquiète aussi de la propagation de la maladie. Ainsi, hier matin, on croyait avoir découvert un foyer d'infection en Caroline du Nord, nouvelle démentie finalement au cours de la journée. Le président de la FPPQ indique à ce sujet que des transports d'animaux vivants entre le Canada et les États-Unis, bien que peu nombreux, sont permis.

« L'Europe n'a pas réussi à prendre le contrôle de la fièvre aphteuse. Après la Grande-Bretagne on a découvert des foyers en France, aux Pays-Bas et probablement en Allemagne. Les doutes vont persister. Le virus est résistant et virulent. Il peut se propager par voie aérienne. Ça pourrait arriver ici aussi, l'inquiétude est vive », de préciser M. Pouliot.

Le marché est très nerveux, constate de son côté M. Pomerleau, et il faudra attendre encore au moins une semaine avant d'avoir une idée plus précise de la situation. L'embargo imposé par la Russie aux pays européens est aussi à l'ordre du jour. « Depuis jeudi, la Russie a accepté le transit des marchandises par l'Europe. Nos exportations vers la Russie vont dépendre de leur capacité de payer », a poursuivi Jacques Pomerleau.

Le Canada a exporté l'an dernier 635 000 tonnes de viande de porc. Les importations annuelles du Japon sont équivalentes, soit 600 000 tonnes par année...



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

L'usine d'abattage des porcs de Saint-Esprit, dans Lanaudière, est fermée temporairement depuis jeudi soir à cause d'un incendie qui a détruit une partie de l'édifice.

Incendie dans un abattoir de Saint-Esprit, dans Lanaudière

MARIE-FRANCE LÉGER

UN IMPORTANT abattoir de porcs du Québec, Les Viandes Ultra, situé à Saint-Esprit, dans Lanaudière, a fermé temporairement jeudi soir lorsqu'un incendie a ravagé une partie de l'édifice. Quatre cents employés sont touchés. Les 15 000 porcs abattus hebdomadairement à cet endroit ont été dirigés vers d'autres abattoirs du Québec.

La municipalité a dû en outre procéder à l'évacuation de 300 personnes, de crainte de voir s'enflammer les milliers de litres d'ammo-

niac utilisés pour la réfrigération des produits transformés.

Quelques heures tard, vers 4 h du matin hier, une inspection générale des bâtiments a confirmé que tout était sûr. Il n'y a eu aucune émanation toxique, ni explosion, ni déversement dangereux pour l'environnement. « Notre plan d'urgence a bien fonctionné », a souligné hier la mairesse Danielle Allard, elle-même productrice de porcs.

L'incendie a éclaté vers 19 h 30 jeudi soir, dans une partie de l'édifice (propriété du Groupe Brochu-

Lafleur) destinée à l'emballage des produits. À 20 h 30 les procédures d'évacuation sont entrées en vigueur. Sur les 300 personnes évacuées, 80 ont été conduites pour la nuit à la polyvalente de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Le porte-parole de l'entreprise, Robert Renaud, n'a pas pu chiffrer hier l'ampleur des dégâts. L'usine, fermée au cours des années 90, a été rouverte en 1997. Les coûts de construction étaient alors évalués à 10 millions de dollars. M. Renaud croit qu'une partie des opérations pourra redémarrer d'ici une dizaine de jours.

Fièvre aphteuse: des cas suspects investigués en Caroline du Nord

Associated Press

RALEIGH, Caroline du Nord — Le département de l'Agriculture de l'État de Caroline du Nord a annoncé hier l'existence d'un cas suspect de fièvre aphteuse.

Des échantillons prélevés sur un porc mort dans le comté Martin ont été envoyé jeudi soir aux responsables fédéraux de l'Agriculture pour vérifier si l'animal était porteur de la maladie, a indiqué un porte-parole du Département de l'Agriculture de l'État, Jim Knight.

« Nous faisons des tests concernant la fièvre aphteuse. Nous soupçonnons un animal étranger, a-t-il ajouté. Pour l'instant, nous nous contentons d'attendre les résultats ».

Le porte-parole a expliqué qu'une inspectrice du Département de l'Agriculture de l'État s'est inquiété d'un possible cas, après avoir vu des animaux morts dans une conserverie de viande de Robersonville, à 125 km à l'est de Raleigh.

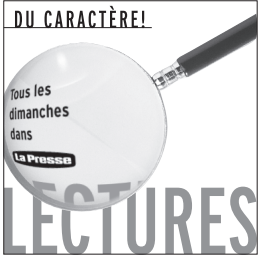
Elle a contacté un inspecteur fédéral, qui a accepté que l'on prenne des prélèvements, lesquels ont été acheminés par avion dans un laboratoire fédéral isolé, à Plum Island, seul site réalisant des tests sur la fièvre aphteuse aux États-Unis.

Un autre échantillon a été prélevé au marché du comté de Sampson, au sud-est de Raleigh, et envoyé au même laboratoire.

Les deux sites pourraient avoir été desservis par la même entreprise de transport, selon M. Knight.

L'entreprise de Robersonville a été placée en quarantaine.

cyberpresse.ca Une sélection de textes et d'hyperliens sur l'épizootie de fièvre aphteuse depuis ses débuts est disponible à www.cyberpresse.ca/fievre



ÉPILATION MÉDICALE AU LASER DIODE
Chirurgie esthétique au laser
(Rides, cicatrices, tatouages, couperose, rosacée, taches pigmentaires, etc.)
Car la saison des maillots approche...
INSTITUT DE LASER DERMATOLOGIQUE DE MONTRÉAL
(514) 695-9646
Dr Denis L. Hébert, dermatologiste

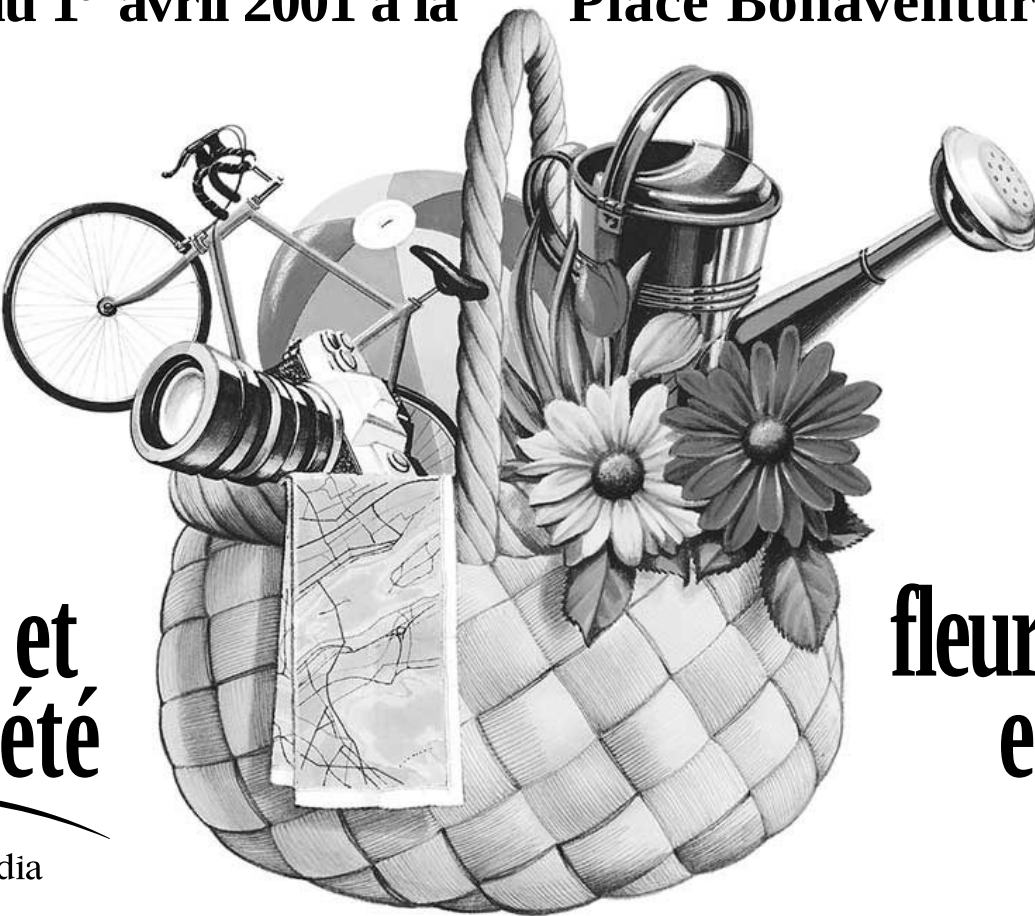
Tout votre été dans le même panier

du 30 mars au 1^{er} avril 2001 à la Place Bonaventure

Jusqu'à demain !

Salon vacances et loisirs d'été

dmg world media



Salon fleurs, plantes et jardins

présenté par **STAR CHOICE**
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.

- Les vingt régions du Québec vous présentent leurs attraits touristiques et vous offrent leur guide touristique complet en primeur.
- À la Place Maison des Futailles, découvrez la fine cuisine des 20 régions du Québec, apprêtée devant vous par un chef cuisinier de renom. Un délice !
- Découvrez le Canada Atlantique avec les coins pittoresques du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et les plus belles destinations de la côte Est américaine.
- Des centaines de nouvelles destinations et de nouveaux forfaits! Circuits à vélo, théâtres d'été, camping, aventure, golf, parcs, réserves fauniques, Agricotours...
- À la Place d'animation Via Rail, assistez à un feu roulant de conférences, spectacles, danses, etc.

- Plus de vingt magnifiques jardins de rêve à visiter, dont le superbe jardin des nouveautés présenté par *Services financiers Banque Royale* et l'étonnant jardin rustique CLARTIN.
- La Place de la fleuristerie et de l'horticulture pour apprendre l'art des arrangements de fleurs et de plantes, présentée par l'*École professionnelle de Saint-Hyacinthe*.
- Trucs, idées, conseils et nouveautés! Pavés, bassins, éclairage, terreau, engrais, ornements et plus encore!
- Dans tout le Salon, des experts pour vous conseiller et vous aider à réaliser vos projets.
- À l'espace Info Jardin, assistez aux conférences des spécialistes les plus connus du Québec.

APERÇU DES ACTIVITÉS D'AUJOURD'HUI

- | | |
|----------------|---|
| 10 h 15 | Décoration florale (aussi à 11 h 45, 12 h, 15 h, 16 h 30 et 17 h) |
| 11 h 00 | Julie Boudreau : idées de jardins pour espaces restreints |
| 12 h 00 | Les Pieds légers de Laval : folklore du monde |
| 12 h 30 | Recette de la Baie-James : côtes de caribou aux canneberges |
| 13 h 00 | Bouquet structuré (aussi à 14 h et 14 h 45) |
| 13 h 15 | Jean-Claude Vigor : un potager pour les yeux et au goût de tous |

- | | |
|----------------|---|
| 13 h 30 | Recette du Bas-St-Laurent : longe d'agneau en habit de verdure et de dentelle |
| 14 h 00 | ATR de l'Outaouais : les jeux de la francophonie |
| 14 h 30 | Larry Hodgson : les 20 meilleures plantes vivaces pour jardiniers paresseux |
| 15 h 00 | Troupe Paris Paris : la magie de Broadway |
| 15 h 30 | Recette de Charlevoix : grenadins de veau flambés à la fine sève d'érable |

- | | |
|----------------|---|
| 16 h 00 | Le Mondial des cultures de Drummondville : Mackinaw |
| 16 h 30 | Bertrand Dumont : rosiers rustiques pour le Québec |
| 17 h 00 | L'été dans le Bas-Richelieu |
| 17 h 30 | Recette des Laurentides : blancs de volaille farcis au gibier et au fromage Windigo |
| 18 h 00 | Propagation des plantes (aussi à 19 h 30, 19 h 45 et 20 h) |
| 18 h 30 | Recette du Saguenay-Lac-St-Jean : tartelettes de cheddar |

La programmation est sujette à changements sans préavis.

Une invitation



de Bernard Fortin

Deux salons, un seul billet !



HEURES D'OUVERTURE
Vendredi..... 11 h à 21 h
Samedi..... 10 h à 21 h
Dimanche..... 10 h à 18 h

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)
Adultes..... 9 \$
Étudiants et aînés..... 7 \$
Enfants de 6 à 12 ans..... 3 \$

La billetterie fermera une heure avant la clôture des

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

À la guerre comme à la guerre



Le but ultime de l'opération est d'obtenir des condamnations. Et il est évidemment trop tôt pour tenter de prédire combien des centaines d'accusations qui ont été ou seront portées contre 125 motards du conglomérat des Hells Angels seront retenues par les tribunaux.

Mais on peut certainement constater que l'opération policière qui s'est déroulée tôt, mercredi matin, semble avoir été menée avec un grand professionnalisme, préparée par trois ans d'enquête d'une minutie et d'une ingéniosité dignes des meilleurs polars.

Notons au passage que cette apparente rigueur prend une saveur particulière avec l'arrestation du caïd Gerald Matticks, dont la précédente inculpation, en 1994, s'était transformée en cauchemar pour la Sûreté du Québec, accusée de fabrication de preuve, disséquée pendant des mois par la commission Poitras.

Bref, cette fois, il n'y a pas eu de fuites — alors qu'on soupçonnait les motards de s'être infiltrés jusque dans le saint des saints de l'appareil policier et bureaucratique. Il n'y a pas eu de bavures lors des perquisitions effectuées à 216 endroits par près de 2000 policiers.

La Couronne et les officiers de police assurent que les preuves amassées sont en béton et qu'on s'accommodera des stipulations du Code criminel en l'état où il se trouve — on sait le débat qu'il y a autour de l'adoption d'une législation antitgang plus musclée.

Cependant, les policiers préviennent (on ignore ce qu'ils ont dans leur manche, délateurs, informateurs, écoute privilégiée ou autres, qui les inclinent à penser ainsi) : ce

sera difficile de répéter un tel coup de force.

Or, gagner une bataille ne signifie pas que la guerre est finie.

Cependant, il est rassurant de constater qu'on a de toute évidence réalisé, dans les hautes sphères de l'État, que la lutte au crime organisé constitue, au XXI^e siècle, un véritable pendant aux conflits classiques du passé, comme l'ont d'ailleurs prévu nombre d'observateurs dont le futurologue Alvin Toffler.

Est-il besoin d'illustrer ? Au Québec, le conflit a laissé 150 cadavres sur les champs de bataille — dont un enfant, on s'en souviendra avec amertume. Dans l'arsenal saisi, on a trouvé à peu près de tout sauf des chars d'assaut : des mitraillettes et un lance-grenades, notamment ! Comme dans les guerres classiques du passé, il s'agissait pour les Hells et leurs alliés de conquérir des territoires et des ressources ; non des gisements de pétrole ou de minerai, mais des zones urbaines et des parts de marché — les drogues dures à elles seules leur rapportaient un milliard par année.

La sécurité de ses commettants est la première responsabilité de l'État, un travail que personne d'autre ne peut faire à sa place.

Or, il lui faut aujourd'hui, à la fois : poursuivre la guerre contre le crime organisé, donc identifier les troupes fraîches qui vont occuper le terrain laissé vacant ; assurer la sécurité des lieux de détention où logent les motards (les gardiens de prison préviennent : il y faudra de lourdes ressources) ; et mener à terme les poursuites criminelles, précisément au moment où on apprend que les procureurs de la Couronne sont déjà débordés.

Le nerf de la guerre, c'est l'argent.

L'État, dont on connaît la proverbiale tendance à se mêler de ce qui ne le regarde pas, doit investir ici, alors qu'il fait face à l'essentiel de sa mission, toutes les ressources qu'il faudra.

Il ne se trouvera personne, cette fois, pour lui reprocher sa dépense.

Les monstres



La santé et l'éducation sont toujours aussi voraces. Dans le budget Marois, déposé jeudi, ils accaparent les trois quarts des nouvelles dépenses prévues en 2001-2002, ne laissant que des miettes aux autres ministères.

Si au moins cet argent servait à offrir de meilleurs services à la population et à améliorer la qualité de l'enseignement. Mais les coûts de système — salaire, chauffage, etc. — grugent presque tout. Sur les deux milliards additionnels octroyés à ces deux mégaministères, ils engloutissent 1,650 milliard. Le gouvernement est piégé par ces deux monstres qui avalent des sommes faramineuses uniquement pour se maintenir à flot.

Les deux monstres grossissent rapidement, nourris à coup de centaines de millions de dollars. Et plus ils grossissent, plus ils coûtent cher. Un cercle vicieux qui mine les finances publiques. Ce problème structurel ligote le gouvernement et entrave sérieusement sa marge de manoeuvre. Et il n'y a rien dans le budget pour mettre fin à ce siphonnage. Pas l'ombre d'une solution.

Prenons la santé. Sur le 1,4 milliard additionnel qui lui sera versé en 2001-2002, la presque totalité, soit 1,3 milliard, est bouffée par les coûts de système. Il reste tout juste une centaine de millions d'argent neuf pour améliorer les services. Certes, à ces 100 millions, s'ajoutent 600 millions sous forme de réserve, un magot que la ministre garde dans sa poche et qu'elle pourra utiliser au cours des prochaines années. Mais nous reviendrons sur ce point.

Pendant que les coûts de système dévorent l'argent, le budget de la santé galope dangereusement. En 1997-1998, la santé siphonnait 12,9 milliards. Cette année, elle dévorera 16,7 milliards. Une croissance annuelle de 6,6 %. C'est énorme. En 2001-2002, l'État consacra à la santé 2260 \$ par citoyen, comparé à 1770 \$ en 1997-1998. Le gouvernement a-t-il

perdu le contrôle de ses dépenses ? En regardant les chiffres, la réponse tombe sous le sens. C'est oui.

En éducation, le tableau est moins sombre. Sur les 530 millions additionnels que le ministère a obtenus en 2001-2002, 350 millions financeront les coûts de système. Il reste donc 180 millions pour satisfaire les besoins grandissants du réseau. Là aussi, Mme Marois a constitué une réserve : 200 millions.

L'Éducation, le deuxième ministère en importance après la santé, a également vu son budget croître rapidement. En 1997-1998, le gouvernement dépensait 9,5 milliards. Quatre ans plus tard, ce chiffre grimpeait à 10,6 milliards, une croissance moyenne de 3 %. Pendant ce temps, l'inflation se maintenait autour de 1,8 %.

Parlons maintenant des fameuses réserves. Mme Marois a mis de côté un magot de 950 millions — dont 800 millions serviront à l'éducation et à la santé — qui sera dépensé au cours des prochaines années au gré des projets. Même si cet argent frais n'est qu'une goutte d'eau dans un océan de besoins, il constitue une bouffée d'oxygène indispensable. Les réserves, a prévenu Mme Marois, ne doivent pas éponger des dépenses récurrentes, mais financer la « modernisation des réseaux ». La définition est large, trop large.

L'argent peut servir à l'achat de manuels scolaires ou au remplacement d'équipements désuets dans les hôpitaux. En éducation, le ministre Legault pourra piger dans la cagnotte pour financer sa vaste réforme de l'école primaire et secondaire. Mais si certains projets vont insuffler une petite brise de renouveau, d'autres vont tout simplement permettre de boucher des trous et résoudre des crises.

En dépit de cette bouffée d'air frais qui permettra aux deux réseaux de se maintenir la tête hors de l'eau, le problème structurel reste entier. Le gouvernement devra s'y attaquer car la santé et l'éducation contribueront à maintenir l'augmentation annuelle des dépenses à un niveau trop élevé, soit 3 %. Si l'État ne bouge pas, le ralentissement économique appréhendé l'obligera à domestiquer ses monstres.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

Les griffes de la Femme nouvelle

Des Web... maîtresses rameutent les félins et leur offrent des proies !



Des régiments d'idéalistes ont tenté de créer ce fameux Homme nouveau qui a bercé nos rêves pendant des décennies. Et ils ont lamentablement échoué, comme chacun sait. Serait-il possible qu'un autre grand mouvement de pensée et d'action, le féminisme, ait pour sa part réussi à créer... la Femme nouvelle ?

Une chose est sûre : dans la vraie vie tout comme dans l'imagerie que véhiculent les médias, la femme a radicalement changé depuis cette époque — qui paraît bien lointaine — où il n'y avait que des vierges soumises, des mères admirables et d'intouchables putains.

Nous avons déjà évoqué dans ces pages l'affaire *Sex and The City*, cette série de télé qui a atteint la célébrité, construite autour d'un quatuor de battantes dans la trentaine assumant (la plupart du temps) leur célibat avec délectation et entrain, notamment au lit.

C'était au moment où les experts en marketing venaient de cibler de nouveaux « maîtres de l'univers », pour employer l'expression de Tom Wolfe. Il ne s'agissait plus, comme il y a vingt ans dans *Le Bûcher des vanités*, des jeunes, riches et beaux courtiers en valeurs mobilières régnant sur Manhattan. Mais bien des Jeunes Urbaines Professionnelles Émancipées — que nous avons d'ailleurs baptisées les *jupes* — passées au rang de « maîtresses de l'univers » par la grâce de leur indépendance, de leur culture, de leur profession, de leur pouvoir d'achat. Et, surtout, de leur intériorisation des valeurs du féminisme, revues et corrigées en fonction de la situation nouvelle.

Peut-être même celles-là, qui règnent sur tous les Manhattan de la terre, ignorent-elles tout de Gloria Steinem, cette militante aujourd'hui

d'hui parvenue à un âge vénérable, qui décréta qu'« une femme sans homme est comme un poisson sans bicyclette ».

Les jupes savent seulement qu'elles n'ont pas besoin de bicyclette...

La chasse est ouverte

Fatalement, celles-ci n'allaient pas longtemps demeurer seules en piste — surtout une piste à ce point intéressante.

C'est pourquoi deux citoyennes de Vancouver, Elizabeth Haynes et Elspeth Sage, se sont intéressées à la femme d'un autre âge, vivant des réalités différentes, mais tout aussi désireuse d'assumer sa vie, sa féminité, ses valeurs et... ses désirs. Il s'agit de cette fameuse femme de - b a n l i e u e - d e - 40-ans-divorcée-deux-enfants, cible courante des mauvaises blagues machistes qu'inventent ces hommes du même âge qui hantent les bars pour *cruiser*... les jupes.

Haynes et Sage présentent ces femmes comme étant des cougars (de genre féminin, bien entendu) de plus en plus engagées dans la chasse à une proie affriolante : l'homme plus jeune, 20 ou 30 ans, la plupart du temps fort heureux de tomber sous les griffes des félins.

Les deux femmes, on le notera au passage, connaissent bien les habitudes de la bête — la vraie, celle qui vit en forêt. L'île de Vancouver est en effet l'endroit en Amérique où on compte le plus de représentants de l'espèce, environ 1000 cougars. C'est d'ailleurs là qu'a été tourné un documentaire, *Cougar Crossings*, diffusé aujourd'hui (16h) au réseau CTV.

Quoi qu'il en soit, à Vancouver, certes, mais aussi à Toronto ou Montréal, chacun sait depuis longtemps où se trouvent ces bars où les cougars — pas les bêtes, les autres... — sont à l'affût, où les proies entrent dans l'espoir d'être croquées. La seule chose, c'est que ça fait un peu désordre, le processus est aléatoire, le résultat incertain. En janvier, les deux dames de Vancouver ont donc créé un site Web, cougardate.com, où la chasse est organisée et — presque — toujours fructueuse. On s'y inscrit sous l'un ou l'autre des vo-

cables : « cougar » ou « proie consentante ». Et on attend...

Il ne faut pas se méprendre : il ne s'agit pas d'un service virtuel de rencontres comme les autres. D'abord, on ne s'y raconte pas d'histoires : de la même façon qu'il faut appeler un chat, un chat (pour demeurer dans l'ordre félin), un *one night stand* est un *one night stand* et il est reconnu comme légitime. Ensuite, tout le site est imprégné d'un humour qu'on reconnaît tout de suite comme étant féminin, léger et signifiant à la fois, plein d'auto-dérision ainsi que de jeux de mots tout à fait charmants, mais difficilement traduisibles.

À la page des conseils : « Payez toujours comptant. Ou alors avec la carte Visa de votre ex-mari ».

Ou encore : « Certaines femmes s'inquiètent de voir leur pilosité faciale augmenter à la ménopause (dans le texte : *menopaws*, ou *ménopattes* !). Or, les cougars apprécient de plus longues moustaches. Non seulement c'est charmant, mais cela les aide à chasser dans l'obscurité »...

Éminemment... croquables !

Bref, le fait est qu'en deux mois, 7000 personnes, cougars et proies consentantes, se sont inscrites sur le site Web de Sage et Haynes. Celle-ci explique au *National Post* pourquoi, selon elle, les cougars participent à une chasse si particulière :

« Le problème avec les hommes de notre génération, c'est qu'ils ont été nos adversaires à l'époque des luttes féministes. Et ils nous en veulent toujours pour cette égalité que nous avons arrachée. Ce n'est pas le cas des fils des cougars qui ont 20 ans aujourd'hui... »

Et, en prime, ces fils-là sont éminemment... croquables !, lit-on sous diverses formes à la page du courrier de cougardate.com. Vraiment parfaits pour cette Femme nouvelle qui s'est beaucoup battue. Qui n'aspire plus aujourd'hui, en cette ère de post-féminisme, qu'au repos de la guerrière. Et qui règne sur un opulent terrain de chasse où un cougar ne risque rien, puisque c'est lui qui occupe le haut de la chaîne alimentaire et qu'on ne lui connaît pas de prédateurs.



Scène de chasse... Cette illustration provient du site cougardate.com où elle est animée : on y voit la féline sauter sur sa jeune proie !

FORUM

L'autorité morale de Jean Chrétien se désagrège rapidement

Day, Duceppe et Clark réclament la tenue d'une enquête judiciaire sur le *Shawinigate*

STOCKWELL DAY,
GILLES DUCEPPE
et JOE CLARK

Les auteurs sont respectivement chef de l'Opposition officielle, chef du Bloc québécois et chef du Parti progressiste-conservateur.

Au cours des dernières semaines, les partis de l'opposition à la Chambre des communes ont demandé des comptes au premier ministre au sujet du conflit d'intérêts causé par sa participation financière dans le club de golf de Grand-Mère et les pressions qu'il a exercées pour qu'une société d'État verse des fonds à l'Auberge Grand-Mère, située tout près. Nous avons exhorté le premier ministre à déclencher une enquête judiciaire indépendante pour faire la lumière sur ces questions et d'autres affaires connexes désignées collectivement par l'appellation de « Shawinigate ».

Des députés du gouvernement et certains observateurs ont suggéré que l'opposition consacre moins de temps à ce dossier et davantage à d'autres questions d'intérêt public. Mais il est difficile de se tourner vers d'autres sujets lorsque l'intégrité du gouvernement et du premier ministre sont sérieusement mises en cause. Ce sont les réponses évasives et l'obstruction du premier ministre dans le Shawinigate qui rendent difficile le passage à autre chose, pas les questions de l'opposition.

Le premier ministre du Canada n'exerce pas n'importe quelle fonction administrative. Les citoyens demandent à leur premier ministre d'élever le discours public et de promouvoir les normes éthiques les plus élevées en ayant une conduite au-dessus de tout soupçon. Comme l'a dit Jean Chrétien lui-même en 1994 : « Il ne peut y avoir de substitut pour la responsabilité au sommet. Le premier ministre fixe les normes éthiques du gouvernement et c'est lui qui tranche en dernier ressort lorsque des questions de confiance et d'intégrité sont soulevées. »

En tant que chefs de l'opposition, nous devons tenir le premier ministre responsable du maintien de ces normes élevées et il nous semble que Jean Chrétien a manqué à son devoir envers tous les citoyens.

Loin de nous distancer de dossiers plus importants, les normes éthiques et l'honnêteté du gouvernement et du premier ministre constituent peut-être le sujet le plus important dont nous devons traiter. En effet, pour croire en la capacité de notre système démocratique de résoudre les autres questions d'intérêt public en toute bonne foi, il faut d'abord avoir confiance en l'intégrité même de ce système.

Contrairement à l'exigence faite aux titulaires de charges publiques d'éviter même l'apparence d'un conflit d'intérêts, Jean Chrétien a refusé pendant deux ans de dissiper la perception très réelle de conflit d'intérêts. Ce n'est qu'après de multiples questions de l'opposition et des médias que les faits ont commencé à être divulgués au compte-gouttes. Il a attendu d'être soumis à la pression la plus intense de l'opposition pour, dans une tentative pour se défendre, déposer certains des documents pertinents.

En résumé, voici les faits :

La compagnie familiale de Jean Chrétien possédait des actions dans l'entreprise 161341 Canada Inc. qui est propriétaire du club de golf de Grand-Mère. Jean Chrétien affirme qu'il a vendu ses actions le 1^{er} novembre 1993 à la compagnie de Jonas Prince pour 300 000 \$, même si monsieur Prince a indiqué plus tard qu'il n'avait pas acheté les actions. La propriété des actions étant en question, monsieur Chrétien n'a



Fait rare dans notre régime parlementaire, trois chefs de partis de l'opposition à Ottawa font front commun, alors que Stockwell Day (en haut à gauche), chef de l'opposition officielle, Gilles Duceppe (au centre), chef du Bloc québécois, et Joe Clark (en haut à droite), chef du Parti progressiste-conservateur, réclament tous trois une enquête judiciaire sur l'affaire du golf de Grand-Mère, affaire qui met le premier ministre Jean Chrétien dans l'embarras aux Communes.



pas été payé avant 1999. De 1996 à 1999, alors qu'on lui devait encore 300 000 \$ pour ses actions dans le club de golf, le premier ministre est intervenu vigoureusement pour que le gouvernement consente des prêts et des subventions à un hôtel en difficulté dont il a déjà été propriétaire et qui est situé à côté du club. Le code sur les conflits d'intérêts stipule que « le titulaire d'une charge publique doit organiser ses affaires personnelles de manière à éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents ». Cela veut certainement dire que même lorsqu'il y a une conséquence apparente sur les intérêts personnels du premier ministre, il ne devrait pas intervenir dans les décisions touchant les prêts accordés par une société de la Couronne fédérale.

De plus, les documents rendus publics cette semaine soulèvent plus de questions qu'ils ne donnent de réponses et, loin d'exonérer le premier ministre, ils donnent à toute l'affaire un aspect encore plus louche. Une note non authentifiée, écrite à la main sur une feuille de papier sans en-tête est tout ce qui atteste une vente de 300 000 \$ plus les intérêts. Il y a ensuite un écart de six ans dans la documentation, un délai au cours duquel Jean Chrétien a exercé des pressions sur le président de la Banque de développement du Canada pour que cette institution consente un prêt à l'hôtel, ce qui allait à l'encontre de la politique de la Banque et du bon jugement du président.

Parmi les documents déposés par le premier ministre figure une convention qui prévoit que la compagnie de monsieur Chrétien devra payer les frais encourus par les autres intervenants si une enquête devait être déclenchée. Cela signifie que le premier ministre a un intérêt financier à ce qu'il n'y ait pas d'enquête sur cette affaire, ce qui constitue un autre conflit d'intérêt clair et direct. On constate d'étranges anomalies dans la convention de vente : des questions surgissent à propos de la fiducie sans droit de regard à laquelle était censée appartenir la société de portefeuille de M. Chrétien et à propos du registre d'entreprise du club de golf non conforme à la Loi canadienne des sociétés par actions.

Ces interrogations et d'autres questions de l'opposition, dont certaines portent sur

des sujets autres que le Shawinigate, n'obtiennent que railleries et insultes pour toute réponse. C'est cette arrogance des libéraux qui a poussé tous les partis de l'opposition à voter contre le gouvernement, dans une motion symbolique de protestation, une motion pour laquelle 76 députés libéraux n'ont même pas pris la peine de faire acte de présence.

Depuis des semaines, le premier ministre du Canada a bloqué d'autres débats importants à la Chambre des communes, par son refus de divulguer tous les documents utiles ou de déclencher une enquête indépendante. Depuis des semaines, les chefs des partis de l'opposition lui demandent à répétition de rendre compte de ses actes, mais le premier ministre ne se sent pas tenu sur le plan éthique de procéder à une divulgation complète, comme on le lui demande en toute légitimité. Le public commence à en avoir assez. Nous aussi.

Sous la direction du premier ministre, les députés libéraux votent maintenant contre les idéaux éthiques auxquels ils adhéraient avant de former le gouvernement, y compris une motion tirée directement du Livre rouge visant la nomination d'un commissaire à l'éthique vraiment indépendant. Leur chef a baissé la barre pour eux, satisfait qu'il est de demeurer en situation apparente de conflit d'intérêts. Le moment est venu pour les Canadiens d'en prendre bonne note.

Les partis de l'opposition ont des opinions divergentes sur beaucoup de questions, mais sur celle-ci, nous sommes fermement unis. Une enquête judiciaire indépendante doit examiner les transactions d'affaires du premier ministre dont l'autorité morale, nécessaire pour assurer le leadership que ce pays mérite, se désagrège rapidement.

La fonction de premier ministre n'appartient pas à Jean Chrétien. Elle appartient à la population qui la lui a confiée il y a peu de temps. Nous l'exhortons à agir, et à agir maintenant, afin de rétablir la transparence et l'intégrité que cette fonction requiert.

Nous avons cru que la publication de l'acte de vente réglerait la question, mais l'existence d'autres documents le contredisant nous ramènent à la case départ. Qu'est-ce que le premier ministre a à cacher ?

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Le bout de papier

Pour le commun des mortels, l'élément le plus curieux du Shawinigate est ce bout de papier par lequel Jean Chrétien vendait à Jonas Prince des actions d'une valeur de 300 000 \$.

Il s'agit d'une transaction griffonnée à la main sur une feuille de papier sans en-tête, laquelle ne porte la signature d'aucun témoin et qui n'a jamais été enregistrée par un notaire. On ne sait même pas où ce bizarre acte de vente a été signé. Au bar de l'Auberge de Grand-Mère ? Sur la verte pelouse entre deux trous, en prenant appui sur un sac de golf ?

En tout cas, on admire la désinvolture avec laquelle M. Chrétien a disposé d'un tiers de million de dollars sans prendre plus de précaution que s'il s'agissait d'échanger un CD de Willie Lamothe contre un 26 onces de gin.

On comprend mieux, maintenant, la libéralité avec laquelle il dispose de l'argent des contribuables. On comprend mieux, par exemple, pourquoi il trouvait normal de forcer la Banque de développement du Canada à allonger un prêt de 615 000 \$ à l'hôtel en faillite d'un ancien associé déjà condamné pour assaut et conduite en état d'ébriété.

Quand on trouve que 300 000 \$ ne valent pas plus de précaution qu'un sac de pinottes, qu'est-ce que le double ? Rien de plus qu'un gros sac de pinottes !

Selon le fidèle serviteur du premier ministre, l'inénarrable « conseiller à l'éthique » Howard Wilson, il serait courant, surtout dans l'ouest du pays, que des transactions d'importance se concluent sur une poignée de main. N'évoluant pas dans les mêmes cercles, j'avoue mon ignorance en la matière. Mais en ce qui me concerne, je ne confierais pas mes économies à quelqu'un qui est capable d'engager 300 000 \$ sur une feuille volante.

■ ■ ■

Plus cette affaire prend de l'ampleur — et l'on vient d'atteindre un nouveau plateau avec la prise de position commune des trois chefs d'opposition reproduite dans cette page — plus le niveau de moralité politique de la députation libérale aux Communes s'abaisse.

C'est comme si l'arrogance du premier ministre déteignait sur l'ensemble de son caucus.

Le bal a commencé avec l'incroyable sortie de Hedy Fry, députée de Vancouver-Centre et secrétaire d'État au Multiculturalisme. On se rappelle qu'elle a affirmé que le Ku Klux Klan brûlait des croix dans la petite ville de Prince George, au nord de la Colombie-Britannique.

Non seulement cela reposait-il sur du vent, mais ce n'était pas la première fois que M^{me} Fry lançait des accusations aussi abominables que gratuites. Une précédente victime avait été Kamloops, une autre ville de l'intérieur de la Colombie-Britannique qui est elle aussi, comme par hasard, un bastion allianciste. Autre exploit de la dame, durant la dernière campagne électorale, M^{me} Fry avait accusé Stockwell Day d'« insulter » les religions autres que le christianisme parce qu'il croit en Jésus-Christ !

Il s'agit ici non pas d'étourderies ou de simples gaffes, mais de calomnies méchantes, lancées avec une inquiétante régularité, la seule autre explication possible étant que M^{me} Fry souffre de très gros problèmes psychologiques.

Dans un cas comme dans l'autre, il y a déjà longtemps qu'elle aurait dû être congédiée du cabinet, voire du caucus libéral. Pourtant, M. Chrétien s'obstine à la protéger. Comme dans l'affaire de Grand-Mère, il écarte les critiques avec la superbe d'un monarque n'ayant de comptes à rendre à personne.

Toute la semaine, M^{me} Fry a bénéficié d'une garde personnelle renforcée pour échapper aux questions des reporters. Mercredi, sur le parquet de la Chambre, elle s'amusait comme une folle, riant aux éclats et narguant l'opposition.

C'est sans compter les accusations de racisme qui ont fusé des banquettes libérales à l'adresse des députés d'opposition qui dénonçaient, à bon droit, les propos de M^{me} Fry (cette dernière est d'origine antillaise).

Puis ce fut au tour de la ministre Sheila Copps de dépasser les bornes. Alors que la députée allianciste Deborah Grey évoquait les propos de M^{me} Fry contre M. Day, M^{me} Copps hurlait : « Qu'est-ce que vous connaissez aux valeurs chrétiennes ? » grossière allusion au fait que M^{me} Grey appartient à l'Église évangéliste. Précédemment, cette dernière s'était fait traiter de « porc » (« pig ») par le premier ministre.

Le niveau des débats est descendu si bas qu'un chroniqueur du *National Post* qualifiait l'autre jour le PLC de « parti de la haine ».

■ ■ ■

Les libéraux répètent à qui veut l'entendre que l'opposition devrait s'occuper des « vrais problèmes » plutôt que de harceler le premier ministre à propos d'un scandale inventé.

Mais c'est le gouvernement lui-même qui a créé le vide dans lequel le cirque s'est installé. Il n'y a rien sur la table, aucun projet majeur, rien que les quelques projets de loi qui seraient passés depuis belle lurette si M. Chrétien n'avait pas déclenché des élections motivées par la vanité plutôt que par la nécessité.

De deux choses l'une. Ou il y a vraiment anguille sous roche, et l'opposition a raison de s'acharner sur l'affaire de Grand-Mère. Ou le premier ministre n'est coupable de rien sauf d'avoir été imprudent. Mais alors, il aurait suffi qu'il admette une erreur de jugement pour mettre fin à cette histoire. Pourquoi ne pas l'avoir fait ? Le pouvoir absolu l'a-t-il rendu si arrogant qu'il n'accepte même plus de céder sur un détail ?

DENIS BÉDARD

L'auteur est professeur associé à l'Observatoire d'administration publique de l'ENAP.

Dans les mémoires présentés à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales que j'ai présidée, les commissions scolaires (CS) avaient suggéré que les responsabilités locales en matière de culture leur soient exclusivement confiées. La Commission ne s'est pas véritablement attardée à cette demande car il est difficile de définir précisément le champ de compétence en matière culturelle et de justifier d'en exclure un niveau de gouvernement.

Lors des consultations faites par la Commission, nous avons demandé à différentes occasions aux représentants des CS, pourquoi celles-ci ne demandaient pas plutôt le transfert sous leur juridiction de la responsabilité de l'enseignement collégial et de la gestion des cégeps. Cette question découlait de la réflexion que faisait la Commission sur la décentralisation des responsabilités gouvernementales parallèlement à l'organisation du secteur public local et régional. Plus précisément, à la suite de la dernière

réforme des CS qui avait ramenée leur nombre à 72, un tel transfert permettrait à toutes les CS importantes d'avoir leur secteur d'enseignement collégial, consolidant ainsi tout l'enseignement pré-universitaire sous la responsabilité d'une seule instance démocratique.

Nous avons poursuivi notre réflexion en consultant quelques experts et il nous est apparu que cette hypothèse comportait des avantages potentiels très intéressants. Tout en maintenant le cégep comme entité fonctionnelle au même titre qu'une école au sein des CS, la gestion intégrée des trois niveaux d'enseignement permettrait une meilleure coordination des programmes d'enseignement, un meilleur encadrement du cheminement des élèves jusqu'à l'université et des économies intéressantes en terme de coûts d'administration et de gestion des parcs immobiliers. On nous a souligné entre autres que la formation professionnelle est un secteur qui pourrait profiter beaucoup de cette intégration.

Nous n'avons pas poursuivi cette piste et nous avons retiré toute recommandation à cet égard jugeant que le sujet nous éloignait du mandat principal de la Commission sans avoir eu le temps d'en approfondir les con-

séquences. Je demeure personnellement convaincu du bien-fondé de cette option et le récent débat sur le choix de la langue d'enseignement au collégial m'a fait penser à un autre aspect sur lequel il serait intéressant de réfléchir. En effet, tout en gardant le libre choix, il me semble qu'il y aurait, avec l'aide et l'encouragement des CS, une incitation plus forte à poursuivre les études dans la même langue car l'étudiant verrait le passage à l'enseignement collégial comme une étape en continuité avec le niveau secondaire. Il serait intéressant de connaître l'opinion de ceux qui vivent la réalité de ces situations.

Tant qu'à se poser des questions dispersées sur la place des cégeps dans l'évolution de la société québécoise, pourquoi ne pas aller au fond des choses et examiner ce que seraient les inconvénients et avantages du point de vue éducatif, pédagogique, linguistique et administratif de leur intégration aux commissions scolaires. Dans le contexte de la rationalisation des activités du secteur public, il ne faut pas manquer une telle possibilité d'accroître l'efficacité des programmes tout en générant des économies à moyen terme. Pour tout dire, cela corrigerait peut-être en partie l'erreur historique qui a été faite en les créant.

Des fleurs et des plantes pour oublier l'hiver

PIERRE GINGRAS

Ils étaient une bonne centaine hier matin, rue Saint-Antoine, à attendre avec fébrilité qu'on ouvre les portes de la Place Bonaventure. Des gens en quête de printemps, qui auraient entonné volontiers, si on le leur avait demandé, l'air de Gilles Vigneault « Ah ! Que l'hiver tarde à passer ».

Mais dès que Nathalie Gagnon est entrée dans le grand hall, l'odeur de verdure et les couleurs des fleurs lui ont fait oublier la neige. « C'est comme une bouffée d'énergie », a-t-elle lancé. Pour cette jardinière de Varennes, les jardins et les plantes du Salon fleurs, plantes et jardins, agissent comme un baume pour calmer cette fièvre du printemps qui commence à se manifester chez les amateurs de jardinage. D'ailleurs, deux heures après l'ouverture des portes, ils étaient plus de 150 à assister religieusement à une conférence sur les rosiers ou encore, à un exposé sur l'art de faire des bouquets.

Lise Malo, de Montréal, s'attardait plutôt dans un petit jardin doté



Photo BERNARD BRAULT, La Presse

Plusieurs plantes appartenant aux amateurs qui ont participé au concours *La Presse* en fleurs ont attiré l'attention hier, au Salon fleurs, plantes et jardins tenu à la Place Bonaventure. Elles sont exposées dans un aménagement réalisé par les élèves de l'école d'horticulture Louis-Riel, du Jardin botanique de Montréal.

d'un ruisseau surgissant d'une petite cascade. « Je reste sur le Pla-

teau et ma cour est toute petite, explique-t-elle. L'an dernier, j'y ai

aménagé un point d'eau. Mais je réalise ici à quel point mon aména-

gement pourrait être plus intéressant, et sans avoir à dépenser une fortune. »

Plus loin, Colette Gagnon était accroupie devant une clématite aux fleurs géantes, calepin en main, pour prendre en note le nom de cette beauté toute en bleu. « C'est comme si j'avais une partie du ciel sous les yeux », dit-elle, impressionnée par la grosseur des fleurs. J'ai un petit jardin en ville. Il me faut donc des plantes qui grimpent. Et les clématites sont tellement belles. » Claire Salois, de Varennes, goûte chaque instant qui passe. « J'élimine un bout de gazon chaque année pour y mettre des fleurs. Mais il en reste encore. J'ai hâte de me retrouver au jardin. J'ai les bleus. Je suis à la veille de sortir un chalumeau pour faire fondre la neige de la cour », dit-elle en riant.

Le Salon fleurs, plantes et jardins présente aussi deux des canards colverts végétaux qui ont connu une grande popularité l'été dernier aux Mosaïcultures internationales de Montréal, ainsi que l'aménagement du Jardin botanique de Montréal qui a obtenu récemment trois grands prix à l'exposition florale de Toronto, Canada Blooms, la plus importante au pays.

La foire horticole est jumelée au Salon vacances et loisirs d'été. Les portes sont ouvertes jusqu'à 18 h dimanche.

HOLT RENFREW
la liberté d'être.



PROCUREZ-VOUS DES PRODUITS LANCÔME
D'UNE VALEUR DE 27 \$* OU PLUS,
ET JOIGNEZ L'UTILE À L'AGRÉABLE.

Avec votre achat, recevez, à titre gracieux, une chouette pochette à cosmétiques regorgeant de produits : Défincils – le mascara haute définition, Re-Surface – le soin correcteur rides, Rénergie – le soin anti-rides, et, déclinés en teintes chaudes ou froides, un Rouge Sensation, un quatuor d'ombres à paupières Maquiritche et un Vernis Absolu. Non seulement Lancôme vous fait-il cadeau de jolies surprises, mais il vous donne aussi l'embaras du choix!

LANCÔME
PARIS



RÉNERGIE LIFT CONTOUR DE LANCÔME

Un concentré unique qui donne une apparence liftée à votre peau et aide à redessiner l'aspect du contour du visage. 30 ml, 74 \$.

*Avant taxes. Du 28 mars au 15 avril ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.



PHOTO REUTERS

De nombreux oiseaux aquatiques empêtrés dans le mazout ont été repérés sur les plages de l'île de Bogoe, au large du Danemark.

Marée noire au large des côtes danoises

JAN OLSEN
Associated Press

COPENHAGUE — Une réserve ornithologique de la Baltique abritant quelque 10 000 oiseaux était menacée hier par une nappe de fioul échappée, mercredi, du pétrolier entré en collision avec un cargo au large du Danemark.

Le site se situe sur le fjord Fane sur la côte sud de l'île de Moen, l'une des trois îles danoises souillées par de petites galettes de fioul. Les oiseaux sont « directement menacés », selon BirdLife International, partenaire d'associations de défense des oiseaux dans plus d'une centaine de pays.

Une nappe d'une quinzaine de kilomètres de long et de cinq mètres de large s'est glissée dans le détroit de Groensund entre les îles de Moen, Bogoe et Falster, dont les côtes sont touchées. Le reste des quelque 2600 tonnes de fioul qui se sont déversées restait situé en mer Baltique au large de la côte sud du Danemark.

En début de journée, les autorités danoises s'étaient montrées « plutôt optimistes ». Joern Allan Pedersen, de l'Agence danoise de gestion des situations d'urgence, avait expliqué que la nappe du détroit était « presque immobile » et, le vent étant tombé, il allait être plus facile de la contenir et de recueillir le fioul.

La fuite, l'une des plus importantes qui se soit produite au large du Danemark, a été provoquée par la collision, peu avant minuit mercredi, entre le pétrolier à double coque *Baltic Carrier*, battant pavillon des îles Marshall, qui transportait 33 000 tonnes de fioul, et le cargo chypriote *Tern* dans les eaux internationales entre la côte est du Danemark et le nord-ouest de l'Allemagne.

L'origine de la collision n'avait pas encore été déterminée. Tony Redding, porte-parole de l'Inter-Orion Navigation, propriétaire du pétrolier, a déclaré que le navire avait des problèmes de gouvernail et de radar. Il s'est cependant refusé à spéculer sur l'éventuelle cause technique de l'accident.

Sept navires — danois, allemands et suédois, entre autres — étaient mobilisés dans l'archipel au sud du Danemark tandis qu'un huitième tentait de contenir la nappe en mer Baltique. À terre, une centaine de membres de l'Agence pour les situations d'urgence ramassaient les galettes de fioul et recueillaient les oiseaux mazoutés.

Plusieurs oiseaux empêtrés dans le mazout, dont des canards morts, ont été repérés sur les plages de l'île de Bogoe. Des chasseurs armés de fusils ont entrepris d'abattre les oiseaux prisonniers du mazout.

La dernière marée noire importante à avoir affecté le Danemark remonte à 1985, lorsque 300 tonnes de fioul ont atteint le littoral de l'île Laesoe, à mi-chemin entre la péninsule de Jutland et l'ouest de la Suède.

Le ministre danois de l'Environnement, Svend Auken, a déclaré que le Danemark devrait envisager le pilotage automatique des navires traversant la Baltique et que cette question serait soulevée à l'Union européenne, selon la radio danoise. Jusqu'à 160 000 cargos passent dans les eaux danoises chaque année. Le ministère allemand des Transports a fait savoir qu'il appuierait cette demande, lors de la rencontre des ministres au Luxembourg la semaine prochaine.

Loyola de Palacio, de la commission exécutive des transports de l'UE, a estimé à Bruxelles qu'« un système communautaire de surveillance, de contrôle et d'information pour le trafic maritime pourrait aider à éviter ce genre d'incident ».

MONDE

« Journée de la terre » sanglante en Palestine

Des milliers de Palestiniens manifestent chez eux; l'armée israélienne fait six morts et 100 blessés

IMAD SAADA
Agence France-Presse

NAPLOUSE, Cisjordanie — Des milliers de Palestiniens qui commémoraient la « Journée de la terre » se sont heurtés hier à des soldats israéliens qui ont tué six manifestants et blessé 100 autres personnes, dans la journée la plus sanglante depuis fin décembre en Cisjordanie et à Gaza.

En Israël, plus de 20 000 Arabes israéliens ont cependant marqué dans le calme ce 25^e anniversaire

de la Journée de la terre qui commémore la mort de six Arabes israéliens tués le 30 mars 1976 par l'armée israélienne, lors de manifestations contre des confiscations de terres par l'État juif.

L'Autorité palestinienne de Yasser Arafat a, dans un communiqué, accusé le gouvernement du premier ministre israélien Ariel Sharon d'avoir commis un « crime barbare qui fait honte à l'humanité contre le peuple palestinien pacifique » et a dénoncé « le silence complice » de la communauté internationale.

Cette nouvelle flambée de violences intervient en dépit d'un appel au calme du président américain George W. Bush qui a sommé jeudi Yasser Arafat de faire cesser la violence. « Le message que j'envoie aux Palestiniens est d'arrêter la violence. Je ne peux pas être plus clair et j'espère que le président Arafat l'entend clairement », a lancé M. Bush.

La direction palestinienne, qui devait répondre hier soir à l'appel de M. Bush, a annulé sa réunion en raison du refus d'Israël d'autoriser une dizaine de ministres et responsables de se rendre de Gaza à Ramallah, en Cisjordanie, où était prévue la rencontre.

Parallèlement, le gouvernement israélien a annoncé hier qu'il était déterminé à poursuivre les opérations militaires contre les Palestiniens, 48 heures après une série de raids meurtriers contre des objectifs dans la bande de Gaza et à Ramallah en Cisjordanie.

« Nous continuerons à frapper ceux qui nous attaquent et ceux qui les envoient », a déclaré la Présidence du conseil dans un communiqué. Les raids israéliens étaient menés en représailles à une série d'attentats meurtriers en Israël.

Dans les territoires occupés, l'armée israélienne s'est retrouvée à nouveau confrontée à une vague de manifestations — alors que l'Intifada prend de plus en plus la forme d'une lutte armée — et a tiré des balles d'acier caoutchoutées et des balles réelles.

Un porte-parole militaire israélien a expliqué que les soldats avaient tiré à balles réelles « après avoir essuyé des coups de feu ». Mais cela n'a pas été confirmé par des témoins.

Les heurts les plus sanglants se sont déroulés en Cisjordanie.

Quelque 8000 Palestiniens ont défilé à Naplouse pour marquer, outre la Journée de la terre, une nouvelle « Journée de la colère » à l'appel de mouvements palestiniens. « Mort à Sharon !, La Palestine est à nous et non aux juifs », ont-ils crié.

Une centaine de manifestants se sont ensuite approchés d'un barrage israélien et ont lancé des pierres et des bouteilles incendiaires contre les soldats qui ont ouvert le feu à balles réelles tuant Ayesh Moustafa Zaamel, 16 ans, Ahmed Mahmoud Marahil, 16 ans, Chaabane Saïd Salloum, 31 ans, Khaled



Photo REUTERS

La Journée de la terre est devenue une sorte de fête nationale chez les Palestiniens. Même les Israéliens d'origine palestinienne y ont pris part hier à Jérusalem. Les forces israéliennes ont intercepté ce manifestant qui lançait présumément des pierres, à la Porte des lions.

al-Nahla, 28 ans, et Mourad Charayia, 20 ans. Trente-six Palestiniens ont été blessés.

Près de Ramallah, un Palestinien, Mohammad al-Wawi, 21 ans, a été tué lors de confrontations au cours desquelles les militaires ont essuyé des coups de feu. Onze Palestiniens ont été blessés.

Ces décès portent à 462 le nombre de tués dans les territoires palestiniens et en Israël depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre : 379 Palestiniens, 69 Israéliens, 13 Arabes israéliens et un Allemand.

À Hébron, des chars israéliens

ont tiré au canon et à la mitrailleuse, sur des maisons vides d'un quartier palestinien surplombant l'enclave des colons juifs d'Hébron. Les Palestiniens ont riposté et les échanges de tirs ont blessé 18 Palestiniens, selon la police. En outre, trois Palestiniens ont été blessés dans le village d'Al-Khader (sud).

Dans la bande de Gaza, plus de 5000 manifestants palestiniens ont menacé Ariel Sharon de « brûler la terre » sous ses pieds s'il attaquait les territoires autonomes. Trente Palestiniens ont été blessés lors de heurts avec l'armée.

Formation à distance

Choix de neuf programmes et de 130 cours

Microprogramme de 1^{er} cycle en entrepreneuriat et PME

Certificats en :

- distribution et marchandisage alimentaires
- horticulture et gestion d'espaces verts
- informatique
- planification financière personnelle
- sciences et qualité des aliments

Diplôme en assurance et produits financiers

Diplôme de 2^e cycle en administration des affaires (par Internet)

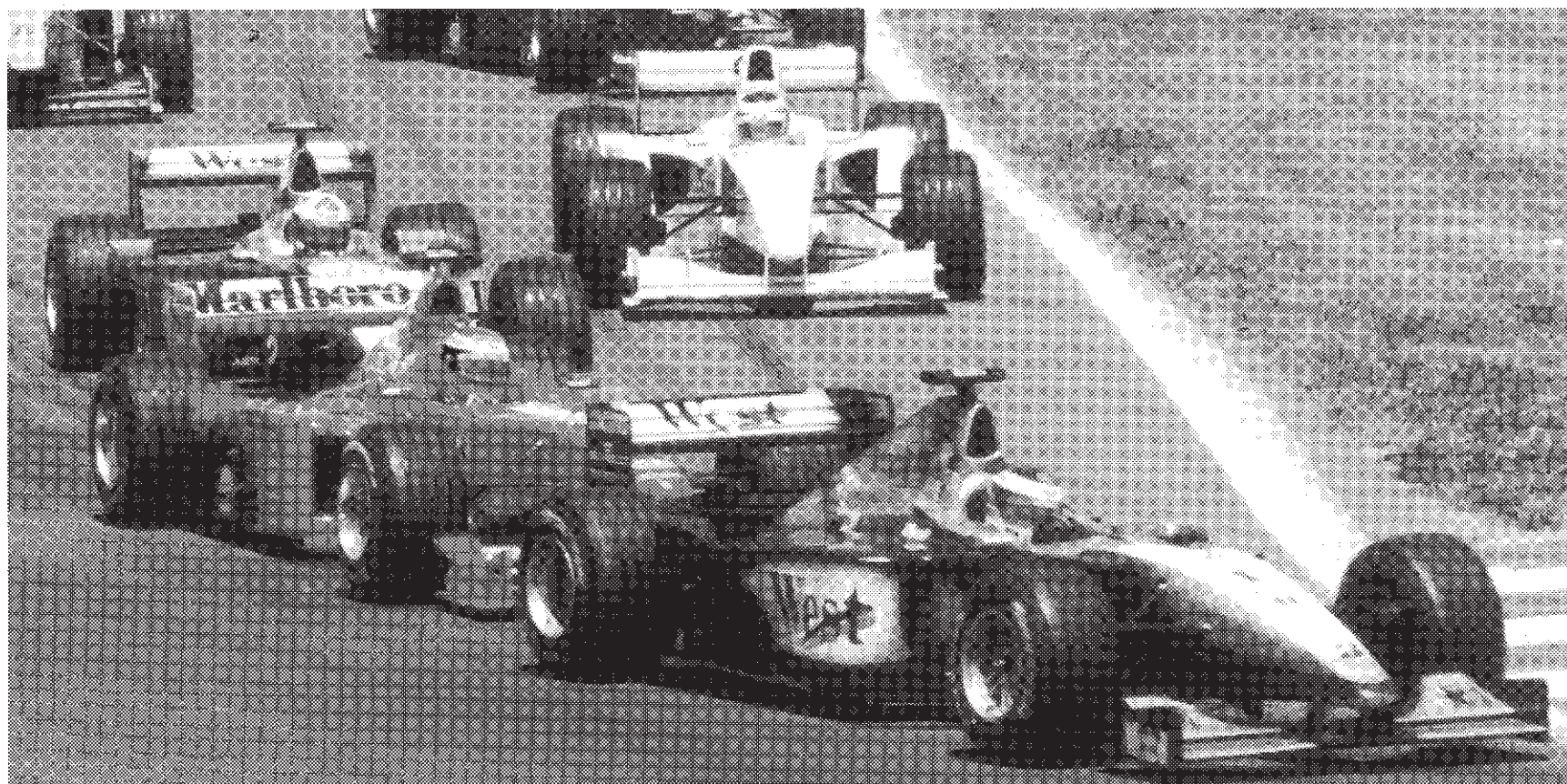
Maîtrise en gestion agroalimentaire, M.B.A. (par Internet)

Aussi plus de 130 cours à distance dont 50 par Internet

Date limite d'inscription pour la session d'été : 12 avril 2001



www.ulaval.ca/dgfc



Chaqueurs du dimanche

Qualifications : Samedi matin à 10 h 55
Grand Prix du Brésil : Dimanche à 12 h 30



le sport sans limites

www.rds.ca

1 888 RDS-6363

32 pays des Amériques appellent à approuver Kyoto

Bush a dit non au projet d'accord contre l'effet de serre ; le Canada n'aime pas qu'on le montre du doigt

MARIE-CLAUDE LORTIE

LES MINISTRES de l'Environnement des 34 pays qui se préparent à négocier la Zone de libre-échange des Amériques n'ont pas été capables de s'entendre sur une position commune au sujet des gaz à effet de serre et du réchauffement de la planète durant leur rencontre de deux jours à Montréal.

En fait, cette réunion historique (c'était la première fois que tous ces ministres se rencontraient) a pris fin en dévoilant une brèche Nord-Sud entre les pays des Amériques venus négocier.

D'un côté, à la conférence de presse tenue pour clore l'événement, le Canada s'est presque porté à la défense du gouvernement américain, qui a fait savoir officiellement cette semaine qu'il disait maintenant non aux accords de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz qui réchauffent la planète.

Et de l'autre côté, les pays d'Amérique latine et des Antilles (tous les pays participants sauf les États-Unis et le Canada) ont publié une déclaration commune enjoin-

gnant aux pays signataires de Kyoto de s'engager à réduire leurs émissions de gaz néfastes.

Le Canada n'a pas signé la déclaration, parce qu'il voulait rester « neutre », a dit le ministre de l'Environnement du Canada, David Anderson, qui a toutefois ajouté qu'il fallait aller de l'avant avec le Protocole de Kyoto. Et les Américains ne l'ont pas signé non plus. La directrice de l'Agence de protection environnementale américaine, Christine Whitman, n'était d'ailleurs même plus là hier, pour les séances finales de discussion.

Le ministre Anderson a expliqué en long et en large aux journalistes qu'il fallait arrêter de montrer George W. Bush du doigt dans toute cette affaire puisque ce n'est pas d'hier, dit-il, que les accords de Kyoto sont ébranlés. La position « rigide » de l'Europe, a-t-il dit, y a contribué et les efforts se multiplient depuis des mois maintenant pour rescaper le tout. « Ceux qui disent que les problèmes ont commencé avec Bush se trompent », a dit M. Anderson qui a parlé à la place des Américains en conférence de presse pour dire qu'ils continuaient de prendre le réchauffement de la planète très au sérieux malgré tout.

Cette attitude canadienne a fait bondir Steven Guilbeault, responsable des dossiers climat et énergie à Greenpeace.

« Il fallait que le ministre dé-

nonce les États-Unis, a-t-il lancé. Qu'il dise aux Américains que leur position est irresponsable et provocatrice. (...) On doit prendre nos distances par rapport aux États-Unis, faire comme le reste de la planète. »

Une des réticences principales des Américains face aux accords de Kyoto est le fait qu'ils n'obligent pas les pays en voie de développement à réduire leurs émissions. Les Américains veulent que ces pays soient eux aussi visés.

Dans leur déclaration commune, les pays d'Amérique latine et des Antilles ont dit qu'ils s'engageaient à « continuer et à intensifier leurs efforts » pour faire les progrès nécessaires afin d'assurer une réponse qui ait du sens, d'un point de vue environnemental autant qu'économique, au changement climatique. Mais ils ont aussi insisté sur leur besoin d'aide technique et du secteur privé.

Et dans ce dossier, a expliqué le ministre de l'Environnement d'Haïti, Webster Pierre, on ne peut plus parler de pays développés et de pays en voie de développement. « Tous les pays, a-t-il dit, sont en situation de mal-développement. »

M. Anderson croit que tout ce dossier du changement climatique est sur la glace (et ne sera donc probablement même pas discuté à Québec) tant que les États-Unis n'auront pas fait connaître clairement leurs nouvelles exigences.

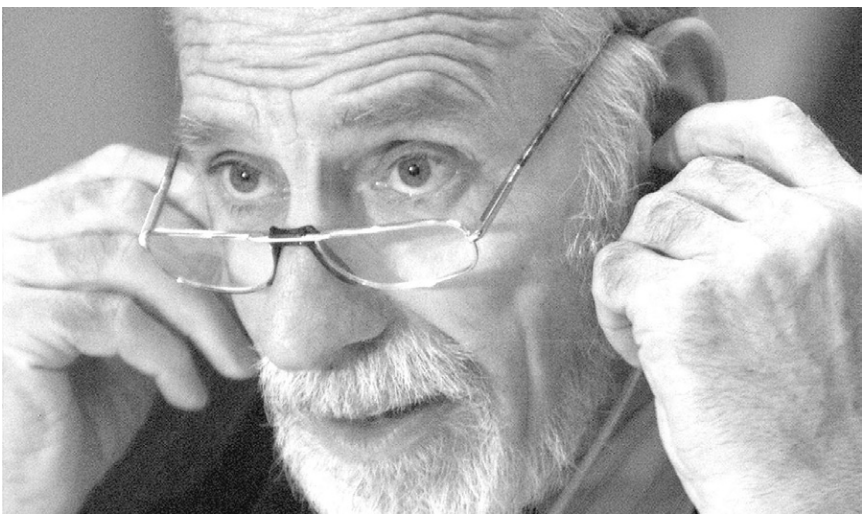


Photo CP

Trente-deux pays des Amériques ont appelé hier, à Montréal, à la signature du projet d'accord de Kyoto contre l'effet de serre. Les États-Unis du nouveau président Bush ont dit non. Le Canada a choisi de rester « neutre », a fait savoir le ministre de l'Environnement du Canada, David Anderson.

Sinon, les discussions ont mené à une déclaration commune sur plusieurs sujets tels le développement durable, l'influence de l'environnement sur la santé et la conservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Au sujet du chapitre 11 de l'ALENA, qui permet aux sociétés de poursuivre les gouvernements et a été utilisé pour casser certaines mesures pro-environnement, M. Anderson a expliqué que son gouvernement voulait « protéger les droits des provinces et du gouver-

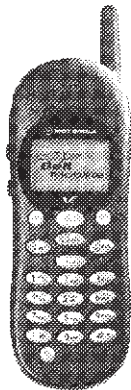
nement fédéral à protéger l'environnement canadien ». Mais il a ajouté qu'il était d'accord avec le fait que de telles politiques ne pouvaient mener à de la discrimination à l'endroit des entreprises de l'extérieur du Canada.

Les groupes environnementaux trouvent ce chapitre 11 particulièrement néfaste et disent qu'il est la preuve que les accords commerciaux comme l'ALENA et donc la ZLEA sont destructeurs pour l'environnement.

Appelez donc un ami pour lui lire cette page

prenez votre temps

soirs et week-ends illimités 25\$ pendant un an par mois



50 minutes par mois, le jour
100 minutes d'Internet sans fil par mois, pendant 2 mois
1 888 4MOBILE
www.bell.ca/illimité
Passez à un magasin Espace Bell ou chez un détaillant Bell Mobilité
Motorola V2267 à 0\$*
99\$ (prix régulier du téléphone) - 99\$ (rabais postal) = 0\$
Offre d'une durée limitée

Détails en magasin. Photo non contractuelle. Offre sujette à changements sans préavis. Forfait valide pour nouvelles activations, pour 12 mois seulement ou la durée de votre contrat. Soirs et week-ends gratuits valables pour appels locaux seulement. Frais interurbains, d'itinérance, taxes, frais annuel d'accès au réseau et d'activation en sus. * Après remise postale, pour nouvelles activations d'un contrat de 24 mois. Taxes sur le prix avant rabais de l'appareil à la charge du client.



Bell Mobilité

Auteuil
ENTREPRISE YACO ENRG.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Beloeil
R.C.C.
Mail Montenach
(450) 446-7176

Blainville
CTM
744, boul. Curé-Labelle (105)
(450) 433-0228

Brossard
BELL MOBILITÉ
Mail Champlain
(450) 465-6025

Châteauguay
MOBILITÉ
CHÂTEAUGUAY INC.
61A, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-4040

Dorval
J.D. MOBILITÉ
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
CTM
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
ELYPSE SOLUTION
DE RÉPARTITION
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette
BOUTIQUE DU
TÉLÉPHONE INC.
127, boul. St-Charles-
Borromée Nord
(450) 752-5030

Lachine
CBCI TELECOM INC.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
COSAT
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
CTM
2271, boul. le Corbusier
(450) 682-9366

CELLULAR ONE
435, boul. St-Martin
(450) 667-1177

METRO COM CANADA
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
CELLCOM
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

TRIACOM
2771, boul.
Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Magog
Cellulaire Plus
1739, Sherbrooke
(450) 446-8895

Montréal
ABCO TELECOMM INC.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CITECELL
5571, boul. de la Vérendrye
(514) 762-2000

TÉLÉCENTRE QUÉBEC
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

CELLCOM-MONTRÉAL
5200, rue Paré
(514) 739-7777

CELLULAR ONE
9280, boul. l'Acadie
(514) 385-0770

CELLUBOUTIQUE
MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 289-1001

SOLUTIONS SANS FILS
1102, de Bleury
(514) 393-6464

Sherbrooke
CTM
2378, rue King Ouest
(819) 562-9262

GOBEL ET FILLES
2628, rue King Ouest
(819) 563-0406

BELL MOBILITÉ
Carrefour de l'Estrie
(819) 659-3400

St-Eustache
COMMUNICATIONS J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

St-Laurent
J.G. Communications
245, Côte-Vertu
(514) 956-8885

LAZER AUTO
9900, boul.
Henri-Bourassa Ouest
(514) 334-4785

St-Léonard
AUTOCELL NORD
9269, Lacordaire
(514) 324-0000

Terrebonne
HFR-COMM
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Tracy
RADIO MICHEL INC.
604, Marie-Victorin
(450) 746-7777

Valleyfield
LIBRAIRIES BOYER LTÉE
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Victoriaville
COMMUNICATION
1^{re} CLOUX
La Grande Place
des Bois-Francis
(819) 357-5776

FUTURESHOP



Aussi disponible dans les magasins Espace Bell.

Les droits de l'homme risquent de faire les frais des nouveaux accords sur la zone de libre-échange

— Warren Allmand, président de Droits et démocratie



Warren Allmand

GILLES PAQUIN

LES DROITS DE L'HOMME doivent passer avant les accords commerciaux sur le libre-échange, affirme le président de Droits et démocratie Warren Allmand dans un document transmis cette semaine aux ministres du Commerce des 34 pays qui participeront au Sommet des Amériques.

Le texte incisif rappelle aux ministres que leurs gouvernements ont signé de nombreux traités sur la protection des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dont la primauté est reconnue par les tribunaux.

Parmi les sept traités internationaux signés par l'un ou l'autre des pays de la future Zone de libre-échange des Amériques, le document cite le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels (PIDESC) adopté par l'ONU en 1966.

Ce pacte a depuis été ratifié par 142 pays, dont 27 des 34 États invités à Québec. Il

oblige les États signataires à prendre des mesures visant notamment à garantir le droit au travail, à un niveau de vie suffisant, à la syndicalisation, à la santé et à l'éducation.

Le document préparé pour M. Allmand soutient que la pleine réalisation des droits humains devrait être un objectif central de notre politique en matière de commerce.

« Tout comme le Parlement canadien considère toute nouvelle loi à la lumière de la Charte des droits et libertés, les institutions financières et commerciales internationales devraient se préoccuper de la cohérence entre les nouveaux accords sur le commerce et le droit international relatif aux droits humains », ajoute le document.

Selon Droits et démocratie, les représentants de plus de 170 gouvernements réunis à Vienne, en 1993, ont déclaré que les droits de l'homme constituent l'obligation première des États. Cela signifie que toutes les lois doivent être formulées de façon à conduire à cet objectif, écrit l'organisme.

Les Amériques possèdent un système de protection des droits humains bien développé, mais il manque de fonds et de personnel pour être vraiment efficace, déplore Droits et démocratie.

Avant de s'engager dans un accord de libre-échange réunissant tous les pays de l'hémisphère les gouvernements doivent accepter de se conformer aux accords existants sur les droits et libertés, poursuit-il. Un refus de leur part reviendrait à ignorer les luttes du passé, à dénigrer les victoires remportées pour la protection de l'environnement et la justice sociale, écrit-il.

Même si le centre dirigé par M. Allmand est entièrement financé par Ottawa, celui-ci ne se gêne pas pour critiquer la démarche du gouvernement fédéral. Il reproche, entre autres, au gouvernement de négocier dans le plus grand secret et laisse entendre qu'il ne permet pas aux voix dissidentes de s'exprimer.

En conférence de presse à Ottawa cette semaine, M. Allmand a dit espérer que sa demande aura des échos lors du Sommet des Amériques à Québec. Mais il a avoué ne pas trop se faire d'illusions.

« Mon expérience me dit qu'il faut attendre de voir les résultats », a précisé M. Allmand. Advenant que le Sommet soit décevant, il s'est engagé à dire haut et fort que les pays des Amériques font fausse route.

GRANDE LIQUIDATION

DE FIN DE SAISON

PRÉLART Liquidation des grandes marques en magasin. Mannington, Domco, Gerflor. 4⁸⁹* à 15⁹⁹ vc Régulier 9,99 \$ à 34 \$	TAPIS Le plus vaste choix en stock de tapis berbère au Québec Tapis résidentiels 3 pour 1 à partir de 17⁹⁹* vc Tapis commerciaux à partir de 4⁸⁹* vc 3 POUR 1 ACHETEZ UN TAPIS ET OBTENEZ LE SOUS-TAPIS + L'INSTALLATION GRATUITEMENT	LITERIE Draps assortis, simple, double ou queen. JUSQU'À 50%*
CARPETTE Exclusivité ClubDécor. Insertion imitation sisal. NOUVEAUTÉ 99⁹⁹* vc Régulier 199,99 \$	STORES Stores verticaux pour porte patio à partir de 29,99 \$ Toutes les grandes marques au meilleur prix garanti. Hunter Douglas - Altec - Sol-air - Shade-o-matic. Toile en magasin 21⁹⁹*	ACCESSOIRES Accessoires de rideau. JUSQU'À 15%* RABAIS
BALANCE DE ROULEAUX Balance de rouleaux. Des milliers de verges à liquider. JUSQU'À 70%*	LITERIE Grande liquidation, douillette, ensembles de douillette, couvre-lits. Toutes grandeurs et couleurs. À PARTIR DE 49⁹⁹* vc Régulier 179,99 \$ à 299,99 \$	SERVIETTES Toutes les serviettes en magasin à sacrifier. 25%*
CHEMIN DE PASSAGE Sur tous les chemins de passage. RABAIS 15%*	SALLE DE BAIN Accessoires de salle de bain. 50%*	CHOIX DE TISSUS Grand choix de tissus en magasin. 50%*

NOUVEAU AUCUN PAIEMENT, INTÉRÊT AVANT AVRIL 2002**

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT

* Sur articles sélectionnés. ** Détails en magasin.

COUVRE-PLANCHER

STORE

LITERIE

ACC. SALLE DE BAIN

PAPIER PEINT

PEINTURE

6925, JEAN-TALON EST (ENTRE L'ANGELIER ET LES GALERIES D'ANJOU)

255-7337

CLUB DÉCOR

à LAVAL VOLKSWAGEN c'est **Arbour** AUTO LTÉE

La nouvelle PASSAT 2001 maintenant en salle de montre

Venez la voir!

2475, boul. Chomedey Laval

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Tél. : (450) 681-8110

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

Stationnement à l'arrière

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada 6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

(514) 344-1400

PAS DE PUCES À CE BOUT-LI.

L'Expert-entretien, pare-chocs à pare-chocs.

AMORTISSEURS OU JAMBES DE FORCE MIDAS OR^{MC}

50%

de réduction sur le prix du 2^e amortisseur ou de la 2^e jambe de force. Frais d'installation en sus.

Mettant en vedette la technologie à réponse rapide pour une conduite tout en douceur sur les chaussées normales et pour une plus grande stabilité et un meilleur contrôle sur les routes cahoteuses.

- Jambes de force Touring Or (pour les voitures de tourisme)
- Amortisseurs Touring Or (pour les voitures de tourisme)
- Amortisseurs Runner Or (pour les camionnettes et les véhicules travail et loisirs)

FORFAIT ENTRETIEN DE PRINTEMPS

- Lubrification, vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre
- Inclut jusqu'à 5 litres d'huile Pennzoil 10W-30 ou d'une autre marque d'huile de qualité équivalente
- Inspection du système de refroidissement
- Appoint des liquides pour la transmission et pour la servodirection
- Permutation des pneus et réglage de la pression des pneus
- Inspection des phares, feux, boyaux et courroies
- Vérification de la batterie (dans les ateliers participants)
- Inspection des freins en 45 POINTS
- Inspection de courtoisie

29,99\$ PLUS TAXES.

S'applique à la plupart des véhicules

Tous les détails dans les ateliers Midas participants. LES OFFRES PRENNENT FIN LE 6 MAI 2001

www.midas.com

• BOUCHERVILLE 641-4600 • CHAMBLY 447-3100 • CHÂTEAUGUAY 691-8181 • DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322 • KIRKLAND 694-6670 • LACHINE 634-7079 • LAFONTAINE 438-8187 • LASALLE 363-7022 • LAVAL (CHOMÉDEY) 681-1601 • LAVAL (POINT-VIAU) 687-5120 • LAVAL (ST-MARTIN) 688-8101 • LONGUEUIL 670-8160 • MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577 • MONTRÉAL (N.-D.-G.) 481-0404 • MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627 • REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMERE 437-4476 • ST-CONSTANT 635-2990 • ST-EUSTACHE 473-1443 • ST-HUBERT 676-0291 • ST-JEAN 348-3861 • ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 259-4681 • TERREBONNE 471-7550 • VERDUN 765-9589

L'ETA conseille aux touristes d'éviter l'Espagne

d'après AFP

SAINT-SÉBASTIEN – L'organisation indépendantiste basque ETA a menacé les intérêts touristiques espagnols en recommandant instamment hier aux Européens de ne pas se rendre en Espagne, faisant craindre une campagne d'attentats sur le littoral méditerranéen.

« À ceux qui choisissent ces centres touristiques pour leurs loisirs et leurs vacances, l'ETA veut faire savoir qu'elle considère ces zones comme objectifs de ses opérations.

Pour qu'il n'y ait pas de conséquences indésirables, nous leur recommandons instamment de ne pas aller dans ces endroits. »
« Comme (l'Espagne) est une zone touristique fréquentée majoritairement par des Européens, cet appel s'adresse spécialement à eux », affirme l'ETA dans un long communiqué en euskera (langue basque) publié par les quotidiens basques Gara et Egunkaria.
À l'appui de cette menace, l'ETA a revendiqué entre autres les attentats du week-end des 17 et 18 mars visant deux stations balnéaires réputées du littoral méditerranéen, en citant nommément les hôtels Montecarlo et Riviera de Roses (Catalogne) et Gandia (région de Valence) devant lesquels avaient été placées des voitures piégées.

Celles-ci étaient chargées d'une cinquantaine de kilogrammes de dynamite volée en France, très vraisemblablement parmi la 1,6 tonne dérobée à Veurey, près de Grenoble, « action d'approvisionnement » que l'ETA revendique d'ailleurs dans le même communiqué.
Au cours de cette fin de semaine, un policier catalan avait été tué par l'explosion d'une voiture piégée garée près de l'hôtel Montecarlo, atteint par un bout de métal à plus de 100 mètres du lieu de la déflagration alors qu'il procédait, avec ses collègues, à l'évacuation de la zone après qu'un appel téléphonique anonyme eut averti au nom de l'ETA qu'une bombe avait été posée.
Le ministre espagnol de l'Inté-

rieur, Mariano Rajoy, avait alors exprimé sa crainte d'une nouvelle campagne de l'ETA contre les intérêts touristiques, qui sont la première industrie de l'Espagne, troisième pays le plus visité au monde avec 48,5 millions de touristes au cours de l'année 2000.
À plusieurs reprises au cours de son histoire, l'ETA a lancé des campagnes d'attentats estivales contre le littoral méditerranéen espagnol, notamment en 1995 et en 1996, afin de porter préjudice à l'image touristique de l'Espagne et d'augmenter l'écho de ses actions. En juillet 1996, un attentat avait ainsi fait 35 blessés, dont 25 britanniques, à Salou, en Catalogne.
Ces campagnes estivales ont souvent été menées à l'aide d'engins explosifs mais en mars, l'ETA a

adopté une méthode potentiellement beaucoup plus dangereuse : celles de voitures piégées bourrées de dynamite.
En octobre, la police avait soupçonné deux militants de l'ETA qu'elle venait d'arrêter d'avoir projeté durant l'été 2000 de faire exploser un ferry se rendant aux îles Baléares en y embarquant une voiture piégée.
En marge de la menace contre les intérêts touristiques espagnols, l'organisation armée a également revendiqué quinze attentats ayant fait six morts depuis le début de l'année, dont deux ouvriers tués par l'explosion d'une voiture piégée destinée à un élu socialiste, ce qu'elle a qualifié « d'erreur irréparable ».

La Macédoine devra rendre des comptes de trois morts survenues au Kosovo

d'après AFP

SKOPJE — La Macédoine a de nouveau nié hier toute responsabilité dans les tirs qui ont fait trois morts jeudi au Kosovo, mais elle va devoir rendre des comptes à la communauté internationale qui lui a accordé jusque-là son soutien politique dans sa lutte contre la guérilla albanaise.
Skopje a envoyé jeudi une commission pour enquêter sur les tirs de mortier qui ont atteint le village

de Krivenik, situé dans la province serbe du Kosovo tout près du hameau macédonien de Gracani, où l'armée a intensifié depuis mercredi ses opérations contre les groupes rebelles.
Selon les premiers résultats de cette enquête, « il est absolument exclu que les tirs soient venus de Macédoine », a affirmé hier un responsable militaire à Skopje.
C'est la première fois que le conflit dans le nord-ouest du pays entre forces macédoniennes et gué-

rilla de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine fait des victimes au Kosovo, la province serbe voisine peuplée à 95 % d'Albanais et considérée comme la base arrière de l'UCK macédonienne.
Deux villageois kosovars et un journaliste britannique de l'agence américaine APTN (Associated Press Television News) ont été tués par ces tirs qui ont fait aussi dix blessés.
Dès jeudi, l'OTAN, qui a dé-

ployé depuis juin 1999 au Kosovo une force de maintien de la paix (KFOR) de 37 000 hommes, et l'Union européenne ont demandé à Skopje des « clarifications » sur l'origine des tirs.
Le représentant des Nations unies au Kosovo, Hans Haekkerup, était attendu hier à Skopje pour rappeler « le besoin urgent de retenue de la part des forces macédoniennes pour que le dialogue prenne le pas sur la violence ».
Afin de rendre plus efficace sa

surveillance le long de la frontière, la KFOR a commencé jeudi à déployer environ 400 soldats supplémentaires dans le sud du Kosovo.
Ce dispositif renforcé avait cependant été décidé avant les tirs de jeudi. Skopje a accusé plusieurs fois la force de l'OTAN de ne pas surveiller assez la frontière, de laisser ainsi s'infiltrer des groupes rebelles et de permettre leur approvisionnement en armes depuis le Kosovo.



ACCÉDEZ AU POUVOIR

SENTRA

2,8%^{**}

FINANCEMENT À L'ACHAT

LE POUVOIR D'ÊTRE HEUREUX.

- CLIMATISEUR
- AM/FM/CD
- MOTEUR 1,8 L DE 126 CHEVAUX
- PNEUS TOUTES SAISONS 14 PO
- PARE-BOUE AVANT ET ARRIÈRE
- PARE-CHOC COULEUR CARROSSERIE
- DOSSIER ARRIÈRE RABATTABLE 60/40
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

219\$

PAR MOIS, location 48 mois*

Acompte seulement 785\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

ACOMPTE	MENSUALITÉ
1 995 \$	199 \$
1 495 \$	209 \$
785 \$	219 \$
0 \$	239 \$



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Sentra XE «Option Plus» (C4LG51 BK10). Acompte ou échange équivalent de 785 \$. Limite de 19500 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement à partir de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

+

Les minorités du Cambodge spoliées comme celles du Vietnam

d'après AFP

PHNOM PENH — L'association américaine Human Rights Watch (HRW) s'est « vivement inquiétée » hier de la décision d'un tribunal provincial cambodgien d'entériner la vente de terres appartenant à des minorités ethniques en dépit de l'opposition de ces dernières.

La cour provinciale de Ratanakiri, dans le nord-est du Cambodge, a rejeté il y a une semaine la

plainte de trois villages jaraïs et tampuons, des ethnies montagnardes, qui se disent spoliés.

Ces villageois accusent les intermédiaires d'un général de l'armée de leur avoir fait signer abusivement des actes de vente de terrains, pour une superficie totale de 1250 hectares, contre quelques centaines de kilos de sel.

Les autochtones, qui sont analphabètes, disent avoir signé ces papiers en pensant qu'il s'agissait

d'un plan de développement de leurs villages. « Ce verdict établit un déplorable précédent pour les droits fonciers des autochtones », a estimé HRW dans un communiqué. « Il renforce l'idée que des individus puissants peuvent user de fraude et d'intimidation pour s'emparer des terres », a ajouté l'organisme.

Les villageois ont l'intention de faire appel devant le tribunal de Phnom Penh.

Tandis que la colère des minori-

tés ethniques a éclaté récemment sur les Hauts-Plateaux du Vietnam, le mécontentement des tribus montagnardes se fait sentir aussi dans les montagnes voisines du Cambodge.

Les quelque 70 000 autochtones de la province de Ratanakiri — Tampuons, Braos, Jaraïs, Kreungs, etc. — sont soumis à des pressions importantes dues en partie à un fort courant d'immigration de Khmers, l'ethnie majoritaire au Cambodge.

L'arrivée massive depuis le début des années 90 de Khmers dans la région, et dans une moindre mesure de citoyens du Vietnam, frontaliers avec les provinces de Ratanakiri et Mondolkiri, a bousculé l'équilibre antérieur, selon des recherches démographiques.

Les nouveaux arrivants s'approprieraient certaines terres. Ainsi, les abords de la route nationale 19, qui traverse la province de Ratanakiri et rejoint le Vietnam, sont l'objet d'une grosse spéculation.

Droque : le premier ministre de Thaïlande promet des exécutions

d'après AFP

BANGKOK — Le nouveau premier ministre de la Thaïlande, Thaksin Shinawatra, a promis hier de faire exécuter des trafiquants de drogue et de détruire publiquement quantité de stupéfiants dans les prochaines semaines en guise d'exemple et de dissuasion.

Thaksin a récemment « déclaré la guerre » au fléau de la drogue, en particulier des amphétamines, qui menace la société thaïlandaise.

Sous son impulsion, les autorités ont notamment décidé d'accélérer la procédure judiciaire conduisant au châtiment suprême pour les trafiquants.

Le trafic de drogue est passible de la peine capitale en Thaïlande mais la sentence de mort — par un peloton d'exécution — est souvent commuée en prison à perpétuité.

« Il y aura en avril une destruction de drogues saisies ainsi que des exécutions de quelques trafi-

quants. Les ministères de la Justice et de la Santé publique sont en train de coordonner leurs efforts pour accélérer à la fois la destruction et les exécutions », a expliqué le premier ministre.

Les autorités brûlent régulièrement en public des tonnes de drogues qui proviennent des saisies policières.

Un ministre attaché au cabinet de Thaksin, Thamarak Issaragun Na Ayutthaya, a affirmé que les exécutions serviraient d'exemple. Il a

précisé qu'il y avait actuellement une dizaine de trafiquants condamnés à mort dans le royaume.

L'opinion publique thaïlandaise, dans son ensemble, est très largement favorable à la peine de mort, en particulier pour les trafiquants de drogue, et la question ne soulève guère de débats.

Les autorités sont de plus en plus inquiètes par le flot d'amphétamines — estimé à quelque 700 millions de cachets cette année — qui provient du Triangle d'or, aux

confins de la Birmanie, du Laos et de la Thaïlande.

Elles considèrent désormais les amphétamines — baptisées localement « ya ba » (littéralement : le remède de cheval) — comme « la plus sérieuse menace à la sécurité nationale », susceptible de « déstabiliser » la société.

Le « ya ba » fait des ravages partout dans le royaume, drogue des pauvres et des exploités. Chauffeurs de taxi et routiers en consommation pour rester éveillés.

la



UNE SEMAINE SEULEMENT! - APPELEZ AVANT LE 7 AVRIL

NETTOYAGE DE MOQUETTES

Rabais de 30-40%

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION

- ★ Notre procédé nettoie vos moquettes à fond, complètement et en toute sécurité.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient, même le samedi.



29 \$ 2 pièces et 1 vestibule
Notre prix ord. : 46 \$. Notre procédé de nettoyage à la vapeur déloge la saleté, nettoie les fibres à fond et en ravive les couleurs.

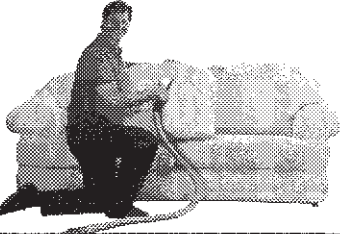
59 \$ 5 pièces et 1 vestibule
Excellente occasion! Notre prix ord. : 85 \$.

**74 \$ maison au complet*
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule**
Rabais de 50 \$ - valeur exceptionnelle! Notre prix ord. : 124 \$.

23 \$ méthode de luxe en 2 étapes
Pour chaque pièce nettoyée selon notre procédé spécial, recommandé pour les moquettes très sales. Pulvérisations préalables et agitation des fibres pendant le nettoyage à la vapeur. Notre prix ord. : 39 \$.

NETTOYAGE DE MEUBLES RABAIS DE 20%

59 \$ UN CANAPÉ ET UN FAUTEUIL
Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires. Méthode de nettoyage adaptée au tissu pour le maximum de résultats. Notre prix ord. : 74 \$.



Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h

(514) 339-5420

1 800 441-0224

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Frais additionnels pour moquettes en laine. Prix fixé séparément pour escaliers. Services non offerts dans toutes les régions.

la



NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

L'offre d'assainissant expire le 7 avril



139 \$ maison au complet*
notre prix ord. : 159 \$

Inclus:

- Nombre illimité de conduits principaux et de bouches.
- Nettoyage gratuit des grilles d'aération.
- Aucuns frais pour portes d'accès.

ASSAINISSANT OFFERT CETTE SEMAINE SEULEMENT 49 \$ Ord. 79 \$

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :

- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300 d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8 H À 18 H

(514) 339-5420

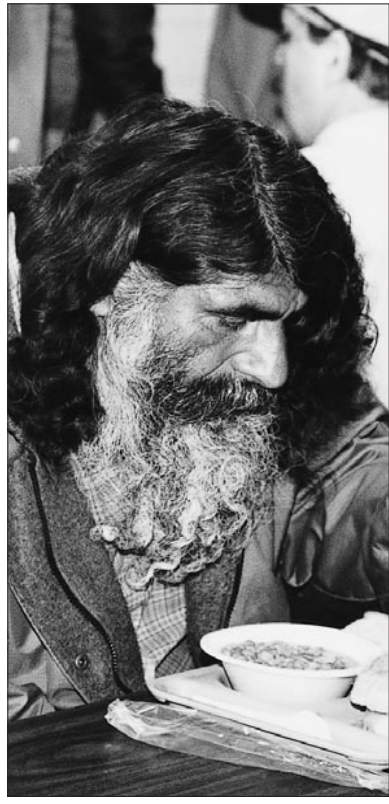
1 800 441-0224

Renseignez-vous sur nos filtres à air électrostatiques

*Pour systèmes de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Services non offerts dans toutes les régions. Frais additionnels pour serpentins de climatiseur. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé.

VEUILLEZ DÉCOUPER ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

REPAS COMPLET POUR PÂQUES—1,97\$



Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ainsi que d'autres services essentiels aux personnes qui ont faim, qui sont sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal en cette période de Pâques.

Pour seulement 1,97\$, vous pouvez procurer un repas chaud ainsi que d'autres services vitaux qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

☐ 19,70\$ pour aider 10 personnes ☐ 39,40\$ pour aider 20 personnes
☐ 59,10\$ pour aider 30 personnes ☐ 78,80\$ pour aider 40 personnes
☐ 197,00\$ fournir 100 repas ainsi que des services essentiels
☐ _____\$ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit, VISA/MasterCard/AMX, veuillez composer le (514) 523-5288.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville/Prov./Code Postal _____

Téléphone (_____) _____

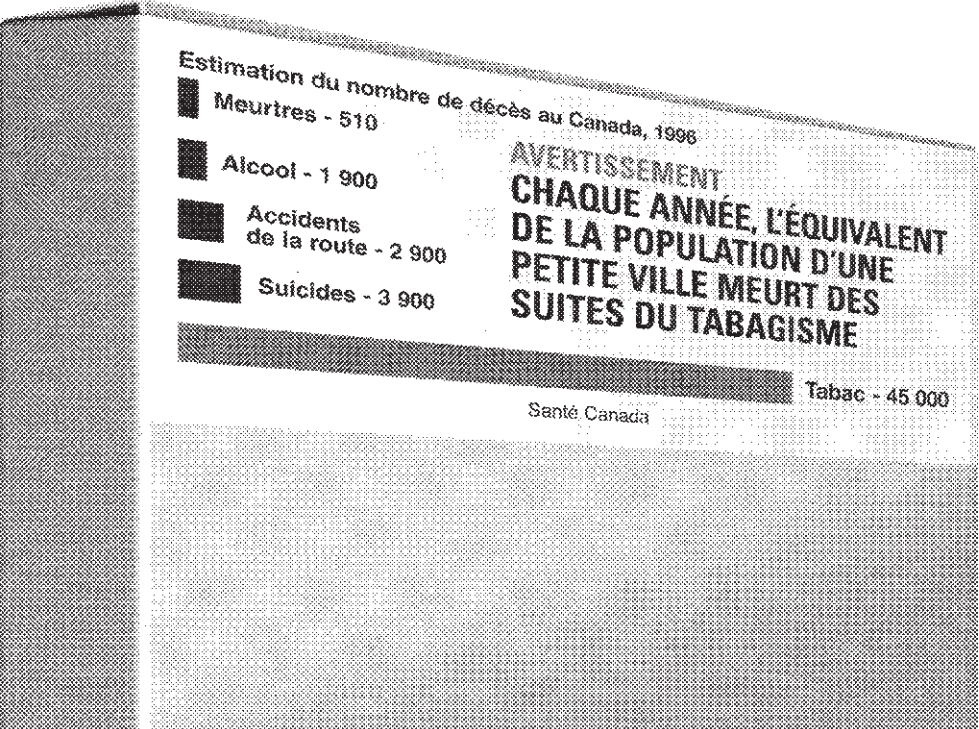
Les montantes mentionnés sont des coûts moyens comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié par la poste.

Veillez faire votre chèque au nom de:
LA MISSION BON ACCUEIL
C.P. 894, Succursale A, Dépt 51921
Montréal, QC H3C 2V8
Situé au : 1490 rue Saint-Antoine Ouest
www.mbawhm.com
No. d'eng. BN10819 5215 RR0001

2942827A

NOTRE 109IÈME ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

Les **NOUVELLES MISES EN GARDE** de Santé Canada sur les paquets de cigarettes...



Il est temps de voir les vraies proportions du problème.

www.infotabac.com
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

Canada

Le procès des assassins allégués de M^{gr} Gerardi s’amorce au Guatemala : 114 témoins

En filigrane de cette procédure, le mystère entourant 150 000 assassinats et 50 000 disparitions

JACQUES LANUSSE-CAZALE
Agence France-Presse

GUATEMALA — Après une semaine de présentation des faits, le procès des trois militaires et du prêtre accusés de l’assassinat de l’évêque de Guatemala, Juan Gerardi, en avril 1998, entame la phase d’audition des 114 témoins parmi lesquels plusieurs hauts gradés de l’armée et des personnalités du pays.

Les premiers d’entre eux devaient être hier l’ex-chef d’état-major présidentiel, le colonel Rudy Pozuelos, et trois autres gradés de

ce service spécial des armées chargé principalement de missions de renseignement et qui est en cours de démantèlement.

Des représentants d’associations de défense des droits de l’homme, qui entretenaient d’étroites relations avec l’évêque Gerardi et qui avaient rassemblé de très nombreux éléments dans la recherche de la vérité sur les massacres de la guerre civile, seront également appelés à la barre.

L’actuel secrétaire des Choix stratégiques de la présidence, Edgar Gutierrez, qui avait travaillé aux côtés de l’évêque, sera également appelé à comparaître.

Les associations devraient expliquer le lien existant entre l’assassinat et la publication, trois jours plus tôt par l’évêque Gerardi, d’un réquisitoire intitulé « Guatemala,

plus jamais ça », dans lequel il accusait l’armée d’être responsable de 150 000 assassinats et de la disparition de 50 000 personnes durant la guerre civile.

Tout le travail de Juan Gerardi a été rassemblé après sa mort dans cinq volumes retraçant en 1449 pages les atrocités de la guerre. Des survivants des centaines de massacres menés dans les campagnes y racontent la barbarie des militaires, les viols, les tortures et les pillages à l’encontre des communautés indiennes.

« Nous sommes très satisfaits de l’évolution du procès. La justice a tardé mais elle est parvenue à briser le sentiment d’impunité qui régnait jusqu’alors autour des assassins de l’évêque », a déclaré le responsable de l’Alliance contre l’impunité, Karen Fischer.

Les premiers jours de débat ont

été marqués par le récit, livré avec force détails avant de quitter le pays, du principal témoin de l’assassinat, un sans-abri qui dormait le soir de l’assassinat devant une porte du presbytère. Ruben Chanax se trouve actuellement en exil après avoir bénéficié de l’aide de la justice et des autorités pour quitter le Guatemala où il était menacé de mort.

Chanax a reconnu le soir du crime l’ancien chef des renseignements militaires, le colonel à la retraite Disrael Lima Estrada, posté à quelques dizaines de mètres du presbytère, deux hommes vêtus de noir, le capitaine Byron Lima Oliva et l’officier Obdulio Villanueva, qu’il a vus également filmer le corps de l’évêque.

Il a vu également sortir du presbytère Mario Orantès, le prêtre assistant de l’évêque, qui n’a prévenu

les autorités que près de deux heures après le crime.

En complément de ce récit, jugé « crédible et cohérent » par les experts psychiatres, les enquêteurs ont confirmé que de multiples traces de sang avaient été découvertes dans le presbytère, jusque dans la chambre de Mario Orantes.

Les quatre prévenus et l’ex-cuisinière de l’évêque, Margarita Lopez, accusée de complicité, ont rejeté les accusations portées contre eux avant de se terrer dans un mutisme profond, laissant leurs avocats affirmer qu’aucune preuve concrète n’était venue appuyer l’acte d’accusation.

Les auditions des 114 témoins de ce procès qui renvoie le Guatemala face au passé de la guerre civile, qui a pris fin en décembre 1997, devraient s’étaler sur une vingtaine de jours.

« Apartheid économique » à Cuba ?

d’après AFP

LA HAVANE — Une économiste cubaine de l’opposition, Martha Beatriz Roque, a affirmé qu’il existe à Cuba « un apartheid économique » et que la violation des droits de l’homme dans l’île empêche le développement économique et social du pays.

Dans un rapport de l’Institut cubain d’économistes indépendants qu’elle dirige, l’opposante indique « qu’il existe à Cuba un apartheid économique, aucun cubain ne pouvant investir dans son propre pays. Il devrait l’abandonner et revenir comme citoyen d’un autre pays du monde ».

Martha Beatriz Roque, qui a passé trois ans en prison pour « sédition », ajoute « qu’il ne fait aucun doute que l’économie est liée aux droits de l’homme et que Cuba ne progresse pas sur le plan économique,

précisément parce que la violation de ceux-ci a été faite loi, dans chaque aspect de la macro ou microéconomie ».

« On ne peut aspirer à atteindre le développement, le progrès social et à augmenter le niveau de vie alors que la répression économique frappe la population de notre pays, accompagnée de corruption, d’intolérance et de négligence » affirme-t-elle.

« Il existe au sein de la société une fatigue économique générale », poursuit-elle. « La population en a assez de lutter au jour le jour et de ne pas parvenir à atteindre le minimum nécessaire. »

Le rapport indique que contrairement à la Déclaration universelle des droits de l’homme, à Cuba « ce n’est pas la personne qui choisit le travail mais l’État qui choisit la personne, modelée selon ses critères depuis qu’elle naît du ventre maternel ».

Campagne contre la torture au Brésil

d’après AFP

BRASILIA — Le gouvernement brésilien lancera d’ici à la fin d’avril une campagne nationale contre la torture dans les prisons et les commissariats de police notamment, a annoncé hier le secrétaire aux Droits de l’homme, Gilberto Saboia.

La campagne, qui utilisera des « images fortes », selon lui, sera diffusée à la radio, à la télévision et dans les journaux.

De plus, un numéro de téléphone pour dénoncer, dans l’anonymat, les tortionnaires sera mis à la disposition de la population, qui pourra appeler gratuitement des quatre coins du pays.

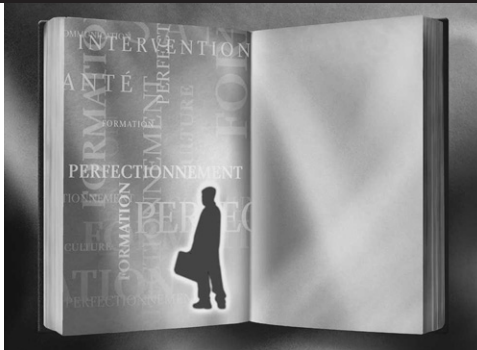
Pour le secrétaire, il s’agit « de mettre fin à l’un des principaux obstacles à l’évolution du Brésil en matière des droits de l’homme » et de « créer une jurisprudence d’application

plus efficace de la loi qui réprime cette pratique, avec des punitions allant de quatre à seize ans de détention ».

L’initiative est aussi une réponse au rapport de l’inspecteur Nigel Rodley, des Nations unies, établi à partir de ce qu’il a constaté dans les prisons de cinq États du Brésil, en septembre dernier. Venu à l’invitation du gouvernement brésilien, il avait recensé au moins 370 cas de pratique de torture.

Selon Saboia, il y aura des enquêtes sur tous les cas pour punir les responsables. Il a précisé aussi que son secrétariat, qui dépend du ministère de la Justice, exigerait des réformes dans les commissariats qui servent de prison pour qu’ils « cessent d’être des dépôts de prisonniers où se mélangent condamnés et détenus en prison préventive ».

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer



Ajoutez un certificat à vos compétences.

- Bureautique / module
- Communication appliquée
- Criminologie
- Droit
- Études individualisées
- Français langue seconde pour non-francophones
- Gérontologie
- Gestion appliquée à la police et à la sécurité
- Gestion des services de santé
- Initiation à la programmation / module
- Intervention dans les groupes et les organisations
- Intervention en déficience intellectuelle
- Journalisme
- Maintien à domicile
- Rédaction
- Rédaction : principes et pratique / module
- Relations industrielles
- Relations publiques
- Santé communautaire
- Santé et sécurité du travail
- Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention
- Toxicomanies : prévention et réadaptation
- Traduction - niveau avancé
- Violence, victimes et société

Printemps - été 2001

Renseignements

(514) 343-6090
1 800 363-8876
www.fep.umontreal.ca

Université 
de Montréal

La force de l'ONU en Sierra Leone est portée à 17 500 hommes

d'après AFP

NATIONS UNIES, New York – Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé hier à l'unanimité de renforcer de plusieurs milliers de soldats sa mission en Sierra Leone en portant ses effectifs à 17 500 hommes.

Cette augmentation, recommandée par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, doit lui permettre de se déployer vers les zones diamantifères tenues par les rebelles.

La Mission des Nations unies en Sierra Leone (MINUSIL), mise sur pied en octobre 1999, est déjà la plus importante opération de maintien de la paix de l'ONU avec 12 100 soldats déployés sur un total autorisé de 13 000.

Dans un rapport à la mi-mars au Conseil, Annan avait indiqué que plusieurs pays envisageaient de fournir des contingents à la MINUSIL, ce qui lui permettra de compter 17 500 soldats dans les six prochains mois.

« À ce niveau d'effectifs, la MINUSIL serait en mesure de progresser sensiblement sur le terrain, en particulier vers les régions diamantifères », affirme Annan.

En dépit d'accords de paix, les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) contrôlent toujours le nord et l'est du pays où sont situées les mines de diamant dont le trafic alimente la guerre civile qu'ils ont lancée en 1991.

La résolution 1346 prolonge le mandat des Casques bleus pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 30 septembre.

Le président du Burkina Faso demande « pardon » pour les crimes impunis

d'après AFP

OUAGADOUGOU — Le président burkinabè, Blaise Compaoré, a demandé « pardon » à ses compatriotes, hier à Ouagadougou, et leur a exprimé ses « profonds regrets » pour les « tortures, les crimes, les injustices commis depuis 1960 ».

« Peuple du Burkina Faso, en cet instant solennel, en notre qualité de président du Faso, assumant la continuité de l'État, nous demandons pardon », a déclaré Compaoré, dans un discours à l'occasion de la « Journée nationale du pardon ».

Le régime du président Compaoré, confronté à une grave crise socio-politique depuis l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en décembre 1998, a initié l'organisation de cette journée pour une « introspection collective ».

« Nous exprimons nos profonds regrets pour les tortures, les crimes, les injustices, les brimades et tous les autres torts commis sur des Burkinabè par d'autres Burkinabè agissant au nom et sous le couvert de l'État, de 1960 à nos jours », a poursuivi Compaoré sous les ovations de près de 30 000 personnes, lors d'une cérémonie dans le principal stade de Ouagadougou.

Le « Collectif contre l'impunité », qui a refusé de s'associer à cette « Journée du par-

don », a organisé parallèlement une cérémonie de recueillement sur les tombes de Norbert Zongo et de Thomas Sankara, leader de la « révolution » burkinabè de 1983 à son assassinat en 1987, lors d'un putsch qui a porté Blaise Compaoré au pouvoir.

Le président burkinabè a également pris l'« engagement ferme et solennel » de la création d'un fonds d'indemnisation en faveur de toutes les familles de victimes de la violence.

Il a annoncé l'érection de monuments, « témoins de notre devoir de mémoire à l'égard des martyrs et des héros nationaux ». Le 30 mars sera désormais commémoré comme « une journée de souvenir et de promotion des droits de l'homme et de la démocratie au Burkina Faso », a-t-il aussi annoncé.

Lors de la cérémonie du Collectif contre l'impunité, le président de ce organisme, Halidou Ouédraogo, a dénoncé la « prime à l'impunité (qui) est en train d'être accordée aux régimes, aux commanditaires, aux bourreaux et aux assassins qui ont endeuillé notre pays », grâce à cette journée du pardon.

« Ces personnes vont continuer à tuer et assassiner froidement, si nous ne redoublons pas d'efforts », a affirmé Ouédraogo.

2944377A

2942884



CE SOIR

10 000 000 \$

ça change pas le monde, sauf que...



REPORTAGE PUBLICITAIRE

En action

Entrepreneurs inuits et des Premières nations

Ne manquez pas ce cahier spécial aujourd'hui

La Presse

2944393

Rapt de 30 paysans par des paramilitaires en Colombie

d'après AFP

BOGOTA – Au moins 30 paysans colombiens ont été enlevés par des paramilitaires d'extrême droite dans la localité de Llorente, située au sud-ouest de la Colombie, a annoncé hier le gouverneur du département de Narino, Parmenio Cuéllar. Le gouverneur a indiqué qu'il craignait que ces paysans enlevés n'aient été assassinés par leurs ravisseurs.

Il a précisé que ceux-ci avaient sélectionné leurs victimes après avoir forcé quelque 5000 habitants du secteur à se rassembler sur la place centrale de Llorente, situé à 860 kilomètres au sud-ouest de Bogota, sur la côte du Pacifique, près de la frontière avec l'Équateur.

Cuéllar et les autorités locales du port de Tumaco, proche de Llorente, ont annoncé n'avoir aucune indication sur l'endroit où se trouvaient les paysans enlevés par les Autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite), qui mènent une guerre sans merci à la guérilla d'extrême gauche et aux civils la soutenant.

Par ailleurs, l'armée colombienne a commencé à se retirer jeudi d'une région du nord de la Colombie où elle avait lancé il y a trois semaines une vaste opération antidrogue, opération qui a incité la guérilla de l'ELN à suspendre ses contacts avec le gouvernement, a-t-on appris hier de source militaire.

Un millier de soldats ont quitté cette région située à plus de 800 km au nord de Bogota, couvrant une partie du département de Bolivar et la zone du Magdalena Medio, et 2000 autres doivent faire de même au cours des 48 prochaines heures, a annoncé le commandant de la 5^e Brigade, le général Martin Carreno.

Selon le général Carreno, l'« Opération Bolivar », lancée le 9 mars sur ordre du président Andrés Pastrana, a permis de porter un coup sérieux aux trafiquants de drogue et aux paramilitaires d'extrême droite des AUC et de déloger de leurs bastions les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) et de l'Armée de libération nationale (ELN, guévaristes).

Le chef de l'armée colombienne, le général Fernando Tapias, a pour sa part indiqué que le retrait avait été décidé parce que les forces gouvernementales avaient accompli leur mission dans la région et afin de faciliter le début de pourparlers de paix entre les autorités et l'ELN.

Ce mouvement de guérilla, le second en importance avec 4500 hommes, avait suspendu unilatéralement ses contacts avec le gouvernement, estimant que l'incursion de l'armée dans cette région signifiait une violation d'un accord préliminaire aux termes duquel cette région devait être démilitarisée pour accueillir les pourparlers de paix.

Le **JAZZ**

En semaine **18 h**
Animation : André Vigeant
Réalisation : Anne Dubois

Samedi **20 h**
Animation : André Rhéaume
Réalisation : Daniel Vachon

www.radio-canada.ca/radio

100,7 *fm* **montréal**
chaîne culturelle
Radio-Canada

SP La vie avec la sclérose en plaques.

C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir, samedi
135 \$ à 145 \$/semaine 1 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h*

*Matériel pédagogique inclus, pas de taxes, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

La **THALASSOTHÉRAPIE** à **PASPÉBIAC**

Des vacances sans égal
Si, si : la mer, le charme douillet de ce très beau manoir, le choix de loisirs, la qualité de la table, les sourires et attentions de tous et chacun, et en prime, des traitements qui vous revigorent comme un dynamo!

Le chef de file des vacances énergisantes qui respecte votre rythme et vos goûts :

L'AUBERGE DU PARC
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com

italmoda Inc.

6873, Plaza St-Hubert
(514) 276-1360

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 725
29⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 1615
79⁹⁹
SANS BRAS
PRIX SUGG. : 2035
99⁹⁹ AVEC BRAS

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
PRIX SUGG. : 1145
39⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
PRIX SUGG. : 1795
59⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 2485
129⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
• DOSSIER AJUSTABLE
PRIX SUGG. : 3485
169⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
• MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
• BRAS AJUSTABLES
PRIX SUGG. : 5005
299⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN AULNE ET CÔTES NOIRS
• TIROIR FILIÈRE
• TIROIR CLAVIER 25"
• DIMENSIONS : 60" L X 67" P X 30" H
PRIX SUGG. : 4355
249⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE NOIR SUR ACAJOU
• TIROIR UTILITÉ
• TIROIR FILIÈRE
• TIROIR CLAVIER 30"
• CAPACITÉ DE 27 CD
• DIMENSIONS : 72" L X 24" P X 30" H
PRIX SUGG. : 3795
199⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• 3 TIROIRS
• DIMENSIONS : 48" L X 20" P X 29" H
PRIX SUGG. : 1485
89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN DESSUS NOIR ET CÔTES AULNE
• TIROIR UTILITÉ
• TIROIR CLAVIER 27"
• ESPACE POUR CPU
• ESPACE POUR 17 CD
• DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H
PRIX SUGG. : 2285
119⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI NOIR SUR ÉRABLE OU HÊLE
• TIROIR UTILITÉ
• TIROIR CLAVIER 30"
• CAPACITÉ DE 27 CD
• DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 54" H
PRIX SUGG. : 3055
159⁹⁹

BIBLIOTHÈQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS : 28" L X 10" P X 66" H
PRIX SUGG. : 505
49⁹⁹

BUREAU ÉTUDIANT
FINI CHÊNE NATUREL
• 3 TIROIRS
• DIMENSIONS : 48" L X 20" P X 29" H
PRIX SUGG. : 1485
89⁹⁹

DES OFFRES DÉMENTIELLES

FOURNITURES DE BUREAU
Denis

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS
MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca

NOUVEAU POINTE-CLAIRE 2355, RTE TRANSCANADIENNE (ANGLE DES SOURCES) (514) 428-8044
ANJOU LES GALERIES D'ANJOU (514) 351-1055
BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. (450) 656-4840
GATINEAU 120, BOUL. DE L'HÔPITAL (819) 561-5611
LAVAL 2990, BOUL. LE CORBUSIER (450) 687-8682

OTTAWA 850, INDUSTRIAL AVENUE (613) 739-8900
QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST O. (418) 682-3113
ST-JÉRÔME 291, DE VILLEMURE (450) 438-4111
TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLETS (819) 376-2538

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 AVRIL 2001. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. * ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE
LIVRAISON GRATUITE** MÊME LE SAMEDI

Un héros mal choisi pour les anti-OGM

MATHIEU PERREAULT

LE MOUVEMENT antitransgénique choisit bien mal ses héros. Un fermier de Saskatchewan poursuivi par Monsanto, présenté par les opposants aux organismes génétiquement modifiés comme un David se battant contre Goliath, s'est révélé en Cour fédérale un grand amateur de canola génétiquement modifié.

Percy Schmeiser, un fermier de Bruno dans l'est de la province, s'est rendu compte en 1997 que des plants de canola avaient survécu à un arrosage d'herbicide Roundup autour des pylônes des lignes électriques. Intrigué, M. Schmeiser a testé ces plants dans un de ses champs : 60 % ont résisté à l'herbicide Roundup. À la fin de l'été, il a gardé des graines de ce champ, pour les utiliser comme semences l'année d'après. Sur la foi de dénonciations anonymes, la multinationale Monsanto, qui fabrique le canola GM résistant au Roundup, a testé des plants de M. Schmeiser : ils résistaient au Roundup dans une proportion supérieure à 95 %.

Jeudi, en cour fédérale à Saskatoon, M. Schmeiser a été déclaré coupable d'avoir enfreint le brevet de canola « Roundup Ready » de Monsanto. Le jugement a causé un tollé au sein du mouvement anti-

transgénique, qui y voit une limite grave au droit des fermiers de recycler leurs graines pour les utiliser comme semences. Les médias ont rapporté les larmes de rage du fermier de 70 ans, qui a affirmé que toute cette affaire ruinait la santé de sa femme et menaçait sa retraite. « Le jugement signifie que si le vent amène du canola GM dans ton champ, tu dois t'en débarrasser », a dénoncé l'avocat de M. Schmeiser, Terry Zakreski. « Comment ? J'imagine que la seule manière, c'est d'arroser le champ à l'insecticide. Les plantes qui meurent sont à toi, il te suffit d'arracher celles qui survivent... »

Le juge MacKay a balayé ces craintes du revers de la main. Le droit des fermiers à réutiliser leurs grains n'est pas en cause, écrit-il. « M. Schmeiser a semé du grain conservé en 1997, dont il connaissait, ou aurait dû connaître, la résistance au Roundup... La violation de brevet ne provient pas de contamination limitée ou occasionnelle de canola vulnérable au Roundup par du canola qui est résistant au Roundup. »

Le juge MacKay n'a pas statué sur la provenance du canola Roundup. Mais des experts contactés par *La Presse* doutent que le canola GM retrouvé dans le champ de M.

Schmeiser, même en 1997, ait été emmené par le vent : le taux aurait alors été de 1 à 3 %. « Le pollen de canola est facilement transporté par le vent, c'est vrai », admet Alan McHughen, du Centre de développement des plants de l'Université de Saskatchewan. « Mais un champ de canola traditionnel contaminé par le vent aura un taux de canola GM de 1, 3, au maximum 5 % de canola GM. M. Schmeiser est unique en Saskatchewan. D'autres fermiers se sont plaints à Monsanto qu'ils avaient du canola GM, et Monsanto a éradiqué le Roundup Ready à ses frais, mais à chaque fois, le taux de GM ne dépassait pas 1 à 3 %. »

Cela ne fait pas de M. Schmeiser un voleur, prévient M. McHughen. « Le jugement dit simplement qu'une conception courante des fermiers peut parfois être illégale. Ils ont tendance à penser que ce qui tombe dans leurs champs leur appartient. » Par exemple, si le taureau d'un fermier A monte une vache d'un fermier B dans le champ de ce dernier, le veau appartiendra au fermier B. Selon M. McHughen, cette règle n'est pas toujours applicable. « Si quelqu'un vole votre auto et l'abandonne dans un champ, le fermier ne peut s'en approprier. »



ÉCOLE DES MÉTIERS DU MEUBLE PÈRE-MARQUETTE

6030, rue Marquette
Montréal H2G 2Y2
☑ Rosemont ☑ 197
(514) 596-7919

REMBOURRAGE ARTISANAL (1350 HEURES)

Cours de soir à temps plein débutant en mai 2001 avec stage en entreprise

Préalables

- Diplôme d'études secondaires ou 4e année secondaire terminée, ayant réussi français, anglais et mathématique ou avis d'équivalence d'études reconnues par le MRCI

Clientèle admissible

- Être sans emploi et avoir quitté les études régulières durant au moins 24 mois
- Être prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des 3 dernières années ou des 5 dernières années pour des prestations de maternité ou parentales
- Être prestataire de l'assistance-emploi
- Être une personne sans chèque et sans soutien public de revenu

Documents à apporter

- Certificat de naissance
- Carte plastifiée de la citoyenneté canadienne ou le formulaire IMM 1000 pour les participants d'origine étrangère
- Relevé de notes du ministère de l'Éducation ou l'équivalence d'études reconnues par le MRCI

RENCONTRE D'INFORMATION
Le vendredi 6 avril, à 9 h

La formation professionnelle

une longueur d'avance !

Commission scolaire de Montréal

2e congrès médical international sur l'autisme Place aux nouvelles découvertes médicales

sous la présidence d'honneur du
Dr Victor Goldbloom, pédiatre, ancien ministre au gouvernement du Québec

Au Centre des congrès de Québec les 6 et 7 avril 2001

Les plus grands spécialistes au monde dans le domaine de la recherche médicale sur les causes et traitements de l'autisme aborderont les sujets suivants :

- Augmentation alarmante de l'incidence de l'autisme ainsi que les changements dans sa manifestation clinique
- Vaccins et intoxication aux métaux lourds
- Triangle de l'autisme : transit intestinal, système immunitaire, système nerveux central
- Intolérances alimentaires
- Options de traitements médicaux et directives cliniques pour les médecins

Traduction simultanée
Pour plus de renseignements, communiquez avec
ATEDM : (514) 524-6114
Site du congrès :
<http://www3.sympatico.ca/atedm/autisme2001.html>

Quand vient le temps de décider où poursuivre des études en gestion, il vaut mieux s'assurer de faire une bonne affaire.

McGill

McGill
Centre d'éducation permanente

L'université que le monde des affaires connaît bien.

Examinez la situation sous tous ses angles et vous verrez que McGill est le meilleur choix. Parce qu'un certificat, un diplôme ou une formation en perfectionnement professionnel de McGill a plus de valeur, pour vous comme pour votre employeur, et vous assure un meilleur avenir. En fait, la renommée et le prestige de McGill vous suivront partout, peu importe où vous irez ou la carrière que vous choisirez. Si vous souhaitez poursuivre vos études, dans votre secteur d'activité actuel ou dans un autre, assurez-vous de prendre la bonne décision. Maximisez vos chances de succès en choisissant McGill.

Saviez vous qu'à McGill les examens et travaux peuvent être rédigés en anglais ou en français
(sauf lorsque la connaissance d'une langue constitue l'un des objectifs du cours)

Pour obtenir plus de renseignements... Téléphone: (514) 398-2327
Télécopieur: (514) 398-2649 **Courriel:** cmsfr@conted.lan.mcgill.ca
Site web: www.mcgill.ca/conted/departments/career **Adresse:** 688, rue Sherbrooke ouest (à l'angle de la rue University) Salle 1125

Les programmes de premier cycle et d'études supérieures comprennent entre autres les disciplines suivantes :

Analyse et conception des systèmes informatiques	Gestion des risques
Assurances	Leadership
* Nouveau! Commerce électronique	Management
Commerce international	Marketing
Comptabilité	Services sociaux
Fiscalité	Soins de la santé
Gestion de la production	Technologie des logiciels
Gestion des relations publiques	Transports
Gestion des ressources humaines	Trésorerie-finance
	Vérification interne

Inscrivez vous pour les cours printemps/été et/ou déposez une demande d'admission avant le 1^{er} juin 2001 pour la session d'automne.

Loi 90 : les entreprises qui règlent les droits de scolarité de leurs employés peuvent être admissibles à une déduction fiscale. Tous les cours sont déductibles d'impôt pour les étudiants.

Il y va de votre éducation et de votre réputation

Situation corrigée chez Pêche Délice

RAYMOND GERVAIS

Un commerce du Quartier chinois de Montréal, la **Pâtisserie Pêche Délice**, du 73, rue de La Gauchetière Ouest, a été condamnée hier à une amende de 700 \$ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir eu des rats en date du 10 janvier 2000.

Selon le rapport des inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, il y avait lors de l'inspection un rat mort coincé dans un piège placé sous l'évier du sous-sol. De plus, il y avait de nombreux excréments de rongeurs dans l'établissement, notamment dans la cuisine, sous le lave-vaisselle et sous les caillebotis sur lesquels on entrepose des sacs d'aliments.

Au sous-sol, il y avait une accumulation d'excréments où sont entreposées les denrées sèches. Il y avait aussi des excréments le long des murs dans toute la pièce. Les fonctionnaires ont aussi remarqué qu'un sac de riz de 10 kg avait été rongé. Le sac a été saisi.

Hier, la poursuite a consenti à réduire le montant de l'amende réclamée initialement compte tenu que la situation est maintenant corrigée et que le propriétaire de la compagnie a fait effectuer des travaux de plomberie, a effectué des tests à la fumée et a retenu les services d'un exterminateur.

Accusé de matricide

UN HOMME de 25 ans, Jacques Lachance, a été accusé, hier, au palais de justice de Joliette du meurtre non prémédité de sa mère âgée de 50 ans, Ghislaine Poirier. Ce crime est survenu jeudi soir au 111, rue Traverse de la Savane, à Lavaltrie. L'accusé aurait profité de l'absence de son frère et de son amie pour tirer sur sa mère.

À son retour, le frère a demandé où se trouvait sa mère et l'accusé qui se berçait le lui a indiqué. Il s'est dirigé à cet endroit où il l'a trouvée sans vie. Jacques Lachance aurait avoué à son frère avoir fait feu sur sa mère. Avant de revenir devant le tribunal, l'accusé devra subir une évaluation psychiatrique de 30 jours.

VOUS ÊTES À ÇA DE TROUVER.

AVEC UN NOMBRE IMPORTANT D'ANNONCES ET LA POSSIBILITÉ D'ENTRER DES CRITÈRES DE SÉLECTION PRÉCIS, VOUS ÊTES ASSURÉ DE METTRE LE DOIGT SUR CE QUE VOUS CHERCHEZ.

Petites annonces
cyberpresse.ca
CHAQUE MINUTE COMPTE

Vote de grève chez les gardiens de prison

MÉCONTENTES du déroulement des négociations avec le Conseil du Trésor pour le renouvellement de leur convention collective, les agents de la paix des Services correctionnels du Québec ont voté à 89 % en faveur d'une grève lors d'un scrutin secret tenu cette semaine. « Il s'agit d'un mandat clair, les gens sont décidés », a déclaré le vice-président du syndicat, Daniel Legault.

Or, toute forme de débrayage est illégale pour les gardiens de prison. « Nous en sommes bien conscients, mais nous en sommes rendus là, a poursuivi M. Legault. » Dans le cas où les agents décideraient de défier la loi et de déclencher une grève, le syndicat assure que « le minimum de sécu-

rité » serait garanti, c'est-à-dire qu'il n'y aurait, de jour, que le nombre de gardiens prévu pendant le quart de nuit.

C'est après la rencontre prévue lundi avec le Conseil du Trésor que le syndicat prendra sa décision à ce sujet. Les agents de la paix réclament une hausse salariale de 18 % afin de diminuer l'écart qui les sépare des policiers de la Sûreté du Québec. Actuellement, un gardien de prison au sommet de l'échelle gagne annuellement 41 699 \$, comparativement à 59 670 \$ pour un policier de la SQ. Ces revendications sont d'autant plus d'actualité que les cellules québécoises viennent d'accueillir une centaine de membres et affiliés des Hells Angels, plaide M. Legault.

La syndicalisation du McDo contestée devant le Tribunal du travail

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

LE TRIBUNAL du travail a commencé à entendre hier les requêtes en appel de la décision d'accréditer un syndicat au restaurant McDonald's de la rue Peel à Montréal.

Deux appels ont été déposés, un par le propriétaire du restaurant-minute, l'autre par un avocat représentant des salariés opposés à la syndicalisation.

Le syndicat, affilié à la CSN, avait été reconnu le 22 novembre dernier par le commissaire du travail Michel Denis.

Hier matin, M^e Philippe Garceau, qui affirme représenter cinq employés du McDonald's qui ne veulent pas se syndiquer, a essentiellement reproché au commissaire qui a accrédité le syndicat d'avoir dès le départ eu un parti pris en faveur de cette union. Citant des phrases prononcées par le commis-

saire lors de l'audience, il a commenté : « On voit l'attitude complaisante du commissaire. »

M^e Garceau a aussi reproché au commissaire Denis son ton, son « attitude offensante », « arbitraire » à l'égard des avocats des opposants à la syndicalisation.

M^e Garceau a aussi évoqué « l'ironie », « l'agressivité » du commissaire Denis, lorsqu'il a procédé à l'audition de la requête.

Devant le juge Louis Morin, il s'est aussi plaint du fait que le commissaire Denis semblait vouloir procéder avec une trop grande célérité, siégeant parfois les soirs et les fins de semaine, comme s'il était pressé de rendre une décision.

M^e Garceau a aussi déposé devant le juge Morin de la jurisprudence faisant état de cas de partialité.

Les avocats représentant les opposants et l'employeur demandent au juge Morin d'ordonner un vote au sein des employés du resta-

urant, sinon de référer le dossier à un autre commissaire du travail afin de reprendre l'enquête.

Les parties en ont pour au moins une autre journée d'audience ; celle-ci a été fixée au 25 avril.

Le fait que l'employeur et des opposants en appellent de l'accréditation bloque tout le processus qui devrait normalement suivre la reconnaissance d'un syndicat, expliquait aux journalistes M^e Edward Kravitz, avocat des partisans du syndicat. Ainsi, les parties ne peuvent commencer à négocier une première convention collective et l'employeur n'est pas obligé de percevoir les cotisations syndicales. À ses yeux, il s'agit de « tactiques dilatoires ».

La requête en accréditation du Syndicat des travailleurs et travailleuses du McDo-CSN avait été déposée le 2 août 2000. Une quarantaine de personnes y travaillaient alors ; aujourd'hui une soixantaine.

Le ministère du Revenu du Québec prolonge les heures d'ouverture de ses services téléphoniques

Du 1^{er} avril au 30 avril 2001, durant la période de pointe des déclarations de revenus (impôt des particuliers et impôt des particuliers en affaires), vous pourrez nous joindre **par téléphone au (514) 864-6299** ou, sans frais, au **1 800 267-6299**.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 10 h à 20 h 30

Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière
4, Place-Laval, bureau RC-150
Laval (Québec) H7N 5Y3

Direction régionale de Montréal-Centre
Complexe Desjardins
C. P. 3000, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4

Direction régionale de Montréal-Est
Village Olympique, pyramide Est
Bureau 4000
5199, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1T 4C2
À l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard l'Assomption.

Direction régionale de Montréal-Ouest
705, chemin du Trait-Carré
Laval (Québec) H7N 1B3
Les services à cette adresse sont accessibles uniquement par écrit ou par téléphone.

Direction régionale de la Montérégie
Place-Longueuil
825, rue Saint-Laurent Ouest
Longueuil (Québec) J4K 5K5
855, boulevard Industriel
Saint-Jean-Iberville (Québec) J3B 7Y7
101, rue du Roi
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4N1

Encore plus d'accessibilité pour mieux vous servir, dans la région métropolitaine

Québec
Ministère du Revenu

LE MEILLEUR SERVICE À MONTRÉAL

Nous prenons les commandes (brancher les familles sur Internet) jusqu'au 31 mars inclusivement

667 Mhz

brancher les familles sur Internet

NOUVEAU! SERVICE EXPRESS
Exclusif à INFOMONTRÉAL
Vous avez un problème technique?
Nous nous en occupons IMMÉDIATEMENT!

Dépositaire autorisée:

IBM
EPSON
Canon
brother

679\$*

SUPPORT TECHNIQUE
Service technique sur place ou à domicile de 9h à 21h, tous les jours et de 9h à 17h, le samedi. Nos techniciens sont certifiés par Microsoft.
Service de mise à jour de votre vieux ordinateur.
Contrats de service disponibles.

COMPTANT ou INTERAC AUCUN DÉPÔT REQUIS

LA MEILLEURE GARANTIE À MONTRÉAL. DEMANDEZ-NOUS POURQUOI!

GAGNEZ UN GRAVEUR DE CD de marque HP!
Brancher-vous à: www.infomontreal.ca

SYSTÈME GÉNÉRATION X

- Processeur Intel Celeron 667 Mhz
- Boîtier Micro ATX
- Carte maîtresse Impression SIS 630E
- RAM 128 Mo 133 Mhz (Max. 1 Go)
- Carte vidéo 32 Mo avec décodeur DVD
- Carte de son 64 bits A numérique
- Carte réseau 10/100 LAN
- 2 ports USB, 2 séries, 1 parallèle
- Lecteur de disquettes 1,44 Mo
- Disque rigide de 10 Go
- CD-ROM 52x Creative EIDE
- Haut-parleurs 120 W P.M.P.O.
- Fax/modem/voix 56K V.90
- Clavier normalisé Windows
- Souris Logitech 2 boutons

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? NOUS AVONS LES BONNES RÉPONSES !
Spécialistes en informatique depuis plus de 15 ans !

INFOMONTRÉAL

2400, Ste-Catherine Est, Montréal

526-7171

www.infomontreal.ca

*Moniteur non inclus.

VEUT DIRE PAS DE PUCES. TOUTE L'ANNÉE!

Il n'y a pas plus simple. Appliquez aujourd'hui quelques gouttes de Advantage sur la peau de votre animal – avant que la saison des puces ne soit officiellement commencée – puis, poursuivez avec quelques gouttes une fois par mois, et les puces n'auront pas la chance de piquer votre chat, votre chien, et même vous.

Ce qui rend Advantage si efficace, c'est qu'il tue la coupable – la puce adulte assoiffée de sang – et rapidement. Les puces n'ont pas besoin de piquer votre animal pour que Advantage fonctionne, elles meurent au contact en aussi peu que deux heures. Ce qui signifie qu'elles n'ont pas le temps d'irriter votre animal, ou de réinfester votre foyer pendant des oeufs.

Si vous croyez qu'il est trop tôt pour s'inquiéter des piqûres de puces, réfléchissez à ceci: il est temps de commencer la prévention des puces maintenant, avant que la première puce adulte ne pique. Les comprimés combinés à la prévention pour le

ver du coeur n'agissent pas à temps. Ils ne tuent pas les puces adultes avant qu'elles ne piquent, ils ne font qu'empêcher les oeufs de puces d'éclore. La puce continue à vivre et à piquer à répétition en causant à votre animal un malaise continu.

Souvenez-vous: Advantage signifie "Pas de puces! Pas de démangeaisons! Pas de malaise!"

Demandez Advantage à votre vétérinaire, l'expert en matière de bien-être animal, dès maintenant. Vous ferez en sorte de garder votre animal et votre foyer libres de puces toute l'année.

advantage
(imidaclopride)
Solution topique

Bayer Inc.
Agriculture Division
77 Belfield Road
Toronto, Ontario M9W 1G6
Téléphone: 1-888-NO-FLEA-6 (663-5326)
www.BayerValue.ca/notifies

Afin d'en savoir plus sur la prévention des puces, téléphonez au 1-888-NO-FLEA-6 (663-5326).

Le Bon Choix

Bayer

MD Advantage est une marque déposée de Bayer AG, Bayer Inc., licencié.

Connaissez-vous la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi?

Le 1^{er} avril marque l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne.

La loi, qui élargit l'implantation des programmes d'accès à l'égalité aux réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, au secteur municipal, aux sociétés d'État et à la Sûreté du Québec, a pour objectif de corriger, à compétences égales, la sous-représentation des femmes, des autochtones, des minorités visibles et des personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

www.mrci.gouv.qc.ca

Québec
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration



« Cette loi est une avancée majeure pour le Québec. L'État québécois se doit d'être exemplaire en matière d'ouverture et d'être le reflet le plus fidèle de la population québécoise dans toute sa diversité. »

J. Faal

Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

31 mars 2001

Page A32 manquante